10e ANNEE

10 DECEMBRE 1938

La Vie Intellectuelle



LES EDITIONS DU CERF

29, boulevard La-Tour-Maubourg,
PARIS-VIIe

Sommaire

10 DÉCEMBRE 1938

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. Les décrets sans âme........ 162
A. ROULLET.. La politique des catholiques.. 165

• *Le vrai visage du clergé russe*, par D. MESNARD, 185. — *Livres*, par B. AMOUDRU et D. DUBARLE. 187. — CHRISTIANUS *prêche-t-il la guerre sainte?* 189.
• *Document : L'aumônier lociste*, par M. l'abbé MAUQUIER, 192.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS...... Mise en garde................ 202
P. VIGNAUX. Points de vue sur la grève générale. 205

• *Appel à la conciliation*, 210.
• *Le libéralisme économique*, par J. TONNEAU, O. P., 211. — *La paix avec Hitler*, par MAURICE-JACQUES, 218.
• *Le mois social*, 237.

L'EMPIRE FRANÇAIS

R. DELAVIGNETTE. Comprenons notre Empire. 240
Directeur de l'École coloniale.

• *La réorganisation de l'artisanat marocain*, par R. LE TOURNEAU, 257. — *La désastreuse surpopulation du Tonkin*, par A. CRAS, O. P., 270.
• *Les Italiens en Tunisie*, par J. WILBOIS, 277. — *Au Cameroun*, par J. W., 283.
• *Nos droits et nos devoirs*, par A. GARRIGOU-LAGRANGE, 287.

LES LETTRES ET LES ARTS

H. GUILLEMIN.. Gustave Flaubert (II)...... 290
Professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

• *La Soif*, par E.-E. NOTH, 313. — *Daniel-Rops et la responsabilité du romancier chrétien*, par MARCEL POBÉ, 316.
• *Le mois artistique*, par GASTON POULAIN, 319.

T. LX — N° 2 10 DÉCEMBRE 1938

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

QUESTIONS RELIGIEUSES

CHRISTIANUS. *Les décrets sans âme.*

Si le gouvernement n'a pour lui que la « physique », peut-il espérer un redressement durable?

A. ROULLET. *La politique des catholiques.*

Si la notion d' « Action catholique » a acquis, au cours des années dernières, quelque précision, on n'en peut dire autant de celle de « Politique des catholiques ». Ce manque de clarté dans les idées n'est-il pas une des causes de notre carence? Et notre absence de la lutte politique ne nous rend-elle pas en partie responsables de bien des désastres?

On devine l'importance de cette étude faite par l'un des catholiques les plus avertis de notre temps. Toutes les précisions y sont apportées, qui permettront aux catholiques d'être présents, tout en maintenant l'indépendance de l'Eglise.

D. MESNARD. *Le vrai visage du clergé russe.*

LIVRES

Le prêtre français et la France contemporaine, de J. Brugerette, par B. AMOUDRU. — *Attraction universelle et religion naturelle chez quelques commentateurs anglais de Newton,* de H. Metzger, par D. DUBARLE.

CORRESPONDANCE : *Christianus prêche-t-il la guerre sainte?*

Lettres de D. VILLEY et de J. LACROIX.

DOCUMENT

Abbé MAUQUIER. *L'aumônier lociste.*

Rapport présenté aux Journées d'aumôniers fédéraux de la L.O.C. (19-20 septembre 1938).

Billet de Christianu

Les décrets sans âme

Les décrets-lois de novembre nous ont été donnés comm
la condition nécessaire... et suffisante de notre redressemen
Nécessaire, peut-être, — Christianus *n'a pas compéten*
pour juger de leur valeur technique — suffisante, non pa

Jamais on n'a fait le redressement d'une nation avec d
impôts, ni même avec du développement de la productio
ou avec de la circulation d'argent.

Avec une pointe de paradoxe, on pourrait dire que c'e
l'abondance d'argent qui est la cause principale de la d
cadence. Ce n'est pas sans raison que Pie XI, dans son enc
clique sur le Communisme, a rappelé notre civilisation
l'esprit de pauvreté. L'abondance d'argent nous a mis su
le chemin de la facilité et c'est elle aussi, qui, créant
besoin d'argent, en a imposé la préoccupation, et a d
tourné les esprits et les cœurs des valeurs supérieure
les spirituelles et les morales, qui sont les vraies valeu
humaines.

S'il y a des catholiques qui aient, jamais, considéré la d
valuation ou l'inflation comme un remède, qu'ils se fra
pent la poitrine. Ils se sont mis dans la ligne du libér
lisme qui est matérialiste sans le savoir, ou du marxism
qui l'est par définition.

Tout sort des âmes, et même la prospérité matérielle, par
que tout sort des hommes. S'il faut redresser les choses, ell
ne se redresseront que sur les bras des hommes; et les br
n'obéissent qu'à l'esprit et au cœur.

Ces vérités psychologiques élémentaires n'ont pas échap

aux chefs des pays totalitaires. Au départ du redressement hitlérien, il n'y a pas de mesures économiques, — Hitler a déclaré qu'il se moque de l'argent — il y a une métaphysique païenne, une réforme religieuse a dit quelqu'un, un fait analogue au fait musulman, a ajouté quelqu'un d'autre. On en peut dire autant du redressement fasciste. C'est, même, le scandale des économistes que ces régimes puissent durer avec une économie aussi peu régulière. Les mesures économiques ne font qu'accompagner et que servir les mesures politiques. Mais l'élément moteur c'est la tension des esprits et des cœurs.

Que cette tension soit au service d'un ordre inhumain, qu'elle ne soit qu'une poussée de fièvre passagère après quoi la chute doive être redoutable, sans doute. Il reste que le redressement prodigieux est sorti des âmes.



Nos décrets-lois n'ont pas d'âme. Ils n'ont que leur poids lourd d'impôts nouveaux, rien que de la poussière de plomb. C'est conforme à la physique, mais, comme redressement, c'est au moins paradoxal.

Rien qui indique que la décision est ailleurs; rien qui fasse sortir des habitudes de laisser-aller, d'égoïsme et de jouissance, ni qui favorise ces forces morales et spirituelles auxquelles on adresse un rapide salut et qu'on ne se préoccupe pas de réveiller.

Il aurait fallu, au moins, un exposé de motifs, que les harangues officielles auraient orchestré, qui accroche le problème en haut, crée un climat d'exaltation morale et d'héroïsme où le sacrifice n'apparaisse pas comme une nécessité morne à laquelle on ne peut échapper, mais comme une noble et belle générosité envers la France, exemplaire, parmi les nations, de civilisation humaine. Au lieu de cela, des chiffres impitoyables.

A-t-on craint que le peuple ne comprenne pas ? Il est plus sensible au langage du sentiment et de la spiritualité qu'à celui des intérêts et des chiffres. Ce ne sont pas les intérêts qui l'ont entraîné aux révolutions, ce sont les beaux sentiments, et c'est autour des beaux sentiments qu'il faut sonner le ralliement si l'on veut créer la collaboration nationale.

Je sais bien qu'il est difficile de mettre dans les décrets d la spiritualité et de l'élan. Il y a, cependant, moyen d'e faire passer dans les institutions.

N'a-t-on pas réussi, il y a soixante ans, à donner à l'organi sation de l'école publique, un accent spirituel ? École de temps nouveaux, école, âme de la République, école émanci patrice. Et tout cela elle l'a été, non pas dans le large e beau sens humain qu'il aurait fallu, mais dans la ligne par tisane qu'on a eu l'intention de lui donner; et elle l'a été non pas seulement parce qu'on l'a entourée d'une faveu qui est allée jusqu'à l'injustice pour tout ce qui avait d l'école une conception plus complexe, mais aussi parce qu livres, programmes, organisation des écoles normales, tout la réglementation, était au service de sa signification idéo logique.

N'aurait-on pas pu porter quelques décrets-lois qui fussen un avertissement et une indication pour toutes les institu tions et puissances à influence éducatrice, en attendan qu'en soit entreprise la réforme profonde ? Pense-t-on qu puisse se faire le redressement sans le renouvellement spiri tuel de l'école, de la presse, de la radio, du cinéma, san que soit assainie la place publique ?

Même, une littérature nouvelle est urgente pour rempla cer notre pauvre rhétorique officielle, artificielle et vieu jeu.

❦

Sans doute, une telle vue des choses n'est pas dans le habitudes de notre personnel politique. Il y a là, un souve nir et un goût d'église qui l'embarrasse et le paralyse.

Cependant tant d'habitudes, déjà, ont été changées e tant d'attitudes sont devenues plus compréhensives !

Il ne s'agit pas d'ailleurs de passer d'une position parti sane à une autre position partisane. Mais, les attitudes d façade ne sont pas de saison. Elles n'arrêteront pas les évé nements. Ce n'est pas Faux-Semblant qui mène le jeu.

La civilisation humaine est en péril. Mais la civilisatio humaine, c'est la civilisation chrétienne. On ne peut esp rer la sauver rien qu'avec des mesures économiques e sans mettre en mouvement les vertus chrétiennes.

CHRISTIANUS.

La politique des catholiques

I

Nature et définition

A n'en juger que par l'apparence on pourrait croire que la politique des catholiques est de faire la politique des autres. Et c'est vrai, dans un certain sens, le catholicisme n'ayant point mission d'apporter un système, qui lui soit propre, de régimes ou d'organisations politiques. Mais c'est faux si l'on regarde à la doctrine et à l'esprit qui forment l'essentiel d'une bonne vie en commun des citoyens et des peuples. A cet égard, nous sommes bien obligés de convenir que trop ordinairement les :atholiques se défendent mal contre la tentation de ces- ser d'être eux-mêmes dans la vie publique. Le danger le l'influence exercée sur eux par le milieu ne leur ap- paraît pas toujours assez clairement. Ils seraient, croyons-nous, plus assurés contre sa séduction s'ils voyaient que les méfaits de la politique actuelle ont pour :ause première — sinon unique — l'oubli des vérités lont ils sont gardiens, et que la condition nécessaire — inon suffisante — de tout redressement durable est la éparation de cet oubli.

La carence du catholicisme dans la politique ordinai- ement pratiquée par les catholiques engage notre res- onsabilité, plus qu'il ne paraît à beaucoup, dans le aractère, si profondément douloureux pour une âme hrétienne et française, des événements que nous ve- ons de traverser. La civilisation subit une crise de bar-

barie dont les succès sont une défaite de l'homme. Et quand le torrent se fait dévastateur, ce n'est pas sa violence seulement qui est en cause, c'est aussi la faiblesse des barrières susceptibles de le contenir. La frénésie des uns est sœur de l'asthénie des autres, dans un même abandon aux puissances païennes de domination ou de soumission.

Raison d'être de notre politique

L'expression « Politique des catholiques » associe la politique à la religion. Elle favorise ainsi une confusion qui fausserait constamment notre pensée si nous ne prenions soin d'écarter toute ambiguïté.

La politique, science pratique, a pour objet la conduite de la société temporelle qu'on appelle l'État. Elle donne une solution *politique* aux problèmes de l'État pour la satisfaction et la bonne harmonie des intérêts patriotiques, économiques, sociaux, aussi bien que religieux.

Soumise, comme toute activité humaine, à la morale elle s'inspire d'une doctrine et met en œuvre des moyens. Ces moyens relèvent tantôt de l'art de manier les hommes selon leur psychologie et les circonstances de temps et de lieu, et tantôt d'une technique, ensemble de procédés variés et variant à l'infini, qui assurent l'agencement et le fonctionnement des organes administratifs, judiciaires, financiers et militaires de l'État.

La Politique des catholiques ne saurait donc être autre chose que la participation des catholiques à la solution *politique* de *tous* les problèmes de l'État. On nous permettra d'insister sur ce point, l'expérience montrant que parmi les catholiques, et parmi les plus désireux d'agir, on ne rencontre pas toujours une véritable intelligence de l'im

portance et du rôle de l'État, qui tiennent à la nature même de l'homme animal politique.

Où faut-il donc voir la raison d'être et la caractéristique de la Politique des catholiques ?

Nous la voyons dans le fait que le catholique, en possession d'*une doctrine*, d'*un esprit*, d'*une règle des moyens*, a mission de communiquer à la politique ces biens dont il est gardien. Citoyen de la cité temporelle, il sert avec ardeur ses intérêts temporels, sans oublier jamais qu'il est également citoyen d'une cité spirituelle messagère de vérités qui donneront aux solutions politiques, et conçues politiquement, du bien commun temporel, leur pleine valeur de bienfaisance et d'efficacité.

Il n'appartient pas à la foi de suggérer les formes d'organisation ou les modalités de fonctionnement du bien public. Elle peut même se désintéresser de beaucoup, singulièrement en matière de technique politique. Cela n'est pas de son ordre, ni de son domaine. Il est néanmoins évident que ces formes et ces modalités (constitution, instructions, lois, coutumes, décrets et règlements, mécanismes d'administration) produiront d'autant mieux leurs bons effets qu'ils seront plus exactement ajustés à la vraie nature de l'État, de l'autorité, de la liberté et du bien commun national et international, que l'Église a charge d'enseigner comme elle a mission de veiller à l'observation de la morale. Voilà qui dicte aux catholiques la tâche à réaliser. Cette référence à des vérités empruntées au dépôt de la religion ne fait nullement de la politique, telle que nous la concevons, une activité religieuse. Il serait aussi absurde de le prétendre que de rattacher aux sciences physiques et chimiques la construction d'un mur parce que le maçon, attentif à vérifier le bon grain de ses matériaux et armé du fil à plomb, doit se conformer aux

lois de la résistance moléculaire et de la pensanteur.

Avant d'être science de l'État, la politique est science de l'homme et de la société qui constituent les éléments de l'édifice politique. Il s'agit là des fondements de l'ordre humain conservés dans le trésor doctrinal de l'Église.

Nous voudrions donc dissiper l'erreur qui bornerait la politique des catholiques à la solution des problèmes politiques où les intérêts religieux sont en cause. *Tout problème politique* appartient à la Politique des catholiques dont la politique religieuse n'est qu'une partie. Dans un État où la bonne volonté du pouvoir écarterait les possibilités de conflit entre l'autorité spirituelle et l'autorité temporelle, la Politique des catholiques n'aurait pas moins de raison d'être et d'utilité.

Précisions utiles

Cette politique marquée du signe chrétien, nous la nommons « la Politique des catholiques ». Nous voyons déjà qu'elle différera d'autant plus de la politique des non-chrétiens que ses moyens seront en relation plus étroite avec la doctrine et la morale. Lorsque la politique touche aux intérêts spirituels et aux intérêts temporels chargés de valeurs spirituelles, c'est le point où la Politique des catholiques manifeste au plus haut degré sa nécessité, sa singularité et sa bienfaisance. Inversement, les moyens techniques donneront souvent aux catholiques l'occasion de s'associer aux incroyants, et d'autant plus que la technicité sera plus accusée.

Pourquoi ne disons-nous pas « politique chrétienne » ?

Un motif de clarté nous engage a ne pas adopter cette expression pour le but que nous nous proposons.

Il n'existe pas un art de gouverner les peuples ensei-

gnés par l'Église, qui se trouverait ainsi promue au rang de mentor naturel et permanent de l'État. On sait avec quel soin elle se plaît à professer « l'immuable principe de la perpétuelle distinction des deux pouvoirs, tous les deux souverains dans leur sphère respective ». (Enc. *Parvenu à la 25e année* de Léon XIII.)

Ce que l'on nomme communément « politique chrétienne », c'est l'ensemble des préceptes de l'Église relatifs à l'activité de l'État. Plutôt qu'une doctrine politique, il convient d'y voir l'application, au cas particulier de la société politique, de l'enseignement moral du christianisme à l'égard de toutes les sociétés, qu'elles soient familiales, professionnelles ou civiques. Mais on n'y trouve aucune indication des règles et moyens à observer par l'autorité politique pour faire le bonheur des peuples.

La « Politique des catholiques » se place, au contraire, sur le terrain que l'Église s'interdit d'aborder. Elle a pour but de réaliser les moyens de l'art et de la technique du gouvernement en s'inspirant des principes de la politique chrétienne. On voit la différence.

Nous venons de noter, d'autre part, qu'elle ne doit pas être confondue avec « la politique religieuse » qui désigne plutôt les rapports de la société religieuse et de la société civilisée. Le destin de l'Église est d'être captive de l'État. Elle en dépend pour l'exercice public de sa mission sur les âmes. Sa condition humaine l'oblige à pénétrer sur le terrain de la politique pour y définir et y défendre ses droits. Elle a créé à cet effet un corps diplomatique et recourt à des instruments diplomatiques appelés Concordats, qui affirment à la fois la pleine indépendance des deux pouvoirs dans leur domaine propre, et leur inévitable interdépendance sur le terrain limité des intérêts religieux.

Cette politique religieuse, faite souvent de concessions

et de compromis, ne correspond que rarement à la plénitude de l'idéal chrétien. L'Église est souvent contrainte d'abandonner pour un moindre mal des exigences fondées cependant sur un droit formel, et regardées comme naturellement nécessaires à sa tâche apostolique. On l'a vu au moment du Concordat, quand la nomination des évêques était soumise à l'agrément de l'État. On le voit, de nos jours, en France, à propos du service militaire des clercs.

D'autres fois, on parlera d'une « politique vaticane » à l'occasion d'une attitude prise ou conseillée par la Papauté à l'égard d'un État, pour un sage motif d'opportunité. Les exemples classiques en sont, dans le passé, l'invitation adressée aux catholiques du Centre allemand de voter les crédits militaires demandés par Bismarck, et celle qui a été faite aux catholiques français de cesser leur opposition collective à la forme républicaine de leur constitution.

Politique des catholiques et Action catholique

Un autre point appelle quelques précisions.

L'action du citoyen catholique sur la société politique est une des formes de l'apostolat.

La « Politique des catholiques » serait-elle donc aussi un apostolat, et ne commettrions-nous pas une confusion avec cette action à la fois religieuse, morale et sociale qui est le propre de l'Action catholique ?

Il faut s'expliquer sur ce sujet, où des conflits de frontières ne sont pas inconcevables.

Le devoir de servir Dieu et l'Église, de leur amener les hommes et la société, ne se compartimente pas. On ne fait pas sa part à Dieu. Aucun raisonnement n'auto-

rise à dire que le chrétien s'interdira sur tel point, à l'égard de telle institution, l'effort d'une bonne volonté qui a reçu du baptême et de la confirmation une tâche que rien ne peut interrompre. Quoi qu'il fasse, en quelque endroit qu'il agisse, le chrétien n'a rien de plus cher que de communiquer le bienfait de la doctrine et de l'esprit dont il se réclame.

La politique est un champ ouvert à l'apostolat des chrétiens. Quand ils y pénètrent, c'est avec un souci d'apostolat.

Où faut-il donc découvrir la distinction entre l'Action catholique et la « Politique des catholiques » ?

Cette distinction est très nette, mais il faut la voir où elle est. Elle n'est pas dans l'apostolat, puisque nous venons de dire que le catholique ne saurait nulle part en écarter le devoir.

L'Action catholique, le type le plus parfait de l'apostolat des laïcs, en est un mode particulier, bien défini et délimité. Destinée à gagner au Christ les milieux divers où la vie engage les chrétiens, et la société tout entière, bien qu'elle n'exclue pas de ses préoccupations la société politique, elle ne s'en occupe que du point de vue religieux. Au contraire, la Politique des catholiques s'attache à résoudre pratiquement *tous* les problèmes de l'État. L'Action catholique ne touche à la politique que lorsque la politique touche à la religion, et encore elle n'y touche qu'indirectement, dans la mesure où la doctrine est intéressée et sous la direction de l'autorité hiérarchique.

Un trait, en effet, marque bien la différence dont nous parlons. L'Action catholique est une *participation à l'apostolat hiérarchique*. Or, l'Église a reconnu à l'État une autonomie qui limite sa propre intervention, et par conséquent celle de la hiérarchie.

La tâche de l'Action catholique en matière politique est essentiellement un travail de formation chrétienne du citoyen.

Cette action morale et religieuse exercée d'en haut par l'exemple et par les idées, par les méthodes apostoliques et éducatives sur la vie civique, n'est pas une activité politique. Et c'est en ce sens que l'Église dit partout que l'Action catholique ne fait pas de politique, car elle demeure à l'écart de toute action électorale ou de parti. Fermée aux problèmes administratifs, financiers, diplomatiques, etc., elle n'est en aucune façon une participation directe à la vie publique de l'État travaillant au bien temporel et à la sécurité de la société politique.

Si nous considérons la « Politique des catholiques » sur le terrain des intérêts religieux qui est le seul endroit où la confusion soit à redouter, nous observons qu'elle commence précisément où s'arrête l'Action catholique. Profitant de la formation donnée par celle-ci, elle s'exerce non plus dans le domaine de la théorie, mais dans le champ des réalisations immédiates et concrètes. Laissée à la libre initiative des catholiques, tenue seulement au respect des principes, elle n'engage pas la hiérarchie et porte sans la compromettre le poids de ses propres hésitations et de ses erreurs possibles. Le choix des moyens lui appartient, et tandis que l'Action catholique est une *organisation* contrôlée par l'autorité religieuse, la Politique des catholiques a toute licence d'user ou de ne point user des ressources de l'organisation comme aussi de la concevoir à son gré.

Le seul objet de l'Action catholique est l'apostolat. Celui de la « Politique des catholiques » est la politique, l'apostolat n'y étant que l'accomplissement du devoir qui s'impose à tous les actes du chrétien.

Prenons d'abord un exemple emprunté à un des ca

qui prêteraient le plus à confusion, un cas de politique religieuse.

Que demain l'État menace de supprimer la liberté de l'enseignement catholique, comme il arrive en ce moment dans l'Allemagne hitlérienne. L'Église élèvera une protestation solennelle. Elle demandera à tous les fidèles de se grouper autour de leurs prêtres pour étudier et publier les motifs de sa protestation dans le pays en utilisant toutes les ressources de la propagande. L'Église parlera au nom de Dieu, au nom de la personne humaine, au nom de la nature de l'État. Ce faisant, elle sera rigoureusement fidèle à sa mission d'enseigner la vérité, de la répandre et de former les consciences, que tous ses fils auront le devoir de seconder au sein de l'*Action catholique.*

Dans le même temps, les citoyens catholiques organiseront sur le terrain électoral et parlementaire, ou par les moyens légaux mis à leur disposition pour éclairer et gagner l'opinion publique, la lutte contre l'hostilité de l'État et des partis opposés au catholicisme. Bien que le choix et l'emploi des moyens aient à rester conformes aux exigences de la conscience chrétienne et qu'ils soient commandés à l'origine par la volonté de servir Dieu et l'Église, on ne conteste pas qu'ils soient du ressort de *la Politique des catholiques.*

Mais, le plus souvent, ce n'est pas sur le terrain de la politique religieuse que les catholiques auront à user de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens. Imaginons qu'une réforme constitutionnelle soit proposée au Parlement ou qu'il s'agisse d'un problème de politique extérieure. Ici, la confusion est impossible. L'Action catholique est en dehors de la question qui relève exclusivement de la « Politique des catholiques ».

Ces exemples font voir la différence entre deux ac-

tions touchant au même sujet et nées d'une même inspiration religieuse.

Il faut noter cependant que, distinctes, elles ne sont pas séparées. Toutes deux sont conduites par *les mêmes hommes* agissant tantôt comme fidèles dirigés et contrôlés par l'Église, tantôt comme simples citoyens usant — mais usant en catholiques — du droit commun à tous les citoyens.

Or, l'apostolat de l'Action catholique, prolongement de l'apostolat hiérarchique, ne portera de fruit qu'autant qu'entièrement dégagé de la politique de parti il se bornera, pour la restauration chrétienne de la vie civique, à l'information et à la formation des consciences. Par précaution élémentaire, aucun de ses dirigeants en vue ne facilitera une confusion qui serait mortelle, en s'affichant à la tête des partis et en endossant les responsabilités d'une polémique agressive et injurieuse.

Mais il faut dire davantage. Si les simples membres de l'Action catholique adoptaient, dans « la Politique des catholiques », les mœurs des partis avec leur violence injuste et irritante, une attitude si contraire à celle que prescrit « l'Action catholique » jetterait un doute sur les intentions de cette dernière. La sincérité de ceux qu'elle dirige est la garantie de sa sincérité. La volonté d'apostolat, qui se révèle dans le cadre et sous les formes de l'Action catholique, ne saurait se dépouiller en se transportant dans les conflits de la vie publique. Il s'agit toujours d'une tâche apostolique, encore que le but soit moins immédiat et les moyens différents. Ses membres devront donc conserver à leur activité, sur le terrain de « la Politique des catholiques », le caractère de droiture, de courtoisie, de scrupuleuse intelligence à l'égard de l'adversaire, qui permettra de poursuivre demain auprès de celui-ci la conquête d'une âme prompte

à s'irriter, à s'isoler, à s'éloigner sous le prétexte d'un catholicisme inféodé à la politique des partis. Nous reparlerons de cette question en examinant plus loin la nature des moyens à employer.

Politique et sainteté

Nous nous exposons sans hésitation, on le voit, au reproche de faire trop de place à la valeur religieuse des hommes engagés dans la politique.

Nous sommes si peu disposés à nous en repentir que nous voudrions dire en passant notre regret du peu de considération qu'on accorde à la sainteté pour le gouvernement de créatures créées à l'image de Dieu et qui portent le signe distinctif de l'esprit.

Je m'étonne que des catholiques accordent si volontiers que la sainteté importe peu au salut politique de la cité, une cité de saints ne constituant pas nécessairement le type accompli d'une société politique.

C'est trop vite dit, et il faut s'entendre. Si peu que cette éventualité soit à prévoir, il demeure souhaitable que l'idéal en reste placé devant les yeux.

Sans doute, la sainteté n'est pas un brevet de génie politique, et l'on peut, à la rigueur, concevoir un saint conducteur de peuples et dépourvu des aptitudes nécessaires à sa fonction. Il faut néanmoins remarquer que sa sainteté l'éclairant sur son propre cas il chercherait, comme on l'a vu parfois, à déposer une charge dont il ne se sentirait pas capable. S'il est un fait digne d'être noté, c'est que l'histoire ne montre aucun chef de peuple à la fois saint et incapable.

En effet, si la sainteté ne confère pas de soi le sens politique, nous tenons pour assuré que, lorsqu'il existe, elle lui donne une haute perfection bien plutôt qu'elle ne

lui inflige un amoindrissement. La sainteté de « Mon sieur Vincent » n'empêchait qu'une place d'honneur lu fût réservée dans le conseil du roi. Soutiendra-t-on qu'i suffirait qu'une société soit sainte pour n'être plus sus ceptible de mettre au pouvoir un saint Édouard d'An gleterre, un saint Louis de France, un saint Henri d'Al lemagne, un saint Étienne ou une sainte Élisabeth d Hongrie ?

On oublie que l'Église compte en considérable abon dance des mystiques éminents par la sainteté, et qui n le furent pas moins par leur sens du gouvernement de hommes. Tous les grands fondateurs d'Ordre seraie à citer en exemple.

On approcherait davantage de la vérité en déclaran qu'une société de saints serait aussi bien pourvue e grands hommes d'État que les autres nations; mais ell l'emporterait sur celles-ci par la supériorité que la sain teté confère aux dons naturels de l'intelligence et d cœur.

Morale et politiqu

Si nous ne pouvons parler de la « Politique des catho liques » sans donner à nos réflexions un tour moral e religieux, c'est que l'intervention des catholiques, dan le domaine de la politique, est inséparable de l'obliga tion qu'ils tiennent de leur foi d'exercer une action mo rale et religieuse sur la société.

Cependant, on s'élève avec raison de nos jours contr un certain « moralisme » qui est l'abus d'une phraséolo gie toute en apophtegmes solennels et en bonnes inten tions verbales. Il y a beaucoup de bien-fondé dans c reproche adressé au pharisaïsme de tous les temps, le quel est une exploitation des dehors de la morale. Nou

'ignorons pas que la morale est une création constante, effort des peuples et des individus pour inventer à chaue instant et à chaque événement l'acte le plus approhé du juste et du bien. Tout effort serait vain qui se ornerait à faire « des prêches à l'histoire » (1).

Nous regretterions de paraître tomber dans une erreur ui fut trop souvent néfaste. Au moment où La Tour du in et de Mun rassemblaient les éléments de la doctrine ociale catholique, ils ne craignaient pas de faire une crique sévère du régime économique. Ils jugeaient urgent e réformer selon la justice les institutions et les lois.

En face d'eux, les disciples de Le Play groupés dans École d'Angers, sans être moins sensibles à la triste ondition de la classe ouvrière, regardaient l'ordre établi 'un œil favorable et n'aimaient pas qu'on parlât de le odifier. Confiants dans la charité et dans l'aumône us que dans la justice, ils ne voyaient de remède au al que dans la réforme morale des patrons et des ouriers, sauf à en remettre la réalisation à des temps oignés.

L'erreur serait la même si, la transposant sur le plan olitique, nous nous donnions l'air de n'espérer l'amenment du monde moderne que d'un effort de redresseent moral.

Rien ne serait plus éloigné de notre pensée. Mais rien n plus ne nous empêchera de dire que l'effort politie ne recevra son plein effet que de la direction spirielle qui lui sera donnée.

Le R. P. Sertillanges a traité, il y a plus de trente s, avec une vigueur qui était alors audacieuse, le sujet la politique chrétienne. Nous dirons avec lui : « La

(1) L'expression est de M. Em. Mounier, qui s'élève avec force et peut-être avec quelque excès — contre la tendance à « penla politique en moralistes » (voir *Esprit*, 1er octobre 1938).

politique est le corps, et la morale sociale est l'âm L'une fournit la matière, l'autre l'esprit. La politiq ne fait que proposer à la morale sociale des moyens q l'aident à passer dans les faits. C'est la première q juge, quand la seconde s'efforce. S'il en est autremen vous êtes en face d'une politique coupable. Encore cet politique devra-t-elle rentrer dans la morale par un a tre chemin, à savoir pour trouver sa condamnation (*Politique chrétienne,* Lecoffre, 1904).

La question a un autre aspect.

On a dit depuis longtemps des choses fort raisonn bles sur le danger et même l'injustice d'une morale b née à la lettre de règles sommaires. La casuistique née d'un juste souci d'équité qu'une règle d'action tr simpliste blesserait souvent.

M. Maritain, dans l'*Humanisme intégral*, observe q le maniement de la morale est devenu difficile dep qu'une ratiocination excessive a perdu le contact av les réalités. La morale peut amener de grands malhe « en imposant à un *mouvement de vie amorale* d *règles morales hors la vie* », et par exemple « en imp sant à une politique *amorale* des règles morales *apoli ques* ». Tout faire d'abord pour empêcher le mal. T faire ensuite pour le réparer, mais seulement dans *mesure* où un plus grand mal n'en doit pas sortir. la longue, en effet, il s'établit comme une « prescr tion », comme une « cicatrisation », et il y aurait plus mal à revenir sur le mal, plus d'injustice à réparer l' justice qu'à la tolérer. « Élever sans cesse l'avoir bien dans le compte courant de l'histoire, mais ensu ne pas prétendre « arrêter les comptes » et instit nous-mêmes le jugement de Dieu sur l'histoire. »

Le danger cependant serait de laisser une « prescr tion » prendre dans le temps figure de justificati

L'histoire et, grâce à l'histoire, la conscience universelle, sont empoisonnées par cette tactique des thuriféraires du fait accompli. Sans doute il serait injuste de remettre indéfiniment en cause les responsabilités et de citer indéfiniment les gens et les nations au tribunal de l'opinion pour réclamer des repentirs publics et des restitutions. Il ne le serait pas moins de laisser oublier les droits de la morale et de la vérité, et de laisser dissoudre la pureté du ferment dans l'épaisseur de la masse.

Il serait fâcheux de voir les justes réflexions inspirées par la crainte d'une interprétation trop sommaire de la morale et du Droit, entraîner la multitude dans le sens où elle incline.

Il ne serait pas moins déplorable de paraître encourager l'erreur mortelle qui affirme l'indépendance de la politique à l'égard de la morale. Longtemps en honneur auprès de trop nombreux politiques de tous les temps, l'école néo-positiviste en a fait une maxime de sa conduite politique, et les dictateurs totalitaires lui redonnent un éclat qu'elle commençait à perdre. Heureusement exposée et dénoncée depuis plusieurs années, elle est malgré tout en passe de perdre de son prestige, sinon de son pouvoir. Cependant, elle demeure à l'état latent dans beaucoup d'esprits qui jugent les hommes et les faits comme si la morale n'intéressait que la vie privée ou la politique intérieure. On devine qu'ils ont peine à comprendre que la politique, bien loin d'être séparée de la morale, est au contraire une partie de la morale sociale, comme Pie XI, après saint Thomas, l'a rappelé.

La politique en désaccord avec la morale est une politique grosse de catastrophes, dans le présent ou dans l'avenir. Une nation paye toujours cher d'avoir appelé son bienfaiteur l'homme qui est un malfaiteur pour le

genre humain. Le Souverain Pontife a dit récemment que « les païens eux-mêmes n'admettaient pas qu'une chose pût être utile à l'État qui ne fût en même temps moralement bonne. Et ce n'est point parce qu'elle est utile qu'elle est moralement bonne. Mais parce qu'elle est moralement bonne, elle est utile ». (Enc. *Mit brennender Sorge.*) Et le Saint-Père ajoutait que l'affranchissement de cette règle morale signifierait dans la vie internationale l'état de guerre perpétuel entre les différentes nations.

L'État convertisseur

Une autre erreur incline des catholiques à mettre leur principal espoir de restauration chrétienne dans l'intervention d'un État favorable à l'Église. La première tâche politique, la seule véritablement utile aux intérêts de la foi, consisterait donc dans le renversement du régime hostile au catholicisme.

C'est accorder plus qu'il n'est raisonnable à l'action du pouvoir sur la transformation morale de la société. L'État, comme toutes les institutions, et comme la plus importante d'entre elles, y concourt assurément. Mais en réalité, ce que beaucoup semblent souhaiter, c'est une sorte de contrainte spirituelle dont ni la raison ni l'histoire ne permettent d'escompter les résultats bienfaisants pour un changement durable et profond des intelligences et des cœurs.

Il est commode assurément de vouloir charger l'État de la conversion de la société, mais c'est renverser l'ordre des choses, et admettre implicitement qu'on lui reconnaît le droit d'imposer un idéal aux consciences. On légitime ainsi le dur retour des lendemains de persécution.

Cette opinion, de la « christianisation par l'État »,

est renforcée par un excès de confiance dans l'action des institutions sur les mœurs. Dans les institutions comme dans les mœurs, le facteur premier est toujours l'homme avec sa conscience, avec ses facultés de liberté et de responsabilité. Une institution est un moyen de discipliner et d'orienter la liberté. Cependant, si la volonté humaine a besoin d'être aidée dans sa faiblesse, il n'est pas moins certain qu'elle ne supporte pas d'être indéfiniment violentée.

S'il s'agit d'un peuple qui a eu le malheur de perdre l'unité de la foi chrétienne, les institutions qui s'inspiraient de cette foi ne tardent pas à mourir faute de sève. Le pouvoir peut bien essayer quelque temps de les maintenir par un effort de pure politique. Il prolonge leur agonie, mais en tenant sous pression l'incrédulité dont il accroît la virulence et tourne contre lui la puissance explosive. Quand leur ruine est consommée, toute tentative bornée à la contrainte politique est vouée à l'échec avec des suites aussi funestes à la religion qu'à l'État.

Pour les pays d'Europe en général, et pour la France en particulier, on ne peut nier que la situation soit depuis longtemps déjà marquée par la rupture de l'unité de foi et le déclin des institutions chrétiennes. Le remède n'est donc pas à espérer de la restauration d'un pouvoir chrétien imposé par la force et s'imposant par la force. On le trouvera plutôt dans le travail d'assainissement exercé à la fois sur les sujets et sur les institutions, et progressivement par les sujets sur les institutions, en attendant que celles-ci soient en état de faire sentir leur bonne action sur des citoyens préparés à la subir.

Nous lisions récemment ces lignes écrites par un théologien : « L'Église n'a jamais eu à se louer, en fin de compte, des méthodes et des appuis trop strictement

politiques. En ce genre, telle réussite apparente et mo-mentanée a pu nuire pour des siècles à son prestige e à son action spirituelle » (*Études*, 5 avril 1938, p. 127))

C'est l'évidente leçon de l'histoire.

Elle n'est pas démentie par le règne, aujourd'hu d'ailleurs mieux connu, de Constantin. Car s'il a p être justement cité en exemple pour le bienfait que la religion reçoit d'un pouvoir favorable et déterminé à inspirer de l'esprit chrétien les institutions, les lois e les mœurs, la période constantinienne permet de tire pour le bien de l'Église une leçon d'une tout autre am-pleur.

Lorsque Constantin paraît, le christianisme a déj pris depuis près d'un siècle le prodigieux développemen qui transportait Tertullien d'enthousiasme. Ses frontiè-res débordent celles de l'empire. Les chrétiens ont en-vahi tous les rangs, toutes les classes, toutes les fonc-tions qui ne leur étaient pas interdites. Pendant les troi cents premières années de son existence, à l'époque d ses plus étonnantes conquêtes, la foi chrétienne n'a d qu'à sa force intérieure l'essor extraordinaire qui l'im-pose maintenant à l'attention des empereurs, des pen-seurs et de la multitude. Non seulement elle n'a pas e besoin de l'appui du pouvoir politique, mais elle a grand dans les persécutions de ce pouvoir. Il a tout tenté pou l'exterminer.

Mais, en outre, Constantin ne résiste pas à la tenta-tion d'utiliser à son profit l'organisation de la sociét spirituelle et surtout d'intervenir dans ses affaires, no-tamment à propos du donatisme et de l'arianisme. Tou les conflits de doctrine dégénèrent ainsi en querelle partisanes dont la fureur aggrave et perpétue le malen-tendu. « Malentendu fatal, dit un récent historien, do les deux pouvoirs subiront longtemps les fâcheuses co

séquences. C'est ainsi que l'Église, à peine libérée de l'oppression des persécuteurs, a connu une épreuve plus redoutable encore que l'hostilité : la protection si facilement onéreuse de l'État (1). »

Plus près de nous, les exemples sont aussi probants. Louis XIV a régenté l'Église comme l'État. A peine a-t-il fermé les yeux que la France est soulevée par un souffle d'impiété qui gagnera l'Europe entière. Tout alors semble avoir disparu d'une foi dont le pouvoir politique maintenait encore l'apparence alors que le déclin en était déjà réel. Le ver, sans qu'il y parût, était dans le fruit. La Restauration crut bien faire à son tour en imposant des institutions chrétiennes à un peuple où le grand nombre avait cessé de croire. On sait quel durable anticléricalisme est sorti du « billet de confession » et « du gouvernement des curés ». Il pèse encore sur l'avenir du catholicisme dans notre pays.

Il est sans doute aussi faux de nier l'influence des institutions sur les mœurs religieuses que d'en faire la condition nécessaire des progrès de la religion. Mais l'erreur est encore plus grave de compter, pour sa restauration dans le pays, sur un pouvoir futur dont on ne peut rien savoir et qui sera peut-être plus défavorable encore au catholicisme.

L'Église fait entendre la voix de la raison quand elle déclare que l'entente harmonieuse entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel est la seule qui mérite d'être tenue pour logique et bienfaisante. Mais entente harmonieuse qui écarte *la protection intéressée* de l'État aussi bien que son hostilité déterminée. Quant à *la protection désintéressée* qui répond à la situation idéale, elle suppose une nation qui a gardé l'unité de la foi

(1) *Histoire de l'Église,* de A. Fliche et V. Martin, p. 65.

chrétienne et un chef d'État fidèle à observer dans so gouvernement la doctrine et l'esprit de l'Évangile. faut en garder l'image toujours présente, même si l conditions de la société la font regarder comme une illusion et comme un risque, pour donner une direction notre activité. Sans oublier cependant qu'à vouloir réaliser l'idéal sans les conditions qui le rendent possible salutaire, on s'expose à voir le bien se changer en poison.

Dans un pays en majorité peuplé d'indifférents d'incroyants, le moindre mal paraît être le régime d'u neutralité déférente pour toutes les forces spirituelle qui laisse à l'Église la liberté de remplir sa mission aux catholiques la faculté d'agir sur l'opinion et la législation pour y faire pénétrer l'esprit de l'Évangil Rien ne s'oppose à l'établissement d'un concordat, q donerait la garantie d'une signature à l'état de fai sans interdire d'en amender ultérieurement les conditions par l'entente des deux pouvoirs.

C'est un des buts auquel doit tendre, en notre pays, politique intérieure des catholiques. La séparation est u absurdité rendue évidente par les expédients dont use chaque jour pour en éviter les maux sans en reni le principe. Et si la laïcité officielle est, comme nous voyons en France, une sorte de religion d'État, la neutralité devient une duperie.

(*A suivre.*)

A. Roullet.

NOTES ET RÉFLEXIONS

Le vrai visage du clergé russe

Il est étrange de constater quelle ignorance et quels préjugés règnent, même dans les milieux qui ont le devoir d'être sérieusement informés, sur la Russie d'avant la Révolution.

Aussi c'est avec joie qu'il faut saluer la traduction du roman de Nicolas Leskov, *Soboranie* (1872), que M. Henri Mongault nous livre à la Nouvelle Revue Française sous le nom de *Gens d'Église* (1). Leskov doit être considéré comme l'un des tout premiers écrivains russes. Peut-être sa réputation a-t-elle un peu souffert des sujets abordés dans ses romans. Leskov, par sa famille, connaissait de près le monde ecclésiastique. Il s'est plu à y chercher ses héros et à nous décrire avec beaucoup de sympathie ce milieu fermé où ses contemporains voulaient ne voir, déjà de son temps, que sectarisme, ignorance et paresse.

Gens d'Église est une chronique du petit groupe ecclésiastique d'une vieille ville russe perdue dans une province reculée. Le doyen Sabel Tubérosov, figure de prêtre d'une admirable dignité et d'une belle intelligence, poursuit sa mission sacerdotale et apostolique malgré la lâcheté et l'opposition de ses concitoyens. Près de lui, sa femme, la douce Natalie Nicolaïevna, est l'image de ces épouses modestes et discrètes qui donnent en Russie un caractère si particulier au monde ecclésiastique. Le vicaire Zacharie Bénéfactov est un humble prêtre qui servira sans défaillance son doyen. Et quant au diacre Achille Denitsyne, ce cosaque manqué, aussi bouillant que dévoué, il sera l'occasion, par son emportement, de bien des péripéties du roman.

Ces « serviteurs de Dieu » voient grandir dans leur petite ville l'influence des « hommes nouveaux », esprits affranchis, volontiers athées et nihilistes, d'une étroitesse d'esprit et d'un sectarisme qui déconcerteront le lecteur. Leskov a

(1) *Gens d'Église*, par N. Leskov, traduit du russe par Henri Mongault, coll. : les Classiques russes, Nouvelle Revue Française, Gallimard, 24 fr.

sans doute sacrifié à la tentation de caricaturer les hommes du parti radical et franc-maçon, mais, malgré quelques traits trop poussés, son œuvre garde un accent de sincérité qui ne peut tromper. Ces gens qu'il nous montre sapant toutes les vraies traditions de la Russie, il les a vus à l'œuvre et il en a été angoissé pour l'avenir de son peuple. On devine dès lors le thème du roman : le doyen voudra réagir de toutes ses forces contre cette corruption qui gagne rapidement les âmes simples. Un jour il fera « scandale » dans un vigoureux sermon plein du zèle de Dieu, et ses supérieurs le châtieront sévèrement pour son audace. C'est dans le martyre que s'achèvera sa vie.

Leskov n'est pas un romancier sans défaut : il a des longueurs qui lassent, la sensibilité de ses héros s'exprime parfois avec quelque absence de mesure, et la trame même de son récit devient à certains moments fort embrouillée. Mais cette chronique recèle d'admirables pages, on y sent palpiter vraiment « l'âme russe ». Mentionnons en particulier les scènes d'intimité dans la maison du doyen : le P. Sabel qui rentre de voyage et va d'abord se recueillir devant les saintes icones, le repas du soir, la prière avec l'archiprêtresse... On trouvera aussi un grand charme aux sermons émaillés d'Écriture Sainte et qui attendrissent pasteur et fidèles jusqu'aux larmes. C'est tout ce monde des « vieilles choses russes » que le doyen sent s'évanouir et qui le laissent anxieux : « Le christianisme n'a point encore été prêché dans notre sainte Russie », écrit-il dans sa chronique. Comment ne pas signaler aussi les descriptions de la petite ville et de ses mœurs ainsi que l'impressionnant récit de l'orage dans la forêt ?

M. Mongault a fait preuve d'une rare compétence dans la traduction de ce roman d'un style difficile et capricieux. Nous souhaitons qu'il ne s'arrête pas en si bonne voie; on aimerait savourer en français d'autres œuvres de Leskov, en particulier celles qui concernent les Vieux Croyants, ces étranges sectaires d'une piété et d'une sincérité si profondes. Ainsi nous aurions le moyen de nous faire une idée plus juste d'un monde disparu où le bien et le mal étaient sans doute fort mêlés, mais où le Christ possédait des fidèles dont l'âme, simple et pieuse, nous apparaît si fraternelle

D. Mesnard.

LIVRES

Le prêtre français et la France contemporaine (1)

M. l'abbé Brugerette s'est donné la tâche de peindre le prêtre français : historien de profession, il a conçu son livre non comme une œuvre de psychologie, mais comme un tableau d'histoire. Dans le troisième volume de cette grande œuvre, il a voulu dire les efforts de redressement et d'expansion tentés par le clergé alors que le cadre séculaire de son action s'écroulait avec la loi de séparation, que l'armature même de sa pensée et de sa foi était menacée par le modernisme, que ses effectifs et ses ressources étaient ruinés par la guerre.

Dire le sujet de ce livre, c'est en dire l'intérêt : l'Église de France vit, en quelque sorte, les trente premières années du siècle.

De l'historien, M. Brugerette a la curiosité universelle, l'information étendue, l'art de grouper les faits et de les éclairer. On lira son livre avec intérêt; on le gardera comme un précieux répertoire. Sur certains points, l'auteur apporte du nouveau : sur les milieux lyonnais notamment, et aussi sur la reprise des relations diplomatiques avec le Vatican.

Oserai-je formuler quelques réserves ? Tout d'abord M. Brugerette n'a pas dressé de bibliographie générale, dans ce troisième volume : lacune regrettée de tous ceux qui veulent reprendre tel ou tel chapitre soit pour le compléter, soit pour le critiquer. J'ai d'ailleurs l'impression que l'auteur écrit bien souvent sous la dépendance d'un seul ouvrage, qui sert de support à sa propre documentation; il utilise ainsi le *Modernisme* de Jean Rivière, le livre de Nicolas Fontaine sur l'Action française; quand l'auteur n'a pas rencontré ce livre-guide, son exposé devient moins net : témoin le chapitre sur l'Action catholique qui se réduit à une simple nomenclature.

Autre grief : au plan chronologique l'auteur préfère le plan logique : il délimite une question et en suit tout le développe-

(1) Par J. Brugerette (Lethielleux, t. III).

ment, puis il passe à une autre. Un tel ordre contraint l'auteu à revenir sur ses pas : j'ai admiré l'œuvre diplomatique et rel gieuse de Mgr Baudrillart pendant la guerre, et cinquante pag plus loin on me présente le R. P. Baudrillart, auteur d'une th remarquable, à qui l'avenir sourit. La machine à explorer le tem fait marche arrière. Cela n'est rien, sans doute; mais ce cloisonn ment prête parfois à des confusions tendancieuses : il n'est ni hi torique ni équitable d'étudier dans un même chapitre le Sillon le Modernisme.

Dans son avant-propos, M. Brugerette regrette que dans une hi toire contemporaine, l'écrivain n'ait pas assez de recul pour soustraire à des influences, à des tendances plus ou moins co cientes : c'était en quelque sorte nous inviter à rechercher ces te dances secrètes. Libre à l'auteur de faire l'apologie des cardina verts, comme on dit : l'Académie d'ailleurs lui a décerné un pr Gobert. Mais je suis moins à l'aise pour le suivre en d'autres dir tions et je ne puis m'empêcher de me poser des questions ! Qu besoin, dans un chapitre intitulé *Après la séparation*, de reven sur la question du *nobis nominavit* et d'insérer en note une vér table dissertation, pour conclure : « Le nonce comme le minist [en] avaient fait une question de principe ? » Pourquoi consacr une dizaine de pages aux *délations* de Mgr Benigni ? Pourquoi tra ter avec force détails du col romain et de la prononciation en o en un chapitre que l'on intitule bravement *Unification romaine* Pourquoi reproduire les lettres pénibles où le cardinal Billot plaignait de certaine condamnation portée par le Pape ? On com prendra que ces questions soient posées dans *La Vie Intellectuel* qui, selon l'expression de l'auteur, compte parmi « les grands pr pagateurs des directions romaines ».

B. Amoudru.

Attraction universelle et religion naturelle che quelques commentateurs anglais de Newton, par H. Metzger (Actualités scientifiques et industrielle nº 621-623; Paris, Hermann, 222 pp.).

On s'étonnera peut-être de voir ici quelques lignes consacrées des fascicules parus dans la collection des Actualités scientifiques industrielles, de la maison Hermann. Mais cela ne fait que témo gner de l'ampleur prise par cette collection, modeste au début, qui est assurée de demeurer l'un des plus compréhensifs efforts l'édition scientifique française. Par une heureuse fortune, l'ouvra présent contribue d'une façon très neuve à l'histoire des relatio entre doctrines scientifiques et affirmations religieuses.

Les doctrines newtoniennes au XVIII[e] siècle ne se réduisent point à un corps de théories scientifiques. Aux yeux de leurs tenants, ces théories impliquent toute une vue du monde et font connaître la magnifique sagesse de son auteur divin. A tel point que ce qui paraît maintenant mécanique indifférente à toute opinion religieuse fut couramment utilisé comme matériel apologétique contre l'athéisme.

Ceux qu'intéresse le problème des rapports de la religion et de la science trouveront dans les pages lucides de Mlle Metzger, comme le compte rendu d'une expérience historique fort suggestive. Le problème n'a pas été posé dans les milieux newtoniens à partir d'une science rationnelle élaborée et d'une religion y faisant face comme de l'extérieur. Il s'y est noué au niveau de l'invention même de la doctrine et s'est déterminé en fonction de l'attitude intellectuelle, fort empreinte de sentiment religieux, qui a présidé au travail constructeur de la pensée de Newton. N'y a-t-il point dans es pages de Mlle Metzger l'avertissement qu'il est possible de considérer les rapports entre science et religion sous un angle tout autre que celui qui fut couramment adopté au cours de la seconde moitié du XIX[e] siècle pour demeurer le nôtre maintenant encore ?

D. Dubarle, O. P.

Christianus prêche-t-il la guerre sainte ?

Les récents billets de *Christianus* ont-ils ému certains de nos amis ? Ils semblent redouter qu'il ne soit devenu prédicateur de croisade ou de guerre sainte. Remercions-les de nous le dire aussi franchement, selon leur ancienne habitude, et pour les tranquilliser, publions deux des lettres que nous avons reçues. D'abord celle-ci, de Daniel Villey :

Quelques mots que je vais jeter en hâte, réflexions nourries par une assez bonne conversation que j'ai eue hier avec Jean Lacroix et Mounier, en réaction contre l'usage qu'on a semblé vouloir faire de cette *opinion* (que je partage avec vous, mais sous la seule responsabilité de nos trois jugeotes, et avec tous les risques d'erreur

dont elles sont chargées) que les intérêts nationaux de la France e les intérêts spirituels de l'Église ont actuellement quelques coïnci dences importantes.

Je suis prêt à faire de la propagande et me battre, pour l France, pour la classe ouvrière, pour les décrets-loi Reynaud, pou la constitution de 1875, pour des mesures antialcooliques, pour l liberté de la presse et de l'enseignement, pour mille choses, ma pas pour l'Église et pour la cause chrétienne — parce que l'Églis et la cause chrétienne sont précisément les seules valeurs que j crois si pures qu'il est indigne d'elles de les servir avec des proc dés impurs comme la propagande ou la guerre.

Donc si je veux que l'on emploie la propagande et au besoin l guerre pour défendre la France, c'est parce que la France, vocati temporelle, attaquée sur le plan temporel, a besoin d'être défend par des moyens temporels. La conviction (toute personnelle, car l desseins de Dieu ne m'ont point été révélés) que les chan *humaines* du christianisme seront plus grandes si la France e défendue, peut être pour moi un stimulant *subjectif* qui m'aide être plus dévoué à la cause nationale de mon pays. Mais cette co viction ne fait que me donner un motif spirituel *intime* de pl pour me stimuler à remplir ce qui est essentiellement mon devoi de morale naturelle envers ma patrie et envers ma propre vocatio nationale personnelle. Jamais cette conviction ne pourrait légitim un changement d'orientation de mon action, essentiellement dir gée sur des fins de morale naturelle. Jamais elle ne pourrait lé timer l'emploi des moyens (la guerre) qui ne seraient pas légitim sur le plan de la morale naturelle, et pour des fins *purement* pr fanes. Présenter notre résistance ou notre offensive nationa comme une croisade, ce ne serait pas renforcer, mais au contrai à mon avis détruire sa légitimité. — Est-ce correct ? Êtes-vous d'a cord ? Ne trouvez-vous pas que cela aussi devrait être dit...

Puis ces lignes de Jean Lacroix :

J'aurais beaucoup à vous dire non sur l'attitude profonde d *La Vie Intellectuelle* — qui est juste — mais sur la manière. Chri tianus abuse de la conscience chrétienne ! Ne donnons pas prise l'accusation de croisade, mais plaçons-nous davantage au point d vue civique : si l'Allemagne a le droit de défendre ses intérêts, nou avons le droit de défendre les nôtres. La religion est une cho pure pour laquelle je refuserais absolument d'employer des moye impurs, comme la guerre (je suis contre toute croisade!); mais l valeurs partiellement impures peuvent réclamer parfois des moye partiellement impurs (l'absolue pureté des moyens pour des fi partiellement impures, quoique valables, est du pharisaïsme).

Les deux lettres que nous publions posent de nombreu

problèmes sur lesquels il serait bon d'apporter d'utiles précisions (moyens purs et moyens impurs, guerre juste, etc.). Nous comptons bien (avec le concours de nos correspondants) y revenir. Pour l'instant, contentons-nous de rassurer nos amis.

Christianus ne songe pas à prêcher la guerre sainte. Tout autant qu'eux il tient à la distinction, pour laquelle il n'a pas encore renoncé à combattre, entre l'action que le chrétien doit mener en tant que citoyen dans la cité temporelle, et celle où il s'affirme en tant que chrétien, le témoin de la Vérité incarnée. La guerre n'est pas une méthode d'apostolat au service du Prince de la Paix; elle reste la plus funeste des luttes de ce monde. Mais quel que soit le domaine de son action, le chrétien reste chrétien et doit agir en chrétien. Sa foi doit le guider et le stimuler. Si son pays est en danger, elle doit lui rappeler, de façon plus pressante, que la piété envers la patrie est une vertu chrétienne. Le théologien doit maintenir que la lâcheté, en ce domaine, serait péché contre la justice et contre la charité envers nos frères les plus proches. S'il se trouve, en outre, — comme c'est le cas de nos jours, — que notre pays soit une des rares terres d'Europe où la foi chrétienne puisse être encore professée librement, il est urgent de rappeler qu'une faute contre la patrie ne serait pas sans contrecoup contre la vie même de l'Église. Identifions-nous ainsi la cause de l'Église et celle de la France ? Assurément non, car le salut de l'Église dépend d'abord du Christ, et ensuite de nos réussites temporelles. Mais une faute reste une faute, et nul ne peut s'étonner qu'elle ait son retentissement dans la vie même spirituelle. Prêchons-nous pour autant la guerre sainte ? Encore moins. Car *Christianus* a rappelé avec autant de force le devoir d'aimer et de servir la paix. Comment concilier cette volonté pacifique et la défense de notre pays ? C'est le problème qui se posera inlassablement au cours des mois qui vont venir. Le chrétien ne peut désespérer d'y parvenir ; mais pour cela il faudra la collaboration de tous, et c'est pourquoi nous serons reconnaissants à tous ceux qui nous aideront à prendre une conscience plus nette de nos devoirs.

DOCUMENT

L'aumônier jociste (1)

Ces quelques réflexions sont le fruit d'une expérience dont le principal mérite est sans doute de durer depuis dix ans et de survivre depuis quatre ans à la rude épreuve de nos fonctions curiales. Je vais rappeler d'abord quelques aspects du problème jociste qui ont guidé l'action des aumôniers dans notre ville. Et essayer de montrer ensuite comment, à l'aide de ces lumières, notre action a pu et peut utilement s'exercer par les contacts individuels dans les comités et dans les cercles d'études.

LA SITUATION

D'abord, nous étions bien convaincus qu'en nous adressant à la classe ouvrière nous abordions l'élément le plus actif et le plus audacieux de notre ville. Bien que farouchement conservateurs, déjà, quand il s'agit de défendre leur législation protectrice, les ouvriers demeurent cependant, dans leur ensemble, révolutionnaires, et cela autant par atavisme de classe que parce qu'ils se croient toujours arbitrairement frustrés de la considération, de l'autorité et des avantages matériels auxquels ils ont droit. Bien que dans cette attitude il semble n'y avoir que des appétits, il y a heureusement beaucoup mieux : entre autres choses, un légitime souci de dignité et de justice.

Par ce biais, et le contact habituel avec les jocistes nous l'a prouvé, on peut assez facilement réintroduire le Christ

(1) Rapport présenté aux journées d'aumôniers fédéraux de la L.O.C., 19-20 septembre 1938.

ans la classe ouvrière, endiguer, canaliser ce légitime be-
oin de réforme en le ramenant à sa vraie source : la réforme
e soi-même d'abord. Loin de nous effrayer de ce ferment
évolutionnaire et d'y éprouver comme sur un terrain mou-
ant l'inquiétude de l'instabilité, nous devons, au contraire,
ous y sentir à l'aise, et, nous rappelant que la vie chré-
enne ne dépend pas des cadres actuels dans lesquels elle
'est intégrée, nous devons chercher la vraie stabilité dans la
auvegarde intégrale des vérités immuables sur lesquelles
epose la solidité de notre mouvement.

Autre préoccupation essentielle : réconcilier l'Église avec
a classe ouvrière. Celle-ci, dans son ensemble, croit encore
ur comme roc à la trahison des clercs. Même les meilleurs
es siens, s'ils accordent à cette Église tout crédit pour régler
es affaires de leur éternité, doutent encore qu'elle puisse ins-
irer la direction des affaires temporelles et redoutent, peut-
tre inconsciemment, que ce ne soit pour les frustrer qu'elle
borde ce terrain dangereux. Devant ce fait, présenter l'idéal
hrétien dans toute sa pureté, le ferment chrétien dans toute
a vigueur réformatrice, voilà la tâche urgente à laquelle
ous devons donner un grand soin.

Nous n'avons jamais perdu de vue, non plus, que nous
ous adressons à des adultes, donc à des hommes déjà sta-
ilisés dans la vie, ayant des responsabilités d'adultes, une
gidité de jugement qui les rend moins sensibles que les
ocistes à une influence extérieure. D'où nécessité d'une pru-
ente réserve, d'une patiente influence et une bien méritoire
ésignation devant les très lents et quelquefois problémati-
ues progrès de nos militants. Nous venons de prononcer le
iot de prudence, nous ne voudrions pas qu'on le confonde
vec celui de crainte. Ne faisons point peur à nos militants,
iais n'en ayons pas peur non plus, sinon notre influence
iit naufrage. Ces hommes à l'imposante carrure ne sont pas
erribles du tout pour qui sait les aborder simplement, sans
ide bonhomie, mais sans timidité non plus. Car nos locistes
ésirent trouver chez nous la véritable virilité chrétienne, ils
ésirent y trouver aussi la compétence. Chez les jocistes, une
ialadroite familiarité pourrait parfois stériliser l'action bien-
iisante de l'aumônier. Chez les locistes, ce serait plutôt no-
e ignorance, notre méconnaissance des problèmes qui les
réoccupent et auxquels ils demandent que nous donnions
ne solution chrétienne précise, qui pourrait les rendre dé-
ants à notre égard.

Nous nous sommes efforcés également de nous souvenir
ue nos militants n'étaient pas de simples individus comme
la J.O.C., **mais qu'ils sont des familles.** A travers les réac-
ons du mari, essayons toujours de deviner celles de l'é-

pouse. L'action lociste ressemble un peu à ces voitures tra
nées par deux chevaux; les efforts combinés des deux le
font marcher à belle allure, les ruades de l'un paralysent le
efforts désespérés de l'autre.

Enfin, entre autres choses, rendons-nous bien compte qu'e
travaillant pour la L.O.C. nous ne servons pas immédiate
ment ce qu'on a coutume d'appeler, si improprement d'ai
leurs, la vie paroissiale; le militant lociste pourra difficile
ment être membre assidu d'une chorale ou d'une associatio
d'hommes chrétiens, et il vaut mieux qu'il en soit ainsi parc
que, d'abord, il manque de temps, mais aussi parce qu
étant donnés les préjugés ouvriers au sujet de nos œuvre
traditionnelles, il est préférable qu'il conserve intact à leu
yeux son auréole ouvrière. Et ce faisant, c'est la vraie vi
paroissiale qu'il développe puisqu'il permet à la vie divin
de pénétrer peu à peu le milieu paroissial tout entier. C
quelques réflexons, mûries au contact presque quotidien d
nos locistes, nous ont mieux fait comprendre, me semble-t-i
l'action que nous avons à mener auprès d'eux.

DIRECTION SPIRITUELLE

Pour étrange que cela paraisse, la direction des militan
adultes offre moins de difficultés que celles des jeunes de l
J.O.C. Nos jeunes, par leur timidité et leur inconstance, re
dent souvent les contacts très difficiles et les conversatio
intimes laborieuses; ils se troublent et manquent de sincérit
si l'on aborde sans précautions certains sujets qui les agiten
L'adulte n'a plus au même degré la crainte d'être découve
dans sa vie intime, c'est rare qu'il dissimule et qu'il jug
importun le prêtre qui, avec discrétion, pénètre dans son ja
din secret; les conversations y gagnent en spontanéité et e
franchise. C'est du moins l'expérience que nous avons fait
nous-même. Mais, en revanche, ces adultes demandent un
argumentation plus solide, un exposé des motifs plus comple
que les jeunes, avant de donner leur adhésion aux résolu
tions qu'on leur propose. Le jociste croit sur parole le prêtr
qui a gagné sa confiance, le lociste ne demande qu'à croir
à la condition qu'on prenne le soin de bien éclairer sa co
viction.

Ce que nous avons constaté ici pour les adultes de l
branche masculine est beaucoup moins vrai pour la branch
féminine; auprès des militantes, là où le raisonnement l
plus solide échoue, la vigueur de notre conviction et l'ardeu
à la communiquer réussissent presque toujours à emporte
leur adhésion.

S'il nous a été relativement facile en conversation particulière d'aborder à peu près tous les sujets et de convaincre nos interlocuteurs, la difficulté a été tout autre quand il s'est agi de faire passer dans la vie les convictions acquises. La difficulté est également grande chez les jocistes, mais pour un autre motif, eux sont des inconstants, le lociste a de vieilles habitudes. Il faut savoir attendre : la vie conjugale, par exemple, chez ceux que la J.O.C. n'a pas formés présente bien des lacunes. Installés avec une quasi-sécurité dans leur conduite blâmable, il leur faudra une longue évolution pour rétablir l'ordre divin aux sources de la vie. De même, pour leur vie religieuse, certains seront beaucoup plus vite chrétiens que pratiquants. Aussi bien, avons-nous constaté, à moins qu'il ne s'agisse d'âmes déjà éclairées et soucieuses d'accomplir en tout la volonté divine, que la première ébauche de la formation devait se faire par le moyen de la charité. Dès que le militant lociste se met à rendre service, nous le tenons... il ira jusqu'au bout. Nous ne savons pas d'arme plus puissante à mettre entre ses mains et les nôtres. Dans une section, composée uniquement des éléments venus de la masse, les militants ne se forment que par ce procédé.

Un autre procédé à exploiter à fond dans la direction de ceux qui ont quelque responsabilité dans leur milieu de travail, c'est le souci scrupuleux de la justice; il faut les passionner pour la pratique de cette vertu; rien de plus formateur pour eux, rien ne leur donnera plus d'ascendant sur leurs camarades qui la pratiquent si peu dans les groupements auxquels ils appartiennent. A l'appui de cette affirmation, nous pouvons donner l'exemple d'un dirigeant attaché à la direction du personnel dans une grosse usine; il nous disait encore, il y a peu de jours : « Ce qui fait toute ma force, c'est que je suis scrupuleusement juste. Au début, les délégués du personnel ont refusé de traiter avec moi parce que j'étais chrétien et que je dévoilais toujours la déloyauté de leurs procédés, aujourd'hui qu'ils sont rejetés par leurs camarades, à cause de leur conduite même, je collabore d'une manière très cordiale avec les nouveaux élus; je les ai tout le temps dans mon bureau, ils ne savent rien faire sans moi. »

Enfin, à propos de toutes les organisations existantes et qui sont entre les mains des communistes ou des socialistes, il faut éveiller le sens de leurs responsabilités. Nous voyons un dirigeant de section qui jusqu'ici s'écartait avec mépris de toutes les manifestations du patronage laïque où allait son fils, et qui maintenant se préoccupe de causer avec les dirigeants de ce patronage et cherche le moyen de se faire accepter au bureau.

Mais alors, dira-t-on, dans vos contacts avec les dirigean locistes vous ne parlez jamais de messe, de prières, de com munion. **Je crois beaucoup plus urgent de parler d'action chrétiennement accomplies.** Le reste viendra trop lenteme peut-être à notre gré, mais viendra tout de même. Parfo plus vite que nous ne l'espérions. Quelle n'a pas été ma su prise, par exemple, lorsque j'ai vu un jour un de mes dir geants, pas très pratiquant je vous assure, assister pieuse ment à la messe avec un livre... Depuis, c'est devenu pour l habitude, il assiste même assez souvent aux complies à l paroisse. Que voulez-vous de plus pour rendre un curé he reux ?

LES RAPPORTS AVEC LE MOUVEMENT

Comme à la J.O.C., ce travail d'influence individuelle v être grandement facilité par les réunions de comité et d cercles d'études.

A propos de ces réunions, il faut tout de suite dissiper un équivoque. Plus encore qu'à la J.O.C., puisqu'il s'agit d'a dultes, pourrait-on être tenté d'abandonner la responsabili de la section aux dirigeants; d'autre part, quand on deman aux jocistes ou aux locistes pourquoi un aumônier est néces saire à la section, ils donnent des réponses comme celles-c « Parce qu'on a besoin d'être éclairé sur la religion, de tro ver auprès de lui les réponses aux objections qu'on no pose. » Tout ceci est vrai, mais combien incomplet! Même nos dirigeants étaient de vrais responsables, même s'ils co naissaient la théologie mieux que nous, notre place à L.O.C. serait aussi indispensable qu'auparavant, car no avons une responsabilité et un travail qui nous sont propre que personne ne peut faire à notre place, comme le laïque ses responsabilités et son travail à lui. Nous sommes de dro des distributeurs de divin chargés par le Christ d'informer d divin toute la vie lociste. Or, en raison de notre consécratio et des pouvoirs qu'elle confère, non seulement nous ne d vons pas nous effacer, mais nous devons être, bien entend dans notre domaine exclusivement, un ferment plus actif plus dynamique, puisque personne n'est plus revêtu qu nous de la puissance divine. Mais mettre le divin dans tout les responsabilités de nos militants, ce n'est pas prendre s responsabilités. Nous voyons bien la nuance, elle est d'im portance.

Les dirigeants croient tout naturellement qu'ils vienne d'abord au comité pour préparer les réunions. Réagisso tout de suite devant cette conviction : non, ils ne vienne

pas d'abord préparer les réunions, ils viennent avant tout contrôler et organiser leur influence. Dans une section féminine, pendant longtemps quand on demandait aux dirigeantes : « Avez-vous l'ordre du jour du comité ? » elles répondaient infailliblement : « Oui, on va préparer le cercle d'études, commentaire d'Évangile, etc. » Alors, patiemment, l'aumônier reprenait : « Madame, avez-vous vu telle militante, l'avez-vous aidée à faire telle visite, etc. »

C'est au comité à prévoir et organiser l'influence des militants et à montrer qu'elle doit être familiale. Nous avons à le rappeler fréquemment, aux anciens jocistes surtout, et à bien montrer qu'elle doit se faire selon les aptitudes et les possibilités de chacun. C'est parce qu'on l'avait bien compris dans une section qu'à propos de l'enquête sur l'école, la femme d'un dirigeant, qui allait tous les jours chercher ses enfants à la sortie de classe, a réussi à aborder l'instituteur et à avoir de très utiles conversations avec lui.

Quoique cela puisse surprendre, nous devons enseigner à nos dirigeants à se servir de « meneurs ». Cette initiation s'impose pour ceux que la J.O.C. n'a pas formés. C'est que nous, vieux routiers du mouvement, nous avons besoin de nous refaire une mentalité de débutants, de nous souvenir de nos incompréhensions du début pour pouvoir bien éclairer nos dirigeants novices. Alors surtout soyons patients, ne succombons pas à la tentation de faire à leur place, sous prétexte de rapidité; patiemment, inlassablement, apprenons-leur leur métier. D'autant qu'il faut beaucoup plus ménager leur susceptibilité que celle des jocistes, et donc tenir grand compte de leurs décisions et de leurs avis. Nous apprenons beaucoup mieux à écouter et à réformer nos façons de voir et d'agir depuis que nous sommes aumôniers jocistes.

UTILISER LES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Nous signalons également que pour donner à nos dirigeants le sens de la responsabilité il y a, entre autres, un bon moyen, celui d'utiliser les événements locaux : une grève se déclenche dans telle usine du quartier, un club de loisirs travailliste s'organise, les catholiques sont partout absents, ils critiquent mais ne font rien. Nous devons faire comprendre, alors, que la place des dirigeants jocistes serait là où se prennent ces initiatives, où des ouvriers comme eux la plupart du temps les ont prises, pour que peu à peu l'esprit chrétien les pénètre. « Vous avez raison, monsieur l'abbé », disait à propos d'une de ces remarques un dirigeant de section à son aumônier, « nous sommes des pantouflards ». Sans

doute ce dirigeant ne va pas, pour autant, essayer tout de suite de pénétrer dans ces organismes, mais il s'en préoccupe déjà et c'est beaucoup.

FORMER NOS MILITANTS

Enfin, comme nous aidons nos dirigeants en comité à organiser leur action, nous devons également les aider à organiser leur vie spirituelle. Il semblerait qu'il y a contradiction entre ce que nous affirmions tout à l'heure : ils seront chrétiens avant d'être pratiquants, et ce que nous avançons maintenant; bien au contraire, il y a suite logique. L'amour du prochain conduit à l'amour de Dieu. Dès que le lociste se dévoue, il est mieux disposé à tourner ses regards vers le Christ. Sans doute, il est difficile de faire prendre des habitudes chrétiennes à ces adultes, mais comme à la J.O.C. c'est indispensable pour les dirigeants, la fécondité de leur action en dépend. A désordre de vie spirituelle correspond désordre de vie apostolique. Nous voyons telle dirigeante aux élans de ferveur et de zèle magnifiques, mais qui, par son inconstance même, rend stérile une grande partie de son action. Tout n'est d'ailleurs pas définitivement compromis, car à mesure que son amour de la L.O.C. augmente, sa volonté d'acquérir les aptitudes et les grâces nécessaires pour son succès s'accroît aussi. — En ce qui concerne les cercles d'études, il faut insister énergiquement pour que l'on n'y amène pas, sans préparation et sans avis préalable du comité, de nouveaux membres, afin de n'y avoir que des militants. Mais si, encore inexpérimentés, nos locistes d'hier amènent un camarade ? Puisqu'il y est, il faut bien le garder. Cela n'a d'ailleurs, en général, pas grand inconvénient si nous savons maintenir l'esprit de conquête dans les réunions. Car de deux choses l'une, ou le nouveau venu ne se sentira pas à son aise et il partira, ou il se mettra au diapason de ses camarades. Nous voyons, par exemple, dans une section deux braves hommes, l'un à tel point timide qu'il n'osait prononcer une parole, l'autre qui dormait à presque toutes les réunions. Cela a bien duré six mois. L'aumônier par ses conseils répétés, ses encouragements, son enthousiasme, les dirigeants par leur exemple ont fait réfléchir ces réfractaires, l'un est devenu déjà responsable de tout un quartier, l'autre non seulement ne dort plus, mais demande du travail. Il faut encore en prendre notre parti, dans certaines sections les réunions dirigées par des non-jocistes resteront longtemps peu ordonnées. Ne nous décourageons pas, et surtout ne brusquons rien. Pourvu que nous, nous voyions bien clair dans le

out poursuivi et les moyens à employer pour l'atteindre, le
este viendra nécessairement. Il a fallu beaucoup de temps
ux dirigeants et aux dirigeantes d'une section pour sortir un
ercle d'études potable, et ce n'est pas encore très brillant.
Cependant, on avançait. Pourquoi ? parce qu'aux yeux des
ons militants l'influence valait mieux que la réunion, on hé-
sitait en menant l'enquête, mais on avait fait des visites,
endu service, discuté avec des camarades, porté le journal.

C'est pourquoi, sans nous effrayer de ces réunions incohé-
entes, nous devons à tout prix et avant tout accrocher nos
nilitants aux familles du quartier. Avant que de parler d'in-
luence dans le milieu de travail, de souhaiter la pénétration
les organisations ouvrières existantes, allons au plus pressé,
lemandons à nos militants de s'intéresser aux voisins les
plus proches, non pour se livrer à des commérages dange-
eux, mais pour faire plaisir, rendre service, nouer des rela-
ions de véritable amitié. Ces petits riens sont à la portée de
ous. De grâce, faisons-leur bien comprendre qu'en faisant
cela ils font la véritable L.O.C. Quand ils l'ont compris, on
peut dire qu'ils ont l'esprit lociste. Nous n'avons réussi dans
es sections de notre ville que par ce procédé ; je le crois
essentiel.

DES ACTES

D'autant qu'il est un écueil à éviter, et que l'on rencontre
lans des réunions menées par d'anciens jocistes. Ces réu-
iions marchent trop bien. La discussion bat son plein, on
'intéresse aux questions religieuses, on interroge, on discute
t sans fin. L'enquête sur l'école passionne ces jeunes papas,
nais, la réunion finie, pas de travail pratique contrôlé ou
roposé... On a bien discuté, on repart content jusqu'à la pro-
haine fois. Ceci s'est passé pendant longtemps dans une
ection, l'influence combinée de l'aumônier fédéral et de l'au-
iônier de section n'a pas été superflue pour faire cesser
ette déviation.

Comme nous avons besoin de nous refaire simples et dé-
ordants de charité pour produire, sur ces âmes matérialisées
e sachant presque rien de la religion, si disposées à adop-
er les solutions politiques pour résoudre tous les problèmes,
choc sauveur, les faire entrer et les maintenir dans la cha-
té du Christ. Nous voyons tel militant nous ressasser sans
esse ses difficultés avec ses voisins, tel autre nous parler
vec complaisance de ses démêlés avec ses adversaires de
yndicat. A chaque coup l'aumônier réagit, d'autres locistes
agissent avec lui depuis quelque temps, et voilà qu'au

cercle d'études on commence à entrevoir un moyen de co
quête que l'on ne soupçonnait pas, celui de l'intarissab
bonté.

ÉCHANGES VITAUX

Et ceci nous amène, en terminant, à redire ce que nous sa
vons tous : que la J.O.C. comme la L.O.C. dépendent, en dé
nitive, de nous. Ces âmes sont tellement saturées de ma
rialisme, tellement ignorantes de ce qui fait l'essentiel de
vie chrétienne que nous seuls pouvons le leur révéler. Po
remettre le Christ dans toutes ces vies, dans tous ces milie
il faut un si puissant courant de grâces, une si vigoure
force d'exemple que nos locistes comme nos jocistes no
obligent à nous améliorer sans cesse, à devenir un ferme
toujours plus actif, et c'est pour ça que nous les aimons ta
et qu'une fois pris par le mouvement nous ne pouvons p
nous reprendre. Comme, grâce à eux, notre sacerdoce no
est apparu encore plus beau et notre vie apostolique bea
coup plus féconde !

Abbé MAUQUIER.

QUESTIONS SOCIALES ET POLITIQUES

CIVIS. *Mise en garde.*

Ne soyons pas hostiles *a priori* au rapprochement franco-allemand, mais veillons à ne pas être dupes.

P. VIGNAUX. *Points de vue sur la grève générale.*

Devant la menace extérieure, le gouvernement devait être maître de toute tentative de désordre ; mais après l'échec de la grève générale une politique de réaction inintelligente serait funeste à la France.

J. TONNEAU, O. P. *Le libéralisme économique.*

Sommes-nous condamnés à osciller perpétuellement entre le socialisme et le libéralisme ? N'y a-t-il pas là un vice radical d'intelligence ?

M. JACQUES. *La paix avec Hitler ?*

M. von Ribbentrop vient à Paris, et Hitler décide de retrancher de *Mein Kampf* le passage le plus hostile à la France : n'est-ce pas tout simplement le signe que nous sommes devenus incapables de gêner désormais le germanisme en marche ?

Le mois social.

Mise en garde

Si des Français ont conçu la politique de facilité comm un moyen de couler des jours insouciants, ils doive commencer à revenir de leur illusion. Nous craignons c pendant leur penchant naturel à y retomber. Peut-êt quelques-uns se sentent-ils portés, par la détente de not rapprochement actuel avec l'Allemagne, à rêver d'u nouvelle période léthargique. C'est donc le moment leur déclarer qu'ils se trompent et que, pas plus qu'hie la somnolence n'est de saison. Ne nous gardons pas moi de confondre l'effort avec les mouvements convulsifs les impulsions solennelles. L'activité sereine et contin qui porte des fruits n'a rien de commun avec les soubre sauts d'énergie que l'on voit chez nous quand l'aigui lon se fait trop vivement sentir. Il ne s'agit pas de pa ser brusquement de la lenteur endormie à la précipitatio apeurée. Entre l'ataxie et la frénésie il y a place pour l formule d'une politique française enfin digne de nous.



Nous nous sommes faits trop souvent ici, et quand il avait quelque mérite à le faire, les avocats d'un accord ave l'Allemagne, pour nous y déclarer opposés aujourd'hui malgré le mauvais choix du moment et l'état d'infériorit qui nous donne l'air d'accorder à la brutalité ce que nou avons refusé à la bonne volonté. Il eût mieux valu traite vainqueur que vaincu, et jouer avec des atouts en mai qu'une fois la partie perdue. Il serait vain cependant d s'épuiser en récriminations destinées à faire long feu. Es sayons, au contraire, de tirer le meilleur parti des faits tan pour les avantages immédiats que pour l'éloignement de maux futurs.

Ayons le courage de dire que la condition vitale d'heu reux résultats, est une attitude d'extrême vigilance. Nous avons, nous Français, le cœur sur la main. On le sait, et o en abuse.

Il y aurait aujourd'hui une naïveté criminelle à méconnaître le principe fondamental de la politique hitlérienne et mussolinienne, qui est la négation d'un Droit supérieur à l'égoïsme national et l'affirmation du caractère provisoire et fallacieux des traités. Soyons avertis de nous méfier. Il serait aussi maladroit de refuser tout accord que de supposer à nos adversaires des sentiments qui ne sont pour eux que des mouvements de candeur stupide et de maladresse politique. La main tendue n'est à leur jugement qu'un moyen d'obtenir sans éclat ce que le poing fermé ne pourrait plus arracher sans risques énormes. Songeons à l'insecte carnassier qui paralyse les centres nerveux de sa proie avant de la dévorer. Souvenons-nous des procédés qui ont chloroformé l'Éthiopie, l'Autriche et la Tchécoslovaquie et qui ont domestiqué la Pologne. Ce n'est pas manquer à la loyauté que de se défier des coups fourrés et de garder l'œil fixé sur la main gauche de l'ennemi pendant que sa main droite feint de jouer franc jeu.

Il y a plus d'une raison de croire qu'on veut nous embrasser pour mettre la main dans nos poches, et y maintenir notre revolver. La création récente en tous pays d'une Association des Allemands à l'étranger, avec son chef et ses cadres, crée un État dans l'État. C'est un fait qu'il serait insensé de négliger bien que notre grande presse ait soin de n'en pas plus parler qu'elle ne fait mention de la persécution des catholiques et des Juifs. N'est-il pas étrange, d'autre part, qu'au moment où nous nous avançons en souriant vers l'Italie, le Régima fasciste *journal de Farinacci, très haut personnage du parti qui écrit sous le regard de son chef, se répande en propos injurieux contre la France ? N'est-il pas aussi singulier que, lors du dernier discours du 4 novembre de M. Mussolini, la foule des chemises noires rassemblées ait « spontanément » crié « Tunisie, Corse, Savoie, Nice ! » et que les journaux allemands se fassent avec faveur l'écho de ces cris trop significatifs des intentions officielles ?* (1) *Nous ne pouvons oublier que l'Allemagne et l'Italie n'ont que des applaudissements pour le Japon qui fait la guerre la plus barbare en jurant qu'il ne la fait point, et qui brûle, viole, pille et martyrise les Chinois,*

(1) Ces lignes ont été écrites avant la scandaleuse manifestation du Parlement italien.

tandis que, la main sur la poitrine, il proteste n'avoir d'autre dessein que de s'en faire aimer.

C'est une première raison de nous méfier. J'en vois une autre.

Nulle frontière, aujourd'hui moins encore qu'autrefois en raison de la T.S.F. et des journaux, n'est d'une rigoureuse imperméabilité. Les différences de tension accentuent les phénomènes de communication réciproque. Est-il besoin de dire qu'elles se font sentir au détriment des pays de moindre potentiel ? On voit se produire alors comme une pénétration de l'étranger qui intervient en secret, mais non sans efficacité, dans la conduite des affaires publiques. L'influence de Moscou a été justement signalée. Que celle de Berlin et de Rome existe, on ne saurait le nier. Si nous en doutions, l'attitude de nos journaux serait là pour nous en persuader.

Il n'est peut-être pas de témoignage plus évident de notre état de débilité politique, après celui de nos renoncements. Un organisme affaibli se défend mal contre les toxines qu'un sang plus riche aurait vite fait de neutraliser ou d'écarter.

Ne cachons pas que les accords récents menacent de donner à ce péril une virulence particulière. Les adversaires du ministère actuel affirment qu'Hitler avait demandé, en vue de l'accord en préparation, qu'une convention fût signée analogue à celle qui lie la Pologne à l'Allemagne, et lui interdit d'en critiquer la politique intérieure. Deux décrets-lois, prétend-on, étaient déjà rédigés. Quoi qu'il en soit du bien-fondé de cette affirmation, elle est l'expression d'une crainte qui n'est pas sans motif. Le nazisme qui ne redoute plus la force diplomatique ou militaire de la France, a peur encore de son influence intellectuelle et spirituelle. Le fascisme a les mêmes inquiétudes. Nous ne pouvons l'ignorer.

Pour que les ententes récemment conclues soient un bien pour nous, la vigilance et la défiance sont le premier conseil de la prudence.

Amis, nous consentons à le devenir. Amis, oui, mais pas dupes.

CIVIS.

Points de vue sur la grève générale

Juger avec fermeté des événements, alors qu'ils passent, est chose difficile, car leur passage éveille, change et parfois renverse notre sentiment.

La grève générale du 30 novembre peut être l'objet d'une analyse dont l'intérêt dépasse cette journée. Cette note voudrait seulement proposer quelques thèmes de réflexion, quelques points de vue, que l'on classera simplement.

1° *Devant les décrets-lois Reynaud,* l'attitude de l'ensemble des Français a été telle qu'on pouvait la prévoir, connaissant l'état de la communauté nationale, morne, dissociée, sans vive réaction. La réaction des milieux ouvriers a cependant paru vive. Donnons-en, à grands traits, une analyse critique :

— pas d'examen sérieux de la conception technique, économique de l'*expérience* : on parle, une fois de plus et sommairement, de *pouvoir d'achat,* on ne comprend pas *le profit,* on s'indigne de l'appel libéral aux capitaux évadés;

— émotion et agitation sur la partie fiscale des décrets : impôts de consommation et taxe de 2 % sans *abattement à la base*;

— quant aux *mesures sociales,* elles ont provoqué une double réaction :

a) Réaction de masse contre le nouveau régime de la durée du travail : la principale difficulté, en cette ma-

tière, tenait au fait que *les quarante heures* constituaient pour les travailleurs le *symbole* de la nouvelle législation sociale; la présentation des décrets-lois, le mot de M. Reynaud sur *la semaine des deux dimanches,* et les premiers essais de nouvelle répartition du travail ont maintenu ou replacé le débat dans le jeu passionné des symboles, au lieu de le ramener à une discussion technique, industrie par industrie. Des notes et circulaires du ministère du Travail ont d'ailleurs, sur ce point, amendé les décrets-lois.

b) Parmi les syndicalistes avertis, on note une autre réaction qui touche un point plus grave : la tendance à négliger la consultation des organisations syndicales, à restreindre le champ d'application des conventions collectives. Notre régime des relations du travail est fondamentalement contractuel; ne fait-on point un pas de plus (il y en a déjà de faits, avec la pratique du surarbitrage) vers un régime réglementaire, qui se passerait de l'adhésion ouvrière, éliminerait l'intervention des syndicats ?

Toutes ces impressions ont composé un sentiment ouvrier, de mécontentement réel, cultivé certes, mais en grande partie spontané, très vif chez les *militants* (j'entends la couche moyenne : entre les dirigeants nationaux et la masse). Comment allait s'exprimer cet état d'esprit ? Par une suite de circonstances que l'on ne peut encore parfaitement reconstituer, les dirigeants de la C.G.T. unanime s'orientèrent vers la grève générale.

2° *Devant la grève générale,* quelle fut l'attitude des chrétiens, ayant à prendre une décision personnelle le 30 novembre ? A peine posée, la question se trouvait tranchée par une façon d'évidence : la tradition catholique sociale, l'esprit légalitaire et l'histoire même du syndicalisme chrétien en France opposaient les dirigeants, militants et adhérents de la C.F.T.C. à l'idée de grève générale. Facile comme position de principe, cette

attitude a parfois demandé pas mal de courage dans l'application. On refuse donc la grève générale; mais positivement, que propose-t-on, pour réviser « la partie incriminée » des décrets-lois? On fait confiance au Parlement. Ceci me paraît une loi : dans la mesure où elles écartent l'action directe, les organisations ouvrières attendent le succès de leurs revendications du jeu normal de la démocratie politique.

3° *L'erreur de la C.G.T.* — j'envisage simplement l'erreur de calcul qu'a manifestée l'échec de la grève — me paraît consister dans la disproportion entre le sentiment qu'il s'agissait d'exprimer et le geste demandé, *avec les risques qu'il comportait.* Le péril était bien défini : dans l'industrie privée, rupture du contrat *individuel* de travail; pour les fonctionnaires, révocation; dans tous les services réquisitionnés, répression à la mesure de cette mobilisation de temps de paix. Ajoutons que chacun a eu le loisir d'imaginer ce qui le menaçait. En somme : risque *individuel précis,* alors que l'entraînement collectif était faible, inexistant en comparaison des grèves d'occupation de 1936. Depuis, la multiplication des mouvements et certains échecs récents ont usé la force ouvrière. Les dirigeants de la C.G.T. ne semblent pas l'avoir vu. D'ailleurs, que voulaient-ils, avec leur *grève générale*? Ce mot couvre en effet des notions ou réalités bien différentes :

— Il y eut d'abord la *grève générale mythique,* la révolution économique des anarcho-syndicalistes d'avant-guerre. Le 30 novembre, il ne s'agissait évidemment pas de cela, quoique le romantisme de la grève générale ne soit pas tout à fait disparu du mouvement ouvrier français et puisse encore faire illusion à quelques militants.

— Nous connaissons aussi la *grève générale à objectif politique,* qu'on veuille obtenir d'un gouvernement soit une réforme déterminée, soit l'abandon du pouvoir. En

principe, le mouvement doit continuer jusqu'au succès. Mais, généralement, il échoue durement : aux années 20, la C.G.T. a vainement cherché par cette voie la nationalisation des chemins de fer, et les *Trade Unions* la nationalisation des mines. Le 30 novembre, pensait-on faire disparaître les décrets-lois et le gouvernement ? En ce cas, on ne pouvait limiter *a priori* le mouvement à vingt-quatre heures.

— On en vient à une troisième catégorie : *la grève générale, simple manifestation.* Le type en est fourni sans doute par le 1er mai.

Étant donné que la C.G.T. engageait les services publics et que le gouvernement procédait à des mesures de réquisition, la manifestation ouvrait un conflit avec l'État. De là, l'échec. Deux cas de grève générale ont peut-être donné quelques illusions aux hommes de la C.G.T. : le demi-succès du 12 février 1934, la victoire des syndicats allemands, sous la République de Weimar, quand le général Kapp occupa Berlin. Mais le 12 février 1934 venait après le 6 février; il y avait eu essai ou apparence de coup de force. Quant au général Kapp, sa position était de coup d'État, nettement insurrectionnelle ; la grève apparaissait comme une réaction de défense constitutionnelle. Dans les milieux syndicalistes et socialistes, on a bien senti, fin novembre, ce genre de problèmes : on a insisté sur les vacances prolongées du Parlement, contesté la légalité des décrets de réquisition. Mais tout cela était bien oublié; moralement et matériellement, la force du gouvernement était massive. Concluons que les dirigeants cégétistes auraient dû réfléchir à la complexité de la notion de grève générale et aux rapports entre *l'action directe* et *la légalité républicaine* : il ne s'agit pas d'idéologies, mais de réalités sociales.

4° La grève réfutée et expliquée, comme on peut expliquer une erreur, que penser de ses *conséquences* ?

Laissons de côté les conséquences proprement politi-ues. Limitons-nous au point de vue social, en détermi-ant un principe d'analyse.

Le monde comporte actuellement deux types de ré-ime des relations du travail : le *corporatisme* des États otalitaires, le *contractualisme* des pays démocratiques. a révolution juridique de 1936 nous a fait, brusquement t totalement, vivre selon le second type : les rapports ıdustriels se trouvent fondamentalement réglés par des onventions collectives, conclues entre syndicats libres. e régime, comme tout autre, n'est viable qu'à certaines onditions : l'une d'elles, c'est l'existence de forces syn-cales suffisantes pour qu'il existe un équilibre, une ırité réelle entre les parties au contrat de travail. Or échec de la grève, la « régression » qui suit toujours en ıreil cas pourrait conduire, ou le patronat ou le sala-ıt, à un tel renversement de forces que le régime d'é-uilibre ne puisse plus fonctionner. En ce cas, à moins constitution en France d'un État totalitaire, il n'y ırait plus qu'à attendre (avec crainte ou espoir, peu ıporte!) un nouveau renversement, style 1936. Il y a nc des raisons non seulement d'humanité, mais de ysique sociale contre l'exploitation de l'échec de la G.T., contre tout esprit de revanche : c'est pourquoi ux-là mêmes qui, par principe d'autorité, ne voulaient s de *la conciliation* avant la grève, doivent la vouloir suite, comme la seule politique du travail qui, en dé-ocratie, puisse préserver le sentiment de la commu-uté nationale.

PAUL VIGNAUX.

DOCUMENT

Appel à la conciliation

Nous publions, en nous y associant, cet appel que le crétariat général de la L.O.C. nous communique le 2 déc bre 1938 et qui illustre exactement l'article précédent.

Au nom des familles ouvrières, la L.O.C. (Ligue Ouvr Chrétienne), tout en réclamant l'humanisation des déc lois, s'est opposée avec énergie à la grève générale.

Avec la même indépendance et la même force, elle clare aujourd'hui au patronat :

L'heure est grave et décisive. La conciliation dema par tous pour hâter le redressement national est pos dans la liberté. Mais à condition que des « représailles nérales » ne répondent pas à l'essai de « grève général

En abusant de l'échec de la grève, les employeurs c mettraient les mêmes fautes qu'ils reprochent aux tra leurs. La situation actuelle du pays n'est d'ailleurs pas putable à la seule classe ouvrière.

La L.O.C. affirme que des représailles dont les conséq ces atteignent des enfants innocents et des mamans an sées ne peuvent amener la paix sociale.

Elle souhaite que le patronat, conscient de sa respo bilité, facilite la conciliation.

Et elle appelle travailleurs et employeurs à unir l efforts pour que l'esprit de lutte fasse place à l'espri collaboration.

La L.O.C

Le libéralisme économique

Faute d'information ou faute d'imagination, on croit que la vérité économique ne peut qu'osciller entre deux partis extrêmes : la liberté ou la réglementation, le libéralisme ou le socialisme; et souvent, par crainte du socialisme, on penche vers le libéralisme, qui respecte au moins, dit-on, une valeur humaine fondamentale, la liberté.

C'est faire la partie belle au libéralisme économique que de saluer en lui le champion de la liberté. Il se présente comme tel, mais il sied de contrôler ses dires. Et l'on verra alors que, inconsciemment sans doute, les fauteurs du libéralisme économique sont victimes et se font ensuite les complices d'une curieuse équivoque. Car le libéralisme économique, devant l'histoire et en bonne logique, repose sur une philosophie fataliste.

Expliquons d'abord pourquoi cette doctrine reçut si improprement le nom de libéralisme. Pour un motif de circonstance, sur un point très particulier de politique économique, l'école dite libérale sembla défendre la liberté individuelle contre les interventionnistes ; cette défense de la liberté se bornait toutefois à une besogne négative et consistait à écarter du domaine économique le contrôle de l'État et l'empire de la loi. Les écoles interventionnistes prétendaient, pour des raisons d'ailleurs diverses et d'inégale valeur, que le domaine économique ne pouvait pas échapper à une réglementation légale. Or, pour les esprits superficiels, qui sont aussi les plus nombreux, moins il y a de loi, plus il y a de liberté; de là le succès non seulement de l'école, mais

aussi de l'épithète libérale arborée comme un drapea par les non-interventionnistes.

A la réflexion, on observe cependant que le législa teur, en promulguant une loi, rend hommage à la libert des hommes et lui fournit l'occasion de s'exercer. C'es pourquoi, du reste, il se garde d'intervenir dans les ma tières qui sont d'avance réglées par la nécessité natu relle; il ne légifère pas sur l'ordre des saisons, sur l rythme des pluies, quelle que soit pourtant l'importan sociale et économique de ces phénomènes. Lorsqu'i légifère sur un point donné, il fait profession de foi e une double liberté : d'abord, il admet que les homme sont maîtres de conformer leur vouloir aux prescriptio légales qui leur sont notifiées; puis, il admet que, le volontés étant ainsi modifiées, il s'ensuivra, en effe des conséquences pratiques, ce qui ne se concevrait pa si l'on ne reconnaissait aux hommes une certaine maî trise sur leurs actes extérieurs et par là sur le monde.

S'abstenir de parti pris, refuser d'agir, proclame que toute intervention est inutile, c'est peut-être adore la toute-puissance du destin, mais ce n'est pas, sembl t-il, la meilleure façon de défendre et d'honorer la li berté. A moins que... mais nous verrons en terminan comment, de manière détournée et illogique, le libéra lisme favorisa certaines libertés.

Il ne suffit pas, pour comprendre l'âme du libéralism économique, de l'opposer aux doctrines interventionnis tes; il faut remonter à ses origines philosophiques.

Le naturalisme qui caractérise la pensée du XVII siècle se traduit par une fervente curiosité à l'endroi des sciences physiques et une incompréhension pleine d dégoût pour la pensée métaphysique. La psychologi sensualiste et la morale utilitaire reflètent, en ce qu concerne la connaissance théorique et pratique d l'homme, ces deux tendances complémentaires du natu ralisme moderne : par le sensualisme, on se flatte d'ex pliquer la genèse des idées et de la certitude; par l'utili tarisme, de fonder une morale efficace et convaincant

— mais toujours sur la base scientifique et positive soit de la sensation, soit de l'intérêt bien entendu qui repose sur une balance de sensations, et sans jamais recourir aux entités « inconnaissables », aux « nuées » métaphysiques de Vérité et de Bien.

Plus profondément, et ceci pouvait donner une satisfaction secrète au besoin naturel de philosopher, le naturalisme se présentait comme une vérité de droit, nécessaire, évidente, comme une explication totale et optimiste de l'univers. La nature constitue un ordre excellent et infaillible, conçu par une sagesse souveraine et réalisé par une puissance infinie. Par là, le naturalisme devenait une religion, pour un siècle oublieux du Christ : respecter les lois naturelles et les données de la sensation en renonçant aux préjugés, c'est atteindre infailliblement le vrai; suivre le penchant naturel qui pousse chacun à rechercher son plaisir, son avantage, quand il l'a clairement aperçu, sans souci des superstitions ou d'opinions factices, c'est nécessairement faire le bien. Imaginer que l'Ordonnateur suprême aurait pu semer d'obstacles contre nature, de mystères déconcertants, de renoncements barbares la voie du vrai bonheur et de la vertu, ce serait faire injure à sa bonté et à sa sagesse. Croire en Dieu revient à croire à la bonté native de l'homme, à la vérité de ses sensations, à la bonté de ses penchants naturels.

Le naturalisme utilitaire devait nourrir deux types de philosophie sociale : un type pessimiste et « sauvage », à la Jean-Jacques, vitupérant dans la civilisation et dans la vie de société la source des mensonges, des erreurs et du vice, et préconisant un retour à une vie simple et naturelle, « innocente », sous la forme idéaliste, édénique et austère du socialisme ancien; — et un type optimiste, policé, de bonne compagnie, invitant les honnêtes gens à admirer, en se gardant d'y porter une main sacrilège et maladroite, ce chef-d'œuvre providentiel qu'est la vie en société, puisqu'il suffit à chaque individu d'y suivre exactement, sans autre souci de préten-

due moralité, son instinct égoïste, évident et nécessaire, pour que de tous ces mouvements partiels et apparemment contradictoires résulte infailliblement le plus grand bonheur de tous, l'utilité générale. Certes, l'ordre naturel et essentiel des sociétés ne pouvait être, selon cette philosophie, mieux assuré qu'en dispensant, qu'en détournant même l'homme d'y pourvoir. Que les hommes quittent donc ce souci, qu'ils se bornent à discerner et à réaliser, chacun pour soi, ce qui leur paraît évidemment le plus avantageux; à cette condition qui résume le libéralisme économique, nulle entrave ne gênant plus le fonctionnement de la machine providentielle, l'ordre le plus parfait, entendez le plus utile, le plus moral, l'ordre naturel et nécessaire régnera dans la société pour le plus grand bien de tous les hommes.

Telle est la philosophie. Logiquement, le fatalisme naturaliste devrait conduire en pratique à l'inertie. Mais les conséquences d'une doctrine fausse déçoivent toujours la logique. En fait, le régime libéral débarrassa l'économie d'entraves surannées et, grâce aux découvertes techniques comme au développement des sciences exactes et appliquées, il ouvrit les voies à un progrès matériel de grande ampleur; il rendit possible l'application massive des inventions industrielles les plus efficaces, en même temps que leur exploitation la plus avantageuse, au profit de la société civilisée et capitaliste, c'est-à-dire occidentale, qui disposait, par son avance technique et sa prépondérance politique, d'un quasi monopole de fournisseur mondial. De cela, la morale ne fait pas fi; le progrès économique n'a pas manqué de faire ressentir ses bienfaits, peu à peu et à des degrés divers, à toutes les classes sociales et jusque dans les rangs de la multitude, puisque, comme consommateur, chacun trouvait sur le marché des produits meilleurs et plus variés à un prix plus bas, tandis que, comme entrepreneur ou salarié, on recevait de l'entreprise elle-même le numéraire permettant d'acheter et de consommer. En fait, cette période d'intense activité industrielle vit s'é

ever le niveau général de l'existence, vit croître énorнément le chiffre de la population, vit l'institution de rands services publics ou d'intérêt commun.

Mais l'appréciation morale, ou humaine, de ces résulats reste délicate. Une bonne part en revient à l'inuence de causes qui n'ont rien à voir avec la philosohie libérale : développement prodigieux des inventions echniques, esprit d'entreprise, ingéniosité, activité laorieuse intense, fouettés par la lutte et l'âpreté au ain. En revanche, ce qui revient en propre au naturasme utilitaire du libéralisme économique, c'est, chez es animateurs du régime, la perte du sens des responabilités politiques et sociales. La loi du travail humain, uelle que soit son organisation concrète, est de pouroir aux nécessités vitales de l'humanité; par là seuleient le travail se justifie ; mieux, c'est en cela qu'il rouve sa définition, car il n'y a pas de véritable travail umain si les transformations de la matière extérieure e tendent pas rationnellement à ce but. Or, c'est préisément cette considération essentielle que le libérasme économique, de soi, exclut méthodiquement des réoccupations humaines. Il ne veut pas que l'on s'en oucie; car, selon sa foi naturaliste, à viser délibérément ette fin humaine on est assuré de ne point l'atteindre, uisqu'on enfreint l'ordre physique, naturel et nécesaire selon lequel chacun doit suivre son inclination goïste, chacun doit jouer individuellement sa partie, ans se préoccuper des autres ni de l'ensemble, pour ue la nature des choses réalise, seule et automatiqueient, la parfaite et universelle harmonie.

Ce régime devait finalement échouer. Si un médecin, ans l'établissement de ses ordonnances et dans la disensation de ses soins, osait ne prendre en considéraon que son intérêt purement personnel, ce serait mirale que son art, réglé uniquement du point de vue des onoraires, améliorât l'état des malades. L'odieux de interprétation utilitaire éclate à tous les yeux lorsqu'il 'agit de l'acte médical. Mais pourquoi en irait-il autre-

ment dans l'activité économique? La morale chrétienne classique repousse l'interprétation purement utilitaire même lorsqu'il s'agit de professions non libérales mais lucratives. Pour saint Thomas, par exemple, la finalité du commerce n'est pas le lucre, mais le service de la communauté pourvue de fournitures utiles par les soins du marchand; le bénéfice est admis en seconde ligne comme une sorte de rouage technique assurant l'exécution convenable et permanente du service par l'entretien décent du fournisseur. Il faut, à n'en pas douter, introduire dans la conception du salariat moderne un principe d'honorabilité analogue; il faut que le chef d'entreprise et que l'ouvrier, en formant le contrat de travail, poursuivent d'abord une fin morale, sainement libérale au sens humaniste de ce mot et consistant à assurer à la communauté les services et les biens nécessaires; cette vue, dominée par les lois honnêtes de la vie sociale et politique, doit gouverner de haut les conditions de formation et d'exécution du contrat; le mobile lucratif, ici l'intention du profit, là celle du salaire, n'est pas exclu pour autant, mais il ne doit intervenir (sinon psychologiquement, du moins doctrinalement) qu'ensuite, comme un ressort techniquement nécessaire à la marche et au fonctionnement régulier du système. Le libéralisme économique, en fermant les yeux à la finalité objective de l'entreprise pour ne voir que la finalité subjective de l'entrepreneur, en faisant du lucre et non du service le pivot de toute activité économique, aboutissait, en réalité, à ruiner l'unité objective de l'entreprise devenue un lieu de rencontre pour ainsi dire fortuit entre des gens qu'aucune intention commune ne réunit; au lieu de pacifier dans une collaboration objective, il rivait à la même chaîne deux appétits contradictoires; il préparait ainsi, ou plutôt il incluait déjà en principe la lutte des classes.

Mais, du point de vue de la pure technique économique, ce système était d'avance condamné, car ni le volume ni la nature spécifique des productions et des ser-

vices ne sont susceptibles d'être objectivement définis si l'on ne prend pour règle que la recherche du profit. De fait, on vit tel secteur de la production s'enfler démesurément, attirer capitaux et main-d'œuvre hors de toute proportion avec l'utilité réelle ou humaine du produit, sous la seule impulsion, artificielle et fragile, d'une marge plus grande de profit. De là tant de richesses consumées et de peines perdues à de vaines apparences de travaux; de là les incohérences du progrès économique coupé de crises ruineuses et démoralisantes; de là, enfin et surtout, une corruption profonde de la vie politique, tant intérieure qu'extérieure, puisque l'autorité publique, en favorisant comme elle le doit l'activité économique, sert moins les valeurs politiques essentiellement humaines et morales par une saine et utile production que des intérêts privés, anonymes, parasites, souvent funestes, liés au fonctionnement lucratif d'une production quelconque, naturelle ou factice, réelle ou apparente, utile ou malsaine.

Le Saulchoir.

Jean Tonneau, O. P.

La paix avec Hitler ?

Pour les nationaux-socialistes, la France est le type de la nation qui meurt, au sens physique et au sens politique. Les Français sont un peuple aimable, peut-être heureux, mais qui n'a aucune mission d'ordre politique à remplir. Aussi forment-ils une nation sans but et sans importance. Cette constatation n'entraîne d'ailleurs aucune animosité. On ne nourrit plus en Allemagne le même sentiment à l'égard de la France que les pangermanistes d'avant-guerre. Mais, même parmi les amis, anciens ou actuels, de la France, l'idée d'une France « nation mourante » prend chaque jour plus de consistance.

Ce n'est pas encore une réalité, m'a dit un homme politique de l'Europe orientale, c'est une métaphore prophétique.

Et il ajoutait, dans son pathos, que la Ville Lumière sentait parfois de cadavre.

Ainsi s'exprime M. Hermann Rauschning, dans son récent ouvrage sur *La Révolution du nihilisme*. Ancien président du Sénat de Dantzig, M. Rauschning est un transfuge du national-socialisme. Mais le diagnostic de la France contemporaine qu'il attribue aux docteurs hitlériens est confirmé par l'ensemble de leurs jugements sur la décadence de l'Occident. C'est le major général Haushofer, maître reconnu de « la Géopolitique », c'est-à-dire de la science géographique adaptée à la forme actuelle du pangermanisme, qui admet comme un fait « l'effondrement de la principale île britannique, à l'instar de Venise ». C'est M. Julius Goebbels lui-même qui s'écriait à Reichenberg, le 19 novembre, en inaugurant la campagne électorale dans le pays des Sudètes :

Nous ne souhaitons nullement voir le national-socialisme s'in-

roduire en Angleterre et en France. Nous ne sommes pas si ›êtes : car le national-socialisme rend fort et nous ne tenons pas . ce que la France et l'Angleterre *deviennent* des nations fortes.

Dès lors, si l'Occident démocratique, dépourvu de « vo-onté politique », traîne un reste de vie à la périphérie lu continent européen, le risque de l'affronter vaut-il la ›eine d'être couru? Certes, l'auteur de *Mein Kampf* ›pine qu'il faut « anéantir la France dans une lutte finale :t décisive ». Certes, le général von Seeckt, dans les der-iières années de la république de Weimar, proposait :ncore cette formule saisissante à la génération de la léfaite, c'est-à-dire de la revanche : « La France incarne e destin de l'Allemagne. » Mais le contexte ou le sens mplicite autorisent à la rigueur une interprétation con-litionnelle : la France n'est peut-être visée que dans la nesure où elle conserve les moyens et la volonté de con-rarier la marche vers l'Est du germanisme renaissant. Si cette exégèse est correcte, *Mein Kampf* n'est plus une léclaration de guerre, mais un ultimatum à la France : ›u l'ennemi héréditaire s'amendera en renonçant une fois ›our toutes à contrarier le *Drang Nach Osten,* ou le peu-›le allemand sera contraint de « régler le compte » du ›euple français, pour couvrir ses derrières avant de con-luérir son « espace vital ».



Or, tout se passe comme si les hommes d'État des leux grandes démocraties occidentales posaient eux-nêmes sous cette forme le problème de l'expansion alle-nande. On peut certes concevoir la grande défaillance le septembre 1938 comme la marque et l'effet d'une pure t simple impuissance. Elle est pourtant compatible avec ıne politique déterminée.

Au début de 1918, Lord Landsdowne, chef de l'Oppo-ition conservatrice à la Chambre des lords, contre les gouvernement libéraux de 1906 à 1914, menait campagne

pour une paix séparée qui libérât la Belgique et l
France, y compris l'Alsace-Lorraine, de l'invasion alle
mande, mais confiât en quelque sorte au Reich le manda
de délivrer l'Europe du communisme, tout en compen
sant par une victoire orientale sa défaite occidentale. I
suffit, pour déjouer cette manœuvre, d'un article frémis
sant de M. Wickham Steed : *Watch Landsdowne an
others.*

Mais, vingt ans après Versailles, la diplomatie défini
par la déclaration anglo-allemande du 30 septembre e
par la déclaration franco-allemande du 6 décembre 193
n'est qu'une édition à peine revue et corrigée de la thès
du clan Landsdowne; faute de quoi, elle n'est rien d
tout.

Remettre au Reich les clefs de l'Europe danubienne
dans la conviction qu'il usera de ses ressources et de sa
puissance accrues pour se lancer dans la poursuite d'un
rêve oriental, ou dans une campagne de Russie don
l'Occident sera le spectateur abrité : c'est une politiqu
sans grandeur et sans générosité, mais c'est une poli-
que tout de même.

Abandonner au germanisme les moyens de souteni
une guerre longue, et par conséquent les atouts de la vic
toire, si cette guerre doit être entreprise et cette victoir
remportée contre soi-même : ce n'est pas une politique
c'est une capitulation sans combat.

L'Acte de Munich a peut-être donc la valeur d'un
conjonction symbolique entre la doctrine du *Drang Nach
Osten* et la doctrine de l'isolement occidental. Il ne s'agi
plus, dès lors, de savoir si nous avons conjuré l'orage
mais si nous l'avons détourné sur d'autres têtes, o
grossi pour le voir un jour éclater sur les nôtres.

Au premier abord, la politique allemande depuis Mu
nich semble confirmer le pari des Occidentalistes de l

nouvelle école. Chacune de ses démarches obéit, en effet, à l'obsession du *Drang Nach Osten*.

Voisine du grand Reich, la Tchécoslovaquie devait nécessairement être, soit l'élément central d'un système de protection collective contre le germanisme, soit un État satellite de l'Empire allemand. Comme il était aisé de le prévoir, la vassalisation de la République tchécoslovaque est allée de pair avec la mutilation de son territoire. Mais, en fait, le Führer ne s'est pas contenté de mettre le gouvernement de Prague au pas. Il a pratiquement divisé ce qui reste de l'État forgé par Masaryk et Bénès en trois États autonomes : la Tchécomoravie, où siège un gouvernement central dont le pouvoir n'est qu'une ombre, la Slovaquie et l'Ukraine Carpathique. Mais, si ces trois États ne subsistent que par le bon plaisir du maître de Berlin, il ne s'ensuit pas qu'ils se partagent également ses faveurs. A la vérité, la bienveillance allemande envers les trois Protectorats augmente à mesure qu'on avance vers l'Est : les Tchécomoraves sont traités comme une peuplade nouvellement soumise, dont il est sage de se méfier et d'exiger sans cesse de nouveaux gages; les Slovaques, comme des alliés provisoires, dont le concours est de moins en moins nécessaire; les Carpatho-Ukrainiens, comme les auxiliaires indispensables d'aujourd'hui et surtout de demain.

Aussitôt après l'Acte de Munich, un ultimatum allemand avait suffi pour raser l'obstacle que MM. Chamberlain et Daladier crurent peut-être dresser entre le fauve et sa proie : la commission internationale, c'est-à-dire la Conférence des Ambassadeurs chargée de délimiter les nouvelles frontières germano-tchèques, n'eut pour rôle que d'entériner les fameuses exigences formulées à Godesberg par le chancelier Hitler, à la stupéfaction de M. Chamberlain lui-même. Mais la grande faim n'en fut pas encore apaisée. Après la délimitation de principe arrêtée au début d'octobre, il avait été décidé que les gouvernements tchécoslovaque et allemand se mettraient d'accord pour apporter aux frontières ainsi définies les

rectifications de détail que pouvaient exiger, par exem
ple, certaines considérations d'ordre économique.

Le dimanche 20 novembre, ce nouvel accord bilatér
était conclu : l'Allemagne rétrocède à la Tchécoslovaqu
trente villages, et la Tchécoslovaquie livre à l'Allemagn
cent-vingt-huit villages purement tchèques. Un simp
regard sur la carte démontre que le tracé des nouvell
frontières englobe un certain nombre d'anciens doma
nes, de forêts en particulier, dont les propriétaires, d
possédés par la réforme agraire, ont soutenu de leu
deniers le parti de Konrad Henlein. Nul n'a oublié le rô
joué par le prince Max de Hohenlohe auprès de Lo
Runciman. On sait que, dès avant l'arrivée du méd
teur, le prince avait rencontré Konrad Henlein à Ka
lovy-Vary et négocié avec le Führer des *Sudetendeut*
chen l'adhésion des gros propriétaires fonciers à la cau
pangermaniste. Honnêtement, Adolf Hitler règle aujou
d'hui la note, mais aux frais des « Tchécomoraves ». E
même temps, le Reich et la Tchécoslovaquie se sont m
d'accord pour la construction d'un canal reliant le D
nube à l'Oder et d'une autoroute entre la Silésie et l'A
triche. Ainsi une liaison directe est établie, à travers
territoire tchécoslovaque, entre les deux régions de
Grande Allemagne jusqu'ici complètement coupées l'u
de l'autre. Cette voie de communication, rattachée à l'e
semble du réseau routier de Tchécoslovaquie, pourr
être utilisée aussi bien par les véhicules tchécoslovaqu
que par les autos allemandes. Elle sera exterritoriale,
les Allemands pourront l'emprunter sans être astreints
aucune formalité de douane et de passeport. On com
prend, dans ces conditions, que le ministre des Affair
étrangères, Chwalkovsky, ait renoncé à faire une secon
fois le voyage de Berlin, pour en revenir avec un nouv
ultimatum allemand et une nouvelle capitulation tchéc
slovaque dans sa besace. Mais cet épisode n'aura ser
qu'à écarter de la direction des affaires toutes les pe
sonnalités douées d'une énergie et d'un prestige suf
sants pour tenter de sauver les dernières parcelles de l'i

dépendance nationale. M. Hacha, qui a été élu, le 30 novembre, président de la République en remplacement de M. Bénès, est en lui-même un vieux fonctionnaire digne du plus grand respect. Mais ce n'est pas aux suffrages parlementaires qu'il doit son accession à la première magistrature; c'est à l'exclusive jetée par le Reich hitlérien contre le général Sirovy, coupable d'avoir conquis le titre de « héros national tchèque » par la célèbre Anabase de ses légionnaires à travers l'immensité du territoire russe; il n'a pas suffi au Reichsführer de chasser M. Édouard Bénès de sa fonction et de sa patrie par la menace et l'outrage; il a voulu, en outre, choisir et imposer son successeur. On ne sera pas surpris que le premier soin du nouveau Président ait été de placer à la tête du gouvernement M. Rudolf Béran, chef de l'extrême-droite agrarienne, qui fut toujours hostile à l'alliance française et dont l'activité fut consacrée, depuis Munich, à grouper tous les anciens partis dans une organisation nouvelle et unique d'où sont exclus, en même temps que les Juifs, les principaux représentants du catholicisme tchèque.

Envers la Slovaquie, cette tutelle exigeante et tracassière se transforme en sympathie hautaine. C'est grâce au Reich hitlérien que la majorité formée sous la direction de M. Hodza par les agrariens et les socialistes slovaques s'est subitement évanouie. C'est grâce au Reich hitlérien que les successeurs de Mgr Hlinka ont pu, quelques semaines après sa mort, exécuter la dernière consigne du chef autonomiste : « La Slovaquie aux Slovaques! Les Tchèques à la porte! » C'est grâce au Reich hitlérien que la Garde Hlinka, armée, bottée de cuir et qui serait toute pareille à la Garde noire du maréchal Gœring si la double croix byzantine ne remplaçait la croix gammée sur ses uniformes, introduit aux confins du pays de saint Adalbert et du pays de saint Étienne la douceur des méthodes totalitaires et le charme des expéditions punitives. En un mot, c'est grâce au Reich hitlérien que la Slovaquie est enfin libre.

Mais, ce semblant d'indépendance nationale, la Slova-

quie l'a payé d'un prix très lourd. L'accord de Munich prévoyait que le litige hungaro-tchécoslovaque et le litige polono-tchécoslovaque seraient réglés par voie de négociations directes entre les pays intéressés; si un accord n'intervenait pas dans un délai de trois mois, une nouvelle conférence des Quatre arbitrerait le différend. En ce qui concerne le problème magyar, la première partie de la clause fut respectée : une conférence réunit à Komarno les délégués hongrois et les délégués slovaques; ainsi, lorsque les négociateurs magyars se présentèrent, ils se trouvèrent en face, non pas de plénipotentiaires envoyés de Prague, mais du nouveau gouvernement autonome slovaque formé par l'abbé Tisso et M. Sidor, les deux lieutenants de feu Mgr Hlinka; du coup, ils se trouvèrent privés de leur meilleur argument, fondé sur les revendications du séparatisme slovaque; la conférence de Komarno ne tarda pas à s'enliser. Allait-on, dès lors, faire appel à l'arbitrage des Quatre ? Avant qu'on eût le temps de songer à la procédure normale, le Reich imposa sa propre sentence. Le 2 novembre, à Vienne, M. von Ribbentrop, qui s'était pour la forme adjoint le comte Ciano, rendait un jugement que les ministres des Affaires étrangères de Hongrie et de Tchécoslovaquie avaient pris d'avance l'engagement d'appliquer d'urgence et sans réserve. Si Bratislava et Nitra restaient à la Slovaquie, Kosice, Léva et Rosenau passaient à la Hongrie. La région particulièrement riche en minerai voisine de Nitra était comprise dans la zone cédée, ainsi que la célèbre « île du blé », en bordure du Danube, qui produit environ deux millions de quintaux par an. La Hongrie, dont les revendications maxima portaient sur un territoire de plus de 14.000 kilomètres carrés avec plus de 1.300.000 habitants, obtenait, suivant les statistiques invoquées, un accroissement de population de 860.000 à un million de sujets, parmi lesquels 300.000 Slovaques. Le gouvernement de l'abbé Tisso éleva une protestation de pure forme. Mais, tout en acquérant des titres, d'abord à la gratitude slovaque, ensuite à la gra-

tude hongroise, le Reich hitlérien avait fort habilement
pposé les deux peuples l'un à l'autre. C'est sur les
Iagyars qu'allait retomber le ressentiment des Slova-
ues : l'Allemagne, elle, n'avait pas pris un pouce du
erritoire de la Slovaquie; et sa présence à la tête du pont
e Bratislava ne se ferait sentir que comme une garantie
récieuse contre un retour offensif du nationalisme hon-
rois.

Mais c'est surtout la création de l'État carpatho-ukrai-
ien qui démontre comment l'Europe de Munich fut mo-
elée par les seuls caprices de la force allemande. Qui-
onque a visité la Russie subcarpathique considère ses
orêts et ses landes stériles, habitées par une population
iculte et bigarrée, comme une terre de colonisation. La
gique commande donc qu'elle soit étroitement ratta-
iée soit à la Tchécoslovaquie qui, depuis vingt ans, sut
ccomplir à son bénéfice un admirable effort dont elle ne
ra nul profit, soit à la Hongrie qui, à défaut d'autres
tres de gratitude, a du moins des droits historiques à
ire valoir. Dès que la Tchécoslovaquie, au lendemain
e Munich, eut accordé l'autonomie à la Russie subcar-
athique, son premier gouvernement, présidé par M. Bro-
, se prononça pour la méthode du plébiscite, c'est-à-
re en fait pour le rattachement à la Hongrie. Or cette
vendication ne fut pas seulement appuyée par les Ma-
yars eux-mêmes. La Pologne se passionna pour une
faire dont l'enjeu était, en somme, la reconstitution de
frontière commune polono-hongroise abolie par le pre-
ier partage de 1772. La diplomatie italienne favorisa le
ojet de toute son influence : n'est-ce pas Mussolini qui,
premier, dans son discours de Trieste en date du
septembre, avait soulevé le problème des minorités
lonaise et magyare; n'est-ce pas lui qui, à Munich,
était fait le porte-parole des cabinets de Budapest et de
arsovie ? Mais le Reich hitlérien veillait. Une première
is, sa volonté se fit sentir après la rupture de la confé-
nce de Komarno :

Le Duce songeait alors à réunir les quatre signataires

de l'acte de Munich à Venise; sans doute espérait-il qu
la France et l'Angleterre appuieraient — dans l'intentio
de contenir l'expansion du germanisme — l'idée d'u
frontière commune, polono-magyare; sans perdre u
minute, M. von Ribbentrop, ministre des Affaires étra
gères d'Allemagne, se rendit à Rome; sous le *veto* ge
manique, tout le château de cartes édifié par la diploma
tie romaine, polonaise et magyare s'écroula; le com
Ciano obtint seulement le rattachement à la Hongrie d
trois villes subcarpathiques de Berehovo, dont la pop
lation est en majorité magyare, de Mukatchevo, à préd
minance incontestablement juive, et surtout d'Ujhoro
véritable cité tchèque en territoire ruthène que le pro
primitivement élaboré par Berlin maintenait dans
cadre de la Tchécoslovaquie; à Vienne, le 2 novembre,
ministre des Affaires étrangères d'Italie venait souscri
en personne à l'essentiel des exigences allemandes. Ma
vingt jours plus tard, une nouvelle tentative polono-m
gyare allait se heurter à un second *veto* et faire u
seconde fois long feu : le jour même où les ministr
français et britanniques se réunissaient à Paris, c'est-
dire le 24 novembre, on apprit que la Pologne mass
des troupes à la frontière de la Ruthénie et que le ter
toire subcarpathique était le théâtre d'incidents loca
de plus en plus violents; M. Chamberlain et M. Daladi
se donnèrent la peine d'inviter la Pologne à la modér
tion; leur conseil avait d'autant plus de chances d'êt
suivi qu'il coïncidait étroitement avec les desseins de
politique allemande; comme dans les derniers jours d'o
tobre, le Reich comprit que Magyars et Polonais tiraie
toute leur audace de l'espoir du concours italien; le m
nistre d'Allemagne à Prague pria donc le gouverneme
tchécoslovaque de rappeler immédiatement au gouvern
ment de Rome la promesse, donnée par le Duce à M
nich, que l'Italie garantirait les frontières nouvelles de
Tchécoslovaquie, une fois réglés les problèmes tchéc
polonais et tchéco-magyar; or l'arbitrage de Vienn
rendu avec le concours du comte Ciano lui-même, re

plissait pleinement cette condition; l'Italie comprit immédiatement l'avertissement; les avis qui, dans la nuit parvinrent à Budapest et à Varsovie furent si nets que a Pologne et la Hongrie, dès le lendemain, ne cherchaient plus qu'à se renvoyer mutuellement la responsabilité de leur échec.

Mais, en fait, la question n'était-elle pas résolue depuis e jour où, sur l'injonction du Reich, le gouvernement de M. Brody avait dû céder la place à celui de Mgr Volosin, depuis le jour où la Russie subcarpathique avait pris le nom d'Ukraine Carpathique, mieux encore depuis le jour où, dans son fameux discours de Nuremberg du 13 sepembre, M. Adolf Hitler avait prononcé ce simple mot : Ukraine ? Voici déjà que, dans la microscopique capitale de Chust, un consulat d'Allemagne est ouvert qui, selon certains avis autorisés, prendrait bientôt rang de légaion : dès maintenant un attaché militaire du Reich y est accrédité, tout au moins à titre de conseiller permanent du gouvernement ukrainien. Ainsi, la patiente entreprise de démembrement et de vassalisation qui, après avoir enlevé à la Tchécoslovaquie plus de 30 % de son territoire et de a population, la subdivise en trois États pratiquement otalitaires, dont les gouvernements pratiquement dictaoriaux ne répondent même pas au libre choix des nationalités, touche à son véritable but : creuser un couloir d'accès vers « les terres fertiles », déjà convoitées par l'auteur de *Mein Kampf*.



Dans le domaine économique, la même loi se vérifie : c'est vers l'Est que la Grande Allemagne penche de tout son poids. Au lendemain du premier Anschluss de 1938, la presse du Troisième Reich osa, pour la première fois, écrire que toute l'Europe à l'est du Rhin devait constituer un système économique, calqué sur le modèle des empires coloniaux, dont Vienne et Berlin seraient les deux métropoles. Non seulement cette formule s'appli-

que à la lettre, mais encore on peut dire sans nulle exagé- ration que le vainqueur de Munich est en train d'organi- ser l'économie danubienne et balkanique selon les prin- cipes mêmes du Pacte colonial, en honneur avant l'ère du libéralisme économique.

Le 30 novembre 1938, le Dr Schacht posait en termes particulièrement vigoureux l'éternel problème de « l'es- pace vital ».

Entre 1934 et 1937, expliquait-il, l'importation de produits fi- en Allemagne fut comprimée de 63 %, alors que les importatio- de minerais, de pétrole, de blé, de caoutchouc, c'est-à-dire de m- tières premières marquaient une augmentation de 71 à 132 %. est indispensable, concluait M. Schacht, d'asseoir sur des fonde- ments plus solides notre ravitaillement en matières premières.

Et nous voici au nœud même de la question dont dé- pend la paix ou la guerre : le Reich, pauvre en matières premières, manque de devises pour en acheter à l'étran- ger. Depuis la Grande Guerre, trois solutions ont été tentées. En premier lieu, l'Allemagne édifia un système d'échanges compensés avec le marché voisin qui lui est naturellement complémentaire : le marché russe; les accords Piatakoff, suite logique des traités de Rapall en 1922 et de Berlin en 1926, fonctionnèrent à la satis- faction des deux parties; mais les résultats obtenu furent progressivement compromis par l'opposition poli- tique qui, depuis 1933, malgré des rapprochements occa- sionnels et des tentatives de conciliation pédiodique éloigna l'Allemagne de Hitler de la Russie de Staline. En second lieu, une expérience infructueuse fut esquissée dont le but était de négocier des accords de *clearing* ave les pays anglo-saxons : l'Amérique du Sud en fit les frais; à la fin de 1935, les arriérés dus par l'Allemagne s'élevaient, pour l'ensemble du Nouveau-Monde, à 6 millions de marks. Enfin, le Reich aligna sa politique économique sur sa diplomatie et dirigea tous ses efforts vers l'Europe du Sud-Est. Certes, l'annexion de l'Autri- che et de la région des Sudètes l'installa sur de solides

positions de départ. Mais l'absorption de vastes régions industrielles, elles-mêmes dépendantes de l'étranger pour leur approvisionnement en matières premières, compliquait simultanément le problème. C'est alors que le Dr Schacht formule la sentence-clef : « Le Reich n'a pas l'intention de laisser diriger par l'étranger sa vie économique. » Ce qui signifie tout simplement que le Reich veut organiser lui-même *la production* des pays où il entend s'approvisionner. Le voyage du Dr Funk, ministre de l'Économie allemande, dont le départ pour les Balkans et la Turquie coïncide avec la conférence de Munich elle-même, n'eut pas d'autre objet. Tout d'abord, le plan germanique doit amener la Tchécoslovaquie, naguère pays industriel, à se transformer en pays agricole; le Dr Funk l'a dit en termes propres, le 14 octobre dernier. Ensuite les diverses économies danubiennes et balkaniques devront se transformer en fonction des besoins du Reich : à titre d'exemple, dans certaines régions, la culture du blé sera remplacée par celle du ricin. En échange, le Reich garantit l'achat de la production conseillée par ses experts, pendant plusieurs années et à un prix fixe soustrait aux oscillations des cours mondiaux. Comment l'Allemagne s'acquittera-t-elle ? En devises ? Évidemment non, puisque tout le système repose précisément sur le manque de devises. Les paiements du Reich seront donc effectués sous forme de produits fabriqués ou de travaux d'aménagements, de ports ou de routes par exemple, exécutés par des ingénieurs allemands. Le Dr Schacht espère même acheter ainsi des matières premières au-delà des besoins de sa propre consommation, afin de les vendre à l'étranger, cette fois contre des devises. Ainsi le Reich, d'une part exporterait directement vers les pays de l'Europe danubienne tout ce dont ils auraient besoin et, d'autre part, servirait d'intermédiaire à ces pays pour la vente de leur production excédentaire, non sans prélever sa commission au passage. Les crédits commerciaux périodiquement octroyés aux nations danubiennes et balkaniques ne sont donc pas des

prêts financiers proprement dits, mais de simples délais de paiement pour solder les importations allemandes. Cette politique est exactement inverse de celle que la France a menée en Europe centrale pendant les vingt années de sa prépondérance : politique essentiellement bancaire, presque entièrement dépourvue d'assises économiques, qui ne se préoccupait ni d'orienter la production des pays débiteurs ni d'en absorber les excédents; en bref, politique ingrate, dont les avantages n'apparaissaient aux populations que sous la forme des intérêts à payer.

Il va de soi que la dépendance unique dans l'ordre économique entraîne nécessairement la vassalisation dans l'ordre politique : c'est avec des colonies que, par définition, se conclut un pacte colonial.



Dira-t-on que les revendications coloniales du Reich ne sont pas limitées à l'Europe ? Que, dès le lendemain de Munich, la restitution des colonies africaines conquises pendant la Grande Guerre et abandonnées à Versailles fit l'objet d'une campagne violente ? Qu'un Institut colonial fut ouvert à Ladeburg où de futurs administrateurs sont dès maintenant formés ? Mais, d'une part, le Führer tint à souligner que ce problème n'était pas de ceux qui risquent d'entraîner une guerre. D'autre part, le Cameroun et le Togo, comme l'ancienne Afrique Orientale allemande et l'ancien Sud-Ouest Africain allemand, n'offrent aucune importance économique; il est donc légitime de penser que le Reich s'intéresse surtout à eux en raison des positions stratégiques qu'elles constituent; mais, si les puissances mandataires renoncent à contrarier la conquête du véritable empire colonial allemand, celui qu'Adolf Hitler forge aux frontières mêmes du Grand Reich, peut-être n'est-il plus nécessaire de s'embusquer à Dar-Es-Salaam ou à Douala pour couper les communications impériales de la Grande-Bretagne et de la France.

Donc, le jour où M. von Ribbentrop prit le train pour enir signer à Paris la déclaration franco-allemande por-ant reconnaissance mutuelle des frontières des deux États, on peut vraiment dire que les conditions de la paix ntre la France démocratique et l'Allemagne hitlérienne taient apparemment remplies. Ce n'est pas par hasard que, le 2 décembre au soir, la Wilhelmstrasse annonçait ux journalistes français cette importante nouvelle : deux nois après Munich, le Führer, convaincu désormais que a France le laisserait en libre tête-à-tête ou en libre orps-à-corps avec ses voisins orientaux, consentait à orriger la page 699 de *Mein Kampf*; la France cessait l'être « l'ennemi mortelle » du peuple allemand.

Or c'est à ce moment même que les inconvénients ma-eurs, pour ne pas dire les périls mortels de cette paix éparée apparaissent en pleine lumière.

Avant tout, elle met la France en opposition avec la Grande-Bretagne. Depuis le démantèlement du bastion chécoslovaque, le *Drang Nach Osten* suscite en Angle-erre une inquiétude croissante. Bien qu'elle vise apparem-nent l'Ukraine, l'avance allemande doit nécessairement léborder la mer Noire, soit que le germanisme redes-ende du grenier à blé ukrainien vers les pétroles du Caucase, soit qu'il parte directement à l'assaut des pétroles roumains. Déjà la Grande Allemagne affronte presque la Grande-Bretagne en Méditerranée orientale, nœud vital de son empire. Déjà, sur le parcours asiatique le la Transversale eurasienne, ligne directrice du pan-germanisme traditionnel qui part de Hambourg pour aboutir à Bassorah, le Reich fait sentir sa présence : au ours d'une échauffourée près de Tibériade, la police bri-annique fait prisonnier un Allemand qui dirigeait les opérations sous un uniforme et un nom d'emprunt; Ishak Darwez, bras droit du grand Mufti de Jérusalem, dé-clare qu'une forte somme d'argent fut envoyée d'Allema-gne aux rebelles de Palestine; un médecin arabe est identifié, qui sert d'homme de liaison entre l'Allemagne et ses agents du Proche-Orient; à Bagdad, un projet est

élaboré qui octroie, dans le Sud de l'Irak, une concessio de terrains pétrolifères au Reich; enfin, si étrange qu cela puisse paraître, la diplomatie britannique combat Téhéran l'intention qu'aurait S. M. le Schah de se re dre à Berlin sur l'invitation du Führer. A peine Grande-Bretagne a-t-elle compris le sens de l'expansio allemande, qu'elle se met en devoir de la contrarier. I 1er décembre, H. Hudson, ministre du Commerce d'o tre-mer, déclare à l'Allemagne une véritable guerre éc nomique :

Le Reich, s'écrie-t-il en pleine Chambre des communes, ve s'assurer une suprématie incontestée sur les marchés de l'Euro centrale et sud-orientale. Ses méthodes déloyales ont pour but détruire le système sur lequel repose le commerce internation Nous combattrons ses prétentions et nous le battrons sur son pr pre terrain.

La Roumanie, avant-poste sur la route du pétrole et le routes terrestres et aériennes vers les Indes, offre à l'A gleterre un premier point de résistance. Le roi Carol commencé par Londres sa tournée des capitales occide tales. Aux termes des accords conclus, la Grande-Bret gne achètera des pétroles et des blés roumains; la Ro manie prendra à l'industrie britannique des objets fabr qués qu'elle importait d'Allemagne; une chambre c compensation établira le bilan des opérations, la Roum nie ayant l'avantage d'effectuer ses paiements à lon terme et de profiter des intérêts des sommes portées son débit jusqu'au règlement final des opérations; c n'est pas par hasard que Bucarest est la seule grand ville de l'Europe balkanique où le Dr Funk n'ait pa réussi à se faire inviter pendant son voyage d'octobr ce n'est pas par hasard non plus que, le roi Carol à pein revenu d'Europe occidentale et malgré sa visite de cou toisie au Reichsführer, Codreano et seize autres chefs c la Garde de fer périssaient de la même arme qui leur se vit à abattre tant d'adversaires; Codreano, l'homm même qui avait dit : « Si je prends le pouvoir, je concl

rai dans les vingt-quatre heures un pacte avec Hitler. » L'entente anglo-roumaine se prolongera-t-elle en une entente anglo-polonaise ? Lorsqu'il caressait encore le projet d'établir une frontière commune entre la Pologne et la Hongrie, le colonel Beck tenta de gagner la Roumanie à ses vues. C'est en vain qu'il se rendit à Galatz, le 19 octobre, pour mettre en œuvre auprès du roi Carol toutes les ressources de sa dialectique : le souverain ne se souciait point d'installer la Hongrie sur des positions stratégiques de départ pour la reconquête éventuelle de la Transylvanie, ni de s'attirer en pure perte une querelle avec Hitler. Mais, aujourd'hui, une solidarité de fait unit, de par la transformation du territoire subcarpathique en un embryon d'Ukraine indépendante, tous les pays à minorité ukrainienne : Pologne, Roumanie et U.R.S.S. D'ores et déjà, devant le péril commun, la Pologne et l'Union soviétique se sont rapprochées en confirmant, par une déclaration en date du 27 novembre, leurs accords antérieurs, c'est-à-dire en les tirant d'un sommeil prolongé. Qu'un *modus vivendi* roumano-russe vienne compléter la réconciliation polono-russe et l'alliance roumano-polonaise, un nouveau barrage s'opposera, en Europe orientale, à l'expansion du germanisme. Tout porte à croire que la Grande-Bretagne souhaite et seconde sa formation.



En second lieu, rien n'est plus arbitraire que d'isoler l'Allemagne du système diplomatique dont elle a su s'entourer. On a vu comment l'Italie fasciste s'était soumise sans rechigner aux épreuves successives que l'expansion allemande lui infligea. Après l'Anschluss, la seule consolation de Benito Mussolini, qui jurait naguère sur la tombe de Dollfuss de protéger jusqu'au bout et coûte que coûte l'indépendance autrichienne, fut de confesser publiquement « qu'il valait mieux dans certains cas suivre le courant plutôt que de nager contre le courant. » Quel-

ques mois plus tard, quand Hitler décida d'ajouter a Reich un cinquième du territoire tchécoslovaque, Musso lini, malgré sa rancune contre M. Bénès, redouta que c nouveau progrès de la puissance allemande ne rompît l'é quilibre des forces entre les deux alliés : le 8 septembre une note de l'*Informazione diplomatica* suggérait u règlement de la question des Sudètes dans le cadre de l souveraineté tchécoslovaque; quelques jours après, l'Ita lie se repliait sur la formule du plébiscite; mais tout c que M. Mussolini obtint fut le droit de venir à Munic contresigner la victoire totale de son associé. Enfin, cha que fois que l'Italie eut l'imprudence de soutenir la pré tention de la Pologne et de la Hongrie à l'établisseme d'une frontière commune, elle se vit vertement rappelé à l'ordre; et ce fut au tour du comte Ciano de s'incline purement et simplement, à Rome puis à Vienne, deva les exigences dictées par M. von Ribbentrop.

Mais il allait de soi que cette abdication ou cet appu bénévole appellerait bientôt une contre-partie. L'Itali secondait l'impérialisme allemand en Europe danubienn pour mieux obtenir le concours du Reich dans la pou suite de ses propres desseins. S'agissait-il de l'Espagne Sans doute. Mais la malheureuse Péninsule ibérique jou surtout le rôle d'une terre d'expérience ou de rencontr entre les deux alliés : du Reich ou de l'Italie, on sera en peine de dire laquelle des deux puissances a pris l plus lourde hypothèque sur l'indépendance espagnole. suffisait de lire la presse italienne pour savoir que le revendications italiennes portaient directement sur l'em pire français. La surprise et la déception furent pourtan grandes à Paris lorsque, quelques jours après la recon naissance inconditionnelle de la conquête de l'Éthiopi le lendemain même de la première entrevue du nouv ambassadeur de France auprès de S. M. le Roi-Empereu avec le Duce, se déroulèrent à Rome les incidents d 30 novembre : d'abord, à la Chambre des députés, le ra pel par le comte Ciano des titres que l'Italie s'est acqu en septembre à la reconnaissance de l'Allemagne; pui

à la seule évocation des « revendications légitimes du peuple italien », les cris répétés de « Tunis! Tunis! » que poussent en chœur les députés en uniforme; enfin, à l'issue de la séance, un cortège parcourant les rues de Rome et hurlant pendant deux longues heures « Tunis, Corse, Nice, Savoie! » On a dit que l'Allemagne s'était abstenue de prendre une position nette au regard des demandes italiennes. Il est vrai que la presse allemande a laissé à la presse romaine le soin de réclamer immédiatement :

I. L'autonomie complète des Italiens de Tunisie, considérés subitement comme une minorité opprimée.

II. Une révision de la frontière entre la Libye et la Tunisie, qui lui donnerait de nombreux points d'eau.

III. Une diminution des forces armées françaises dans la Régence. Tout cela sans préjudice de revendications ultérieures. Mais il n'en reste pas moins que les journaux les plus officieux du Troisième Reich ont, dès le 2 décembre, entièrement soutenu les prétentions italiennes, en soulignant leur liaison étroite avec celles du Reich, mieux encore avec les principes généraux posés par la politique de Munich. Pour ne citer que la *Correspondance politique et diplomatique,* organe de la Wilhelmstrasse, il sera bon de retenir le passage suivant :

> L'efficacité de l'axe repose sur une fraternité d'armes inébranlable, et sur la volonté commune d'atteindre par tous les moyens les buts déterminés par une même philosophie politique.



Ainsi les démocraties voient déjà ce qu'il en coûte de rechercher, en ordre dispersé, un *modus vivendi* bilatéral avec les puissances totalitaires.

Lorsque, le 24 novembre, M. Chamberlain et M. Daladier se concertent à Paris, le premier n'ose pas dire au second qu'il médite un voyage à Rome, et le second n'ose pas dire au premier que, s'il s'apprête à recevoir M. von Ribbentrop, c'est pour priver du concours de

l'Allemagne une Italie dont les prétentions ont chaq jour de quoi l'inquiéter davantage. Tout se passe comn si, sur des violons mal accordés, les deux gouvernemen de l'Entente cordiale jouaient, l'un de la musique it lienne pour couvrir le son de la musique allemande, l'autre de la musique allemande pour couvrir le son la musique italienne.

Cependant Adolf Hitler et Bénito Mussolini se part gent la besogne, usent envers l'un d'astuce, et d'intin dation envers l'autre, ou vice-versa.

Qu'on ait ou non le courage de le comprendre et de dire, la seule entreprise de pacification qui, dans l'Euro actuelle, ne soit pas chimérique, est une négociati générale. Mais une telle négociation ne peut être ent mée qu'entre des parties égales. Or les vainqueurs Versailles, devenus les vaincus de Munich, ne dispose plus ni d'une égalité de fait, ni même d'une égalité droit avec les dictateurs coalisés. La première tâche donc de rétablir l'équilibre, non seulement en fortifia l'Entente cordiale, mais en lui trouvant un point d'app commun outre-Atlantique et un point de résistance co mune en Europe orientale. En attendant que cette con tion primordiale soit remplie, le plus sage est de ne poi nous lancer dans des aventures périlleuses, où toute not subtilité ne compensera point notre faiblesse.

Le recueillement commence par le silence.

MAURICE-JACQUES.

LE MOIS SOCIAL — NOVEMBRE

'. — Ouverture du 43e Congrès de la meunerie.

– L'assemblée des présidents de Chambres de commerce lance un ppel aux pouvoirs publics.

2. — Promulgation de décrets-lois tendant à relever l'économie.

3. — Ouverture du 31e Congrès de la Confédération Nationale des ;roupements commerciaux et industriels.

5. — A son congrès de Nantes, la C.G.T. vote une résolution re-ıoussant les décrets-lois.

6. — La C.F.P. tient à son siège la séance inaugurale d'une série le réunions consacrées à la collaboration dans l'entreprise et la ›rofession.

8-20. — Congrès pour l'étude des produits alimentaires, à Dieppe.

9. — La C.P.F. fait des réserves sur le plan de redressement.

'0. — La C.F.T.C. fait paraître un communiqué protestant contre ertains aspects des décrets-lois.

'0. — Élections prud'homales dans la région parisienne.

'1. — M. Pomaret, ministre du Travail, en ouvrant la 42e session lu Conseil supérieur du Travail, précise le sens et la portée des dé-rets-lois sociaux.

– Des grèves de protestation contre les décrets-lois sont déclenchées lans la région parisienne et dans le Nord.

– M. Daladier, président du Conseil, donne aux préfets des ordres ›récis pour faire cesser toute occupation d'usines.

– Congrès annuel des maires des stations thermales.

2. — Assemblée des présidents des Chambres de métiers de France.

– L'agitation sociale s'étend.

3-24. — Les grèves se multiplient. La garde mobile procède à l'é-acuation des locaux.

4. — Le *J. O.* publie un arrêté précisant le décret-loi du 12 no-embre sur la durée du travail.

— La C.G.P.F. s'élève contre le mouvement de grève n'ayant aucu caractère professionnel.
— En face des bruits de grève générale, la C.F.T.C. se refuse d'a admettre le principe.

25. — Ouverture du 16e Salon de l'aéronautique.
— La C.G.T. décide de déclencher une grève générale le mercre 30 novembre.
— Le gouvernement prend un décret autorisant la réquisition d mines.

26. — Appel radiodiffusé de M. P. Reynaud à toutes les classes de nation.

27. — Causeries radiodiffusées de MM. de Monzie, ministre des Tra vaux publics, et Daladier, président du Conseil, demandant aux tra vailleurs de ne pas suivre l'ordre de grève de la C.G.T.

28. — De toutes parts, des protestations s'élèvent contre les décr lois.
— Devant la décision de la C.G.T. de déclencher une grève généra le gouvernement réquisitionne les services publics : chemins de fe mines, etc.

30. — L'ordre de grève générale lancé par la C.G.T. n'est suivi q par une minorité de ses adhérents. Les services publics fonctio nent normalement.

1er décembre. — De nombreux ouvriers ayant participé à la grè sont licenciés.

L'EMPIRE FRANÇAIS

R. DELAVIGNETTE, Directeur de l'Ecole coloniale. — *Comprenons notre Empire.*

« Après septembre 1938, nous faisons le compte de ce qui nous reste. Il nous reste l'Empire. Il ne s'agit pas de s'y replier mais de s'y concentrer pour un nouveau destin et un destin mondial. Et il ne snffit pas de dire Empire au lieu de colonies pour bien appliquer notre esprit... »

CE QUE NOUS AVONS FAIT. CE QU'IL FAUDRA FAIRE

R. LE TOURNEAU. — *La réorganisation de l'artisanat marocain.*

L'exemple intéressant d'un effort qui a réussi.

A. CRAS, O. P. — *La désastreuse surpopulation du Tonkin.*

Autre exemple, mais d'une misère atroce, que, cette fois, nous n'avons pas encore pu secourir.

POUVONS NOUS CEDER LES TERRES DE L'EMPIRE FRANÇAIS?

J. WILBOIS. — *Les Italiens en Tunisie.*

La Tunisie est-t-elle une terre italienne?

J. W. — *Au Cameroun.*

Allemands et Français.

Nos droits et nos devoirs.

Par manière de conclusion, quelques réflexions d'une lettre de M. André Garrigou-Lagrange, professeur à la Faculté de droit de Bordeaux.

Comprenons notre Empire

Après Septembre 1938 nous faisons le compte de c
qui nous reste. Il nous reste l'Empire. Il ne s'agit pas d
s'y replier mais de s'y concentrer, pour un nouveau de
tin et un destin mondial. Et il ne suffit pas de di
Empire au lieu de colonies pour bien appliquer not
esprit. Dans les vieux continents d'Asie et d'Afriq
nous avons fait circuler un double courant vital, l'un d
conscience française, l'autre de rénovation asiatique e
africaine. C'est dans ce courant que réside l'Empire
c'est à utiliser cette force que consiste la tâche impérial
Il y a quelque chose de mystérieux dans la force de v
commune qui tend à lier entre eux des corps de pa
aussi différents que la France d'Europe, l'Afrique d
Nord, les colonies d'Afrique Noire, Madagascar, l'Ind
chine, les Antilles. Nous savons par expérience que
courant peut passer. Il faut qu'il passe. Sa nature n'e
pas en question ; mais ses effets sont pour nous une que
tion de vie ou de mort. Et son maniement doit no
être connu.

Il nous reste donc cette électricité de l'Empire. Et

nous reste la jeunesse, qui n'a pas été décimée comme celle de ma génération par la sélection à rebours d'une grande guerre. La jeunesse a besoin de comprendre l'Empire. Raison de plus pour ne pas la tromper en lui jetant l'Empire comme un mot. Elle ne marchera pas si elle sent que nous mettons dans le mot Empire non pas une réalité vivante mais les résidus des colonies mortes et les rancœurs d'une métropole impuissante. Le problème impérial est avant tout un problème d'opinion chez les jeunes. Ce n'est plus l'affaire de quelques compagnons qui forment en silence une petite troupe d'apprentis. J'ai connu cette époque; elle est révolue. Elle avait ses vertus qui existent toujours; mais ce n'est pas en s'obstinant à la perpétuer qu'on les sauvera. Hier ne s'intéressaient à la colonie que ceux qui y allaient; il faut aujourd'hui que comprennent l'Empire tous ceux qui n'iront pas aux colonies. Il serait inutile que tout le monde fût ingénieur électricien mais il est important, et pour les électriciens eux-mêmes, que le public n'ignore pas les usages de l'électricité. La colonie est comme une centrale de transformation du monde moderne; la colonie d'Afrique par exemple capte et transforme des forces dont nous avons, nous Français d'Europe, pris besoin et dont nous devons maintenant prendre conscience. Pas d'Empire sans adhésion de la jeunesse au nouveau monde qu'il lui ouvre, non seulement là-bas, sous le soleil, mais aussi dans la métropole. C'est là ce que nous allons développer.

*
* *

I. — Les éléments de l'Empire et la notion de Pays indigène

Relevons d'abord la carte. Nous distinguons l'hexago européen, le bloc africain et ensuite quatre groupes c correspondent respectivement à l'Asie, l'océan Indi l'Amérique et l'Océanie. Voilà les six éléments géog phiques de l'Empire français.

L'hexagone européen, c'est la métropole, la Fran proprement dite, qui depuis deux mille ans appelle repousse l'invasion.

Elle est prolongée, par delà le lac méditerranéen, une province nord-africaine : Tunisie, Algérie, Maroc cette province, par delà le désert saharien, rejoint ensemble de colonies d'Afrique Noire, toute soudé entre elles. Il saute aux yeux qu'il existe un bloc af cain français. Et il plaît à notre passion terrienne de v dans l'hexagone sacré de la France d'Europe et dans bloc africain un magnifique domaine d'un seul tena L'Empire va du terril des Flandres à la forêt du Con

Le groupe asiatique comprend une partie méditer néenne et une partie indochinoise à laquelle il faut rat cher l'escale africaine de Djibouti.

Le tableau suivant donne sur tous les éléments g graphiques de l'Empire une vue qui, pour somma qu'elle soit, découvre néanmoins le nombre des popu tions et la complexité de leur rattachement à la mét pole.

Eléments de l'Empire	Superficie en Kmq.	Population en milliers d'hab.	assimilés en milliers d'hab.	Indigènes en milliers d'hab.	Forme politique	Ministère à Paris
I. *France d'Europe*	550.985	41.840 (plus 3.000 étrangers)	41.840		République	
II. *Bloc africain*						
A) Province nord-africaine :						
Algérie et Sud Algérien	2.196.000	7.231				
Algérie			845 Fr. (1) 132 Et.	5.613	Colonie	Ministère de l'Intérieur (représentation parlementaire
Sud Algérien			7 Fr. 1 Et.	633	Territoire militaire	Ministère de la Défense Nationale
Tunisie	125.130	2.608	108 Fr. 105 Et.	2.395	Protectorat	Ministère des Affaires Etrangères
Maroc	420.000	5.686	177 Fr. 59 Et. (1)	5.450	Protectorat	Idem
B) Afriques noires du Centre et de l'Ouest :						
Afrique Occidentale Française	4.659.000	14.550	20	14.530	Fédération de colonies	Ministère des Colonies (un député au Parlement)
Togo	56.000	750,6	0,6	750	Mandat, rattaché à l'A.O.F.	Idem
Cameroun	418 008	2.230	3	2.227	Colonie	Idem
Afrique Equatoriale Française	2.255.000	3.201	5	3.196	Mandat	Idem

(1) Fr. : Français.
Et. : Etranger.

Eléments de l'Empire	Superficie en Kmq.	Population en milliers d'hab.	Européens ou assimilés	Indigènes	Forme politique	Ministère à Paris
III. *Groupe asiatique* :						
A) Méditerranéen : Syrie, Liban, Djebel	150.000	2.772	2.772		Protectorat	Affaires Étrangères-Colonies (avec représentation parlementaire)
B) Indes	513	290,7	0,7	290	Colonie	
Indochine	740.000	23.032	32	23.000	Colonie avec un empire et un royaume protégés : Annam et Cambodge	
Kouang Tchéou Wang	850	200		200		Colonies
C) Escale africaine des Somalis	23	69,6	0,6	69	Colonie	Colonies
IV. *Groupe de l'Océan Indien* :						
Madagascar	629.000	3.745	22	3.723	Colonie	Colonies
Réunion	4.600	328	328 (et assimilés)		Idem	Idem (avec repr. parlement.)
V. *Groupe américain* :						
Saint-Pierre et Miquelon	341	4	4		Idem	Idem
Antilles (Martinique et Guadeloupe)	2.765	501	501 (et assimilés)		Idem	Idem (avec repr. parlement.)
Guyane	88.240	32	32 (et assimilés)		Idem	Idem (avec repr. parlement.)
VI. *Groupe océanien* :						
Nouvelle-Calédonie	18.500	63	15	38 dont 12 asiatiques	Idem	Idem
Tahiti, Marquises Tuamotu, Gambier	4.000	40	5	35	Idem	Idem
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	Condominium	Idem

Récapitulons les populations :

	Population (en milliers)	Européens	Indigènes	
. *France d'Europe :*	41.840	41.840		
. *Bloc africain :*				
France nord-africaine	15.525	1 434	14.091	(arabes et berbères)
Afriques noires	20.731,6	28,6	20.703	(noirs et hamites)
	36.256,6	1.462,6	34.794	
. *Groupe asiatique :*	26.364,3	2.806,3	23.559	
. *Groupe Océan Indien :*	4.073	350	3.723	
. *Groupe américain :*	537	537		
. *Groupe océanien :*	147	31	116	
	109.217,9	47.026,9	62.192	

Comment, avec ces éléments géographiques, construire politiquement l'Empire? Avec ces pays divers, comment bâtir l'édifice impérial?

Sous prétexte de les ranger dans un ordre meilleur, ne cédons pas à la manie de les centraliser sur Paris. Le mot d'Empire est dangereux. Ce n'est plus qu'il rende un son guerrier. Mais il est plusieurs sortes de caporalisme. Craignons le département et le préfet napoléoniens.

Ne centralisons pas. Et ne copions pas. Les Anglais ont leur génie ; nous le nôtre. Les Anglais ont leur Empire, ou plutôt ils l'ont eu ; ils l'appellent maintenant Commonwealth, communauté. Et c'est, en effet, une Communauté de Dominions indépendants, où il se pourrait qu'il y eût bientôt, à côté des Dominions peuplés par les Blancs ou dirigés par les Blancs, un Dominion noir : la Nigeria. Notre Empire, à nous Français, ce sera peut-être autre chose.

Revenons à la carte. Regardons *ces pays*, dont *les un* *ont encore appelés départements*, les autres *encore appelé* *colonies ou protectorats.* L'Empire n'est pas le total de colonies ou protectorats par rapport à la métropole; c n'est pas la mise en cercle devant Paris des pays appelé encore colonies ou protectorats. Non, c'est l'harmoni que font ensemble ces pays qui portent encore les vieu noms administratifs de colonies, protectorats ou dépa tements. *Et la métropole devient une province de l'Em pire.*

Dans l'Empire, plus de colonies au vieux sens du mo Le mot de colonie se vide de son ancienne substance e se nourrit d'une sève nouvelle, encore mal étudié Notre vieux Sénégal produit de l'arachide. Commen maintenir et organiser cette production sans organise les producteurs ? Et comment organiser les producteu sénégalais sans tenir compte de conditions qui ne dépen dent plus uniquement de la colonie même ? Il y a l migration saisonnière d'ouvriers agricoles venus du So dan, et c'est le côté intercolonial du problème impéri de l'arachide. Il y a la concurrence du Coromand anglo-hindou, et c'est l'aspect mondial du problèm impérial. Il y a le statut des ouvriers et le cartel de patrons de la France d'Europe, qui transforment l'ara chide en huile ; et c'est le facteur métropolitain du pro blème impérial. Enfin il reste l'évolution des cultivateur sénégalais proprement dits, et c'est le facteur local d problème impérial. Il est rare qu'un problème impéria que ce soit dans l'ordre politique ou économique, n'ai pas au moins ces quatre données. Pour que l'Empire s fasse, il faut qu'elles soient connues et calculées. Si l'un d'elles manque, pas de solution.

Mesurons l'importance de la donnée indigène. Pas d

olonie sans métropole ; mais cela ne veut plus dire que
a colonie est faite *pour* la métropole. A côté de la métro-
ole, apparaît la notion de *pays indigène*. Pas de colonie
ans pays indigène qui réagit à l'action de cet autre pays
ppelé métropole. L'Empire règle ce jeu d'action et de
éaction. Tout pays indigène, si ingrate que soit sa
ature physique, si primitive ou si incompréhensible que
araisse sa civilisation, garde sa valeur de pays créé. Pas
'Empire si cette valeur est dénaturée. Le pays indigène
e doit pas être traité en pays neuf, mais en pays à réno-
er. L'Empire est un nouveau monde en ce sens qu'il
st la rénovation de vieux pays d'Afrique et d'Asie, asso-
iés à cet autre vieux pays de la France d'Europe.

Insistons sur le rapport démographique établi entre
pays appelé métropole et les pays appelés colonies.
usqu'au XIXe siècle, les Français plaçaient leurs colo-
ies d'Afrique dans des établissements côtiers. C'était « le
errain » comme on disait. L'expansion coloniale con-
iste à relier ces terrains entre eux, à faire graviter le
ommerce indigène autour d'eux et germer en eux
politique indigène. Le terrain devient le territoire. La
olonie s'en va du terrain au territoire comme une force
ont le mouvement est accéléré par un coefficient très
ouveau : *le coefficient de masse indigène*. La conquête
'extermine pas les indigènes ; elle les appelle comme
ldats ; elle les installe comme producteurs. L'idée fran-
ise de liberté les tire de l'esclavage. En 1830, la
étropole n'avait pas 15 000 noirs dans ses terrains de la
te d'Afrique, 15.000 esclaves ; en 1938, l'Empire doit
régir 15 millions dans la seule A. O. F., et qui sont
franchis. Comprenons donc qu'en Asie, en Afrique, à
adagascar, *62 millions d'indigènes ont pris leur poids. Ils*
t pris leur poids pendant que la métropole perdait du

sien en Europe. La France de l'ancien régime, quand s[illegible] colonies lui furent enlevées, demeurait néanmoins e[illegible] Europe la nation la plus peuplée. Aujourd'hui, si n[illegible] pays d'outre-mer nous manquaient soudain, nous n'avo[illegible] pas idée de l'anémie dans laquelle nous tomberions. Pl[illegible] de Nation française sans Empire. Mais pas d'Empi[illegible] sans une balance qui marque le juste poids humain d[illegible] pays d'outre-mer.

Dégageons alors une autre notion essentielle : Il fa[illegible] savoir que ces fortes colonies continentales d'Afrique [illegible] d'Asie et cette grande île de Madagascar sont resté[illegible] dans l'état juridique où elles se trouvaient du tem[illegible] qu'elles n'étaient que des établissements côtiers. Ell[illegible] n'ont pas encore de véritable législature ; elles sont to[illegible] jours gouvernées par décrets. Attention ici à une équiv[illegible] que ; il ne s'agit pas d'étendre le parlementarisme. [illegible] s'agit de voir si des millions d'hommes ne doivent p[illegible] posséder leur expression politique dans le cadre [illegible] l'Empire. C'est ce que nous allons examiner, en suiva[illegible] les grandes lignes d'une politique indigène, vraime[illegible] impériale sur le plan d'un pays bien déterminé : L'Af[illegible] que Noire.

III. — Politique indigène d'Empire

Étudions-la dans ces colonies d'A. O. F et d'A. E. F. [illegible] dans ce pays sous mandat, le Cameroun, où vive[illegible] 20 millions d'indigènes et 28.000 Européens. Ce ser[illegible] mal poser le problème impérial que le réduire à cette d[illegible] proportion de 20 millions à 28.000, qui frappe l'espr[illegible] qui a son sens mais qui ne rend pas compte de toutes [illegible]

données. En réalité, ils sont 20 millions d'indigènes, dans leurs afriques, mais qui font partie d'un bloc africain et qui ont affaire non seulement à 28.000 Européens mais aux 42 millions de Français d'Europe. Régler les rapports d'autorité entre 28.000 Européens et 20 millions d'indigènes, c'était la politique indigène dans le cadre colonial. Déterminer les rapports sociaux entre 42 millions de Français d'Europe et 20 millions d'indigènes, ce sera la politique indigène dans le cadre impérial.

On se trompe quand on croit que la politique indigène tient tout entière dans quelques égards pour les chefs indigènes, les notables, une certaine élite. C'est les peuples qu'il faut prendre par le dedans ; et les chefs, les notables, les élites n'ont de valeur que s'ils servent à cela.

La politique indigène d'Empire en Afrique Noire peut se décomposer en quatre tâches qui convergent au même but : l'intégration du peuple noir dans le nouveau monde français. Il faut :

1) Relever les afriques régionales,

2) Organiser les producteurs,

3) Les éduquer,

4) Leur donner leur expression politique.

1) *Relever les afriques.*

Les grands travaux de déblocage : ports, chemins de fer, routes sont déjà suffisamment avancés pour que ces pays du Centre et de l'Ouest africain aient une ossature de voies de communication. Mais l'Afrique nouvelle n'a

encore que la peau sur les os. Le village qui possède déjà une gare n'a toujours pas de pompe sur ses puits, pas de charrue pour ses champs. L'avion qui vient de Paris vient d'une autre planète quand il tombe sur une terre préhistorique où le paysan n'a pas de bêtes de trait.

Le paysannat africain existait avant notre arrivée. Il a son aire géographique ; il jalonne l'océan de brousse d'un archipel d'îlots cultivés à la main. Là est l'Afrique utile, diverse en ses régions, mais unie dans une commune misère, par rapport à la campagne française d'Europe. Pas de politique indigène d'Empire si nous ne comblons pas cette dénivellation en exhaussant les afriques. Pas de politique indigène d'Empire si nous voulons faire tourner ensemble des outillages qui ne peuvent pas s'engrener l'un dans l'autre. Pas d'Empire si nous donnons dans nos départements l'électricité aux vaches des électeurs tandis que dans nos colonies les troupeaux manqueront d'eau.

Est-ce une question d'argent ? Redisons inlassablement qu'au temps du franc-or, l'épargne française a prêté ou plutôt aventuré à l'étranger le tiers de son avoir mobilier, 40 milliards-or sur 113. Presque rien pour les colonies ; (200 millions pour l'A. O. F. !) presque rien pour les pays où elle était sûre de détenir un droit de contrôle politique et économique. C'est le passé. Où trouver l'argent maintenant ? Mais si mal outillées qu'elles soient, les colonies produisent ; elles exportent. Celles d'A. O. F. font avec la France d'Europe un commerce qui s'élevait, pour les 3 premiers trimestres de 1938, à 1.730 millions de francs. N'y a t-il vraiment pas de moyen de les équiper, autrement qu'à la petite semaine ?

Les Anglais ont le « Colonial Fund » ; les Belges le Fonds Reine-Elisabeth. Un ministre français, Marius

Moutet, a disposé un projet de Fonds colonial qui est en instance au Sénat.

Nous ne conserverons les colonies qu'en faisant l'Empire, *qu'en dépensant pour l'Empire*, dussions-nous utiliser de nouvelles méthodes de crédit et de nouveaux circuits monétaires.

En Afrique Noire, dans la seule A. O. F. il y a plus de cent mille villages qui attendent des biens neufs : un abreuvoir, un puits cimenté, un magasin en briques et en tôle pour mettre les semences à l'abri du feu et des insectes, des charrues pour valoriser le travail. Petites choses, qui font sourire les grandes compagnies anonymes, les grands techniciens, mais petites choses qui sont vraiment des biens neufs, qui peuvent constituer un grand dessein et qui conduisent l'Empire à sa véritable grandeur.

2) *Organiser les producteurs, — les paysans noirs.*

C'est là une des grandes tâches impériales, en raison de l'intensité croissante des échanges matériels entre Afrique Noire et France d'Europe et de la valeur sociale que nous accordons au travail organisé.

En Afrique Noire, le travail indigène est avant tout le travail de la terre.

Il se rencontre encore des gens qui nient son existence précoloniale. Les paysans noirs ne seraient qu'une légende littéraire. Et l'on insinue qu'il n'y aurait là-bas qu'une informe main-d'œuvre. Il est exact que le paysannat local a été longtemps méconnu. Pourquoi? Parce que nous sommes habitués en France à un pays où la brousse (la forêt ou le marais ou la lande) est l'exception tandis que le champ est la règle ; en Afrique c'est le contraire,

le champ, îlot paysan est une exception que nous n savions pas découvrir dans la brousse. Parce que le paysans nous ont été longtemps cachés par leurs seigneu indigènes : des chefs peuls, maures ou touareg qui le méprisaient et les tenaient en servage. Parce que l labeur rural en Afrique Noire n'était pas lié à notre idé moderne de rendement, de fort tonnage, d'outillag puissant et qu'il était mêlé de danses et pénétré de pri res. Parce qu'il mariait des formes de propriété familia à des coutumes d'entraide communautaire. Je ne fa qu'énumérer les « parce que » dont chacun mériterait u développement.

Le travail africain existe. C'est le fait d'un paysann qui n'est pas chimérique. Et c'est en étudiant ce paysa nat qu'il faut fonder l'organisation du travail dans le se teur africain de l'Empire.

Il ne s'agit pas, en effet, de décalquer sur la colonie législation de la métropole. Il s'agit de donner aux vie les coutumes locales une expression, valable pour le no veau monde africain et pour le nouveau monde frança La législation de la France d'Europe est une source d'in piration qui doit creuser son lit en Afrique même.

Nous avons aboli l'esclavage mais dès qu'il a fallu me tre en valeur la colonie sans dot, notre principe de liber a été aux prises avec des procédés de corvée qui o achevé de briser les vieux cadres africains de la famil Nous avons cru faire une politique indigène en confia aux chefs de canton et de village la charge de la produ tion. C'était faire reposer la production sur la pointe po ticienne et non sur la base sociale du pays. Ce n'ét pas de la véritable politique indigène ni de la saine éc nomie. En réalité, il faut en venir à la cellule familia *L'expérience de ces dernières années prouve que la fam*

africaine peut être rénovée dans le cadre de la coopérative. Un premier pas a été fait. C'est l'institution des Sociétés de Prévoyance. Fondées en 1910 dans deux ou trois cercles du Sénégal et pour des prêts de charité plutôt que pour une vaste protection sociale, elles ont été, en 1932, lors de la grande crise de l'arachide, étendues à tout le Sénégal puis aux autres colonies de l'A.O.F., au Cameroun et à l'A.E.F. Elles visent le même but que les coopératives préconisées par Strickland dans les colonies anglaises. Notons en passant la remarquable similitude de méthodes expérimentales qui existe entre colonies africaines de métropoles différentes. La Société de Prévoyance groupe tous les cultivateurs d'une circonscription. Le danger, c'est l'étatisme avec la transformation en petit impôt de la cotisation versée par les participants. L'idéal c'est la discipline et l'éducation coopératives des masses. Achat de semences sélectionnées et prêts à des taux honnêtes, achat de matériel aratoire, forage de puits, ventes groupées, colonisation de terres neuves, liaisons avec des organismes de crédit agricole, il n'est aucune de ces activités qui n'ait déjà été expérimentée depuis six ans. Et les résultats nous font bien augurer de l'avenir.

Au nom du libéralisme et aussi d'un certain paternalisme commercial, on a attaqué les Sociétés de Prévoyance. Elles ont le mérite d'apporter une première solution au problème impérial de l'organisation du travail africain. Pas d'Empire si la France d'Europe étant charpentée en syndicats ouvriers et patronaux, la France africaine n'a que des masses inorganisées. Pas d'Empire si l'organisation de ces masses ne rénove pas les vieilles coutumes africaines de la communauté de travail.

3) *Éduquer les producteurs.*

La Société de Prévoyance doit être complétée par l'É-cole rurale populaire.

Albert Charton qui a fondé cette école en A.O.F. pour-rait en parler mieux que moi. Ce n'est pas seulement l'é-cole de village, écrémant les enfants doués pour une hié-rarchie d'écoles supérieures. Non, c'est le village tout entie-à l'école d'un nouveau genre de vie, mais dans le cadr-solide de la région. École de pêcheurs sur le bord du fleuv-d'or pailleurs aux placers guinéens. Mais l'Afrique étan-rurale dans son ensemble, l'école le sera. Elle enseigner-au village l'originalité de la région où il vit et les méthc-des nouvelles qui le feront vivre mieux.

L'œuvre commence à peine. Loin de rétrécir l'ense-gnement comme certains le croient, elle le débarrasser-de la scolastique et l'enracinera dans le réel. Elle servir-la culture franco-africaine.

4) *Donner aux producteurs leur expression politique.*

Relevant eux-mêmes leurs Afriques, encadrés dans le-coopératives de production et de vente, formés à l'écol-rurale populaire, les producteurs pourront alors avoir leu-expression politique.

Quelle sera-t-elle? C'est le problème encore ma-entrevu.

Ceux que nous appelons les chefs sont pour la plupar-des féodaux qui deviennent fonctionnaires. Je ne croi-pas qu'ils apportent la solution.

Elle naîtra plutôt du travail organisé. A l'occasion de

migrations saisonnières d'ouvriers agricoles, j'ai constaté qu'il pouvait y avoir un chef de travail, distinct du chef territorial et que la capacité de l'Afrique en chefs nouveaux n'était pas liée à la forme traditionnelle du commandement territorial. L'Afrique noire a ses forces propres de renouvellement. Elle aura toujours ses villages; elle les refera par des conseils de paysans qui délibéreront sur le taux de l'impôt et le plan de campagne des prestations. Et de ces conseils naîtront peut-être des assemblées qui voteront le budget colonial Afrique même et qui délégueront des représentants à Paris, capitale impériale.

*
* *

Il ne s'agit pas de tracer une constitution à l'Empire mais de comprendre les nouveaux rapports qui découlent de la nature des pays encore appelés colonies et du pays encore appelé métropole. L'Empire aura ses lois quand ces rapports seront saisis.

Comprenons que l'Empire Français est une réunion de pays très divers, dans la primauté d'un esprit renseigné sur leur genre de vie, leur mode de travail, leur forme de pensée, et attentif à leur progrès et à leur mutuelle harmonie.

Quelle œuvre! quel nouveau monde! Chacun de nous en est le pionnier, en quelque lieu qu'il soit et quelque métier qu'il fasse.

Dans l'exposé que j'ai fait, je n'ai rien dit des problèmes religieux ni des missions et je n'ai insisté que sur les tâches administratives de la cité charnelle. — Mais qui donc ne les sent pénétrées d'un esprit de travail qui n'est pas inhumain!

Quand nous aurons compris notre Empire, notre solidarité avec les hommes jaunes ou noirs, alors tomberont d'elles-mêmes certaines barrières que nous avions posées nous-mêmes autrefois et qui nous arrêtent encore. Alors il n'y aura plus de colonies ou protectorats partagés à Paris entre quatre ministères différents.

L'homme de la rue à Paris et l'homme de la brousse au Soudan se réveilleront liés par une hardie politique du Ciné et de la Radio. Que de choses à faire, qui semblent impossibles aujourd'hui que « la colonie » est encore une annexe exotique et qui se feront demain, quand l'Empire déroulera à travers le monde les postes de l'esprit français !

Robert Delavignette.

La réorganisation de l'artisanat marocain

J'ai indiqué dans un article antérieur (1) les maux nt souffrait l'artisanat urbain au Maroc. Depuis lors, Gouvernement du Protectorat s'est efforcé d'y porter nède, et je voudrais dans les lignes qui suivent expo- r ce qui a été fait et l'esprit dans lequel se poursuit la organisation amorcée.

L'intervention gouvernementale a commencé par re- tir un aspect politique. La misère des artisans avait eint son plus haut point pendant l'hiver 1936-1937 : ux mauvaises récoltes consécutives avaient considé- blement amoindri le pouvoir d'achat des paysans qui nstituent la clientèle essentielle des artisans maro- ns; ceux-ci, de leur côté, n'avaient pas su se créer utres débouchés, si bien que beaucoup d'entre eux aient à peine de quoi manger au moment où le Comité Action marocaine, ou parti nationaliste marocain, erchait des adhérents dans toutes les classes sociales. s propagandistes du parti n'eurent donc pas beau- ıp de mal à faire croire à ces gens aux abois que tous rs maux étaient imputables aux Français et que, si n écoutait le Comité d'Action marocaine, les remèdes aient bien vite trouvés. A ces arguments, les natio- istes ajoutaient habilement quelques secours en ar- nt ou en nature; ils eurent donc tôt fait de se consti-

1) Cf. *La Vie Intellectuelle* du 10 mars 1937. Notes sur l'arti- at urbain au Maroc.

tuer une clientèle assez importante parmi les artisans, principalement parmi les tisserands, les dinandiers et babouchiers. Les manifestations de novembre 1936 (auxquelles participèrent bon nombre d'entre eux, fur un sérieux avertissement auquel on prêta toute l'att tion nécessaire; on se rendit compte que ces pauv gens souffraient réellement, et que leurs souffran mêmes en faisaient la proie de propagandistes habi on n'en était encore qu'aux manifestations, mais, cas où des troubles viendraient à éclater, il fallait s tendre à voir des artisans enrôlés parmi les troupes choc du parti nationaliste.

Le premier objectif à atteindre était donc de s traire les artisans à l'influence des groupements po ques, et pour y arriver il n'y avait qu'un seul moye assurer la subsistance des ouvriers en chômage t ou partiel. Des sommes importantes furent mises à disposition des chefs de régions et réparties entre artisans malheureux par les soins des autorités admi tratives; plusieurs distributions eurent lieu au cours l'hiver 1936-1937, mais n'amenèrent pas tous les ré tats désirés. Cet insuccès partiel tenait à plusieurs c ses : d'abord, les nationalistes surent persuader à le auditeurs ignorants que le Gouvernement n'avait cordé ces secours que sous la pression du Comité d' tion marocaine, et ils profitaient des grands rassem ments d'artisans convoqués aux distributions d'arg pour faire leur propagande et atteindre un public p étendu; on vit même tel pauvre hère, qui venait de t cher dix francs, en verser la moitié pour adhérer su champ au parti nationaliste. D'autre part, les seco distribués étaient insuffisants en comparaison des sères à secourir : qu'est-ce que dix francs par mois p

(1) Manifestations organisées le 17 novembre dans les prin les villes du Maroc pour réclamer la libération de trois lea nationalistes arrêtés le 14 novembre à Casablanca par ordr S. M. le Sultan.

un père de famille nombreuse? Enfin, la répartition fut souvent défectueuse parce qu'elle était faite par des fonctionnaires de grande bonne volonté, mais qui n'avaient pas et ne pouvaient pas avoir les éléments d'appréciation suffisants pour faire un partage équitable; on n'avait pas eu l'idée d'associer les organismes corporatifs à cette distribution de secours. L'effet moral pourtant ne fut pas nul : pour la première fois, sauf dans le cas de quelques corporations privilégiées, les artisans virent le Gouvernement s'intéresser à eux autrement que pour leur faire verser des impôts; il y avait là de quoi les faire réfléchir.

D'ailleurs, les services résidentiels entendaient bien ne pas borner leur action à ces aumônes : ils entreprenaient en même temps une œuvre de plus longue haleine, celle de redonner une vie réelle aux vieux métiers mourants. Le premier examen, en effet, avait permis de constater que l'artisanat marocain ne subissait pas les effets d'une crise transitoire, mais bien qu'il était menacé de mort, d'une mort très prochaine si l'on ne venait pas rapidement à son secours. C'est qu'il était resté identique à lui-même depuis plusieurs siècles au milieu d'une société en pleine évolution, qu'il avait conservé des techniques anciennes, une organisation archaïque; c'est que les artisans, endormis par leur ignorance et par la prospérité trompeuse de l'après-guerre, n'avaient pas compris le danger d'asphyxie qui les menaçait au contact de l'économie moderne. Certains métiers peu importants étaient déjà morts; les autres étaient presque tous bien malades et nullement en état de se tirer d'affaire eux-mêmes. Le principe même d'une action gouvernementale était donc indiscutable; mais, avant d'agir, il fallait se renseigner, car on s'aperçut tout de suite que l'on connaissait très mal les métiers marocains; seuls avaient été étudiés, par le service des Arts indigènes, les métiers qui présentaient un caractère artistique, tels que la reliure, la ciselure sur cuivre, la ferronnerie, la poterie émaillée, etc. Mais l'activité plus

humble des tanneurs, des cordonniers, des tisserands de laine, des forgerons, par exemple, n'avait guère attiré l'attention, bien qu'elle tînt une place importante dans l'économie des cités marocaines. L'on avait des notions très superficielles sur la technique de ces différents métiers, sur leur importance économique et sociale, sur l'organisation des corporations d'artisans. La première tâche du Gouvernement était donc une tâche d'information qui fut entreprise dès la fin de l'année 1936, et dans tous les centres importants, par les contrôleurs civils les officiers des Affaires indigènes, les agents du service des Arts indigènes et quelques spécialistes locaux. Ce grand effort était guidé, les résultats en étaient centralisés par une Commission de l'Artisanat, créée à Rabat. Cette commission n'hésitait pas, d'ailleurs, à faire appel à des concours extérieurs au Maroc : c'est ainsi qu'un spécialiste des questions coopératives fut appelé du Bureau international du Travail pour étudier, sur place dans quelles conditions certaines formules coopératives pourraient être appliquées en milieu artisanal.

De tout cela s'est dégagée peu à peu une doctrine dont le principe essentiel est le suivant : il serait vain de vouloir maintenir l'artisanat marocain dans sa forme traditionnelle; étant donnée l'évolution économique du Maroc, ce serait le condamner à mort; il faut admettre qu'il évoluera vers une industrialisation plus ou moins prononcée. La tâche du Gouvernement est donc de favoriser cette évolution, de la guider, de la tempérer. De là toute une série de mesures sociales, économiques, financières dont je me propose maintenant d'énumérer les principales.

En premier lieu, le principe des secours aux artisans malheureux a été maintenu, puisque la prospérité n'est pas encore revenue, tant s'en faut; mais il a subi, dans son application, d'importantes modifications. Aux secours en argent ont été substitués des secours en nature : farine, vêtements par exemple, tous produits de l'industrie indigène; l'on a pu ainsi, tout en secourant

efficacement des misères réelles, procurer du travail à nombre d'artisans et éviter ainsi de nouvelles misères. La répartition de ces secours a été faite dans l'intérieur de chaque corporation à l'endroit même du travail habituel, avec le concours efficace du conseil de corporation, l'action des autorités administratives se bornant à un contrôle très serré de la distribution; le partage a donc été effectué par des gens qui connaissaient bien les postulants et qui, d'autre part, faisaient taire dans une large mesure leurs sympathies ou leurs antipathies personnelles, puisque, désignés par leurs pairs, ils étaient sous le contrôle étroit d'une opinion publique très sensible. Cette œuvre d'assistance aux artisans malheureux a absorbé un million de francs au cours de l'année 1937.

Il est bon d'ajouter que d'autres secours, en argent ceux-là, ont été distribués aux artisans, sous forme de commandes d'échantillons, de primes distribuées à l'occasion des foires artisanales et autres manifestations économiques. Mais cet argent, juste rétribution d'un travail ou récompense d'un effort d'adaptation, ne risquait pas d'avoir les fâcheuses conséquences morales de l'aumône pure et simple, telle qu'elle avait été pratiquée auparavant.

Toujours dans le domaine financier, le Gouvernement a pris en juin 1937 une seconde mesure, de caractère beaucoup plus constructif, en créant des caisses de crédit artisanal, au nombre de trois pour commencer, celle de Fès, celle de Rabat-Salé-Port-Lyautey et celle de Marrakech. Les sommes mises à la disposition de ces organismes ont d'abord servi à payer les dettes des corporations, qui d'ailleurs étaient fort peu considérables : c'est ainsi que la caisse de Fès a racheté les dettes de l'importante corporation des tisserands, qui ne dépassaient pas la somme de 15.000 francs, somme ramenée à 10.000 francs après examen sérieux des créances. Mais, surtout, ces caisses de crédit ont prêté à différents artisans des sommes, faibles en général, pour leur permettre d'acheter au comptant des matières premières et

d'améliorer, dans certains cas, leur outillage : 1200 prêts représentant une somme totale de 600.000 francs ont été accordés de juin à décembre 1937, soit une moyenne de 500 francs par emprunteur. Les demandes de prêt ont été instruites par le conseil d'administration de chaque caisse, assisté du conseil de chaque corporation intéressée : ainsi n'ont pu recevoir des prêts que les artisans connaissant leur métier et présentant de bonnes garanties morales; ils étaient d'ailleurs les plus nombreux, de loin, puisque la caisse de Fès n'a refusé que cinquante-deux demandes de prêt, alors qu'elle en satisfaisait quatre cent onze. Les premiers résultats du crédit artisanal ont dépassé tout ce que l'on pouvait espérer : la première mise en recouvrement des prêts à court terme a donné en effet, au moins à Fès, le résultat étonnant de 99 % de remboursements effectués; sur plus de 72.000 francs à rembourser, 750 francs seulement n'ont pas été versés, preuve remarquable de la santé morale de l'artisanat marocain. Voilà donc un bon nombre d'artisans — et il y en aura davantage à l'avenir — à l'abri des bailleurs de fonds plus ou moins honnêtes qui les tenaient à leur merci.

Des mesures d'ordre technique sont venues renforcer ces mesures financières. J'ai déjà dit que les outils et les procédés de fabrication n'avaient pas changé depuis plusieurs siècles; on se doute que dans ces conditions le rendement du travail artisanal est faible; en conséquence, bien que la main-d'œuvre soit à bon marché, le produit indigène résiste très difficilement à la concurrence des produits européens, américains ou japonais. D'autre part, l'artisan marocain a perdu ou n'a jamais eu la notion du produit fini, parfait : il n'est pas rare de trouver des défauts, des taches, des bavures dans le sous-main le mieux décoré, dans la reliure la plus délicate. Les améliorations à apporter consistent donc en une transformation de l'outillage, en une standardisation de la production, enfin à inculquer à l'artisan le souci de la perfection totale de son travail. Tout cela

it une œuvre de longue haleine qui en est encore à ses
:buts, mais est dès maintenant entreprise.

En ce qui concerne l'outillage, il ne peut être ques-
on à l'heure actuelle d'une industrialisation à outrance
laquelle tout s'oppose : en admettant que l'usage des
achines s'impose un jour complètement aux artisans
arocains, il leur faudra longtemps, plusieurs généra-
ons, pour être capables de se servir avec profit d'un
itillage mécanique, et d'ailleurs, en aucun cas, les
tisans n'ont les fonds suffisants pour acheter cet outil-
ge. Il faut donc partir de l'outillage existant et com-
encer par examiner les modifications qui, sans coûter
ès cher, pourraient ou bien améliorer le rendement, ou
en améliorer la qualité du produit fini. Un essai a déjà
é tenté dans cet ordre d'idées à Fès chez les tisse-
nds, et est en voie de réalisation; la formule qui sem-
e devoir être adoptée définitivement est celle de tech-
ciens européens chargés d'étudier la branche artisa-
ile de leur spécialité et de proposer aux ouvriers maro-
ins, et d'expérimenter avec eux, les améliorations fa-
lement réalisables. Un autre moyen consiste à montrer
ix artisans des films représentant l'état de leur métier
i France et accompagnés de commentaires en langue
abe : ce procédé peut faire naître des idées fécondes
irmi les plus intelligents; il a été expérimenté à Fès
i cours de l'hiver 1937-1938, et sera de nouveau mis en
atique : c'est seulement à la longue que l'on pourra
: rendre compte de l'efficacité de ces séances de pro-
ctions.

D'autre part, des essais de production standardisée
nt prévus, et l'un même est en cours à Marrakech; il
: faut pas se dissimuler que ces essais risqueront d'ê-
e longtemps décevants, car l'artisan marocain est pro-
ndément fantaisiste dans son travail et se pliera dif-
cilement à l'automatisme d'une production standardi-
e. Il n'est pas douteux cependant que c'est là un des
oyens qui permettront d'augmenter la production ma-
caine en élargissant sa clientèle : il conviendra donc

de ne pas se décourager si les premiers essais sont déc vants, et de persévérer coûte que coûte.

Pour éviter que ces améliorations techniques ne re tent dans le domaine de la théorie, un contrôle sérieu du service des Arts indigènes a été établi sur la produ tion artisanale, et ce contrôle est sanctionné par l'app sition d'une estampille sur les produits de qualité sati faisante : ce système, appliqué depuis longtemps et av bonheur dans l'industrie des tapis, a été étendu à tou les branches de l'artisanat; il est facultatif, mais d maintenant beaucoup d'artisans ont compris son intér et s'y prêtent de bonne grâce, bien qu'ils ne soient so mis à aucune pression administrative.

La production étant ainsi destinée à s'accroître ra dement dès que les mesures financières et techniqu ci-dessus énumérées porteront leur fruit, on devait so ger à son écoulement. Pour le marché marocain mêm un effort important a été fait, et commence à être ef cace : le Gouvernement, aidé par des particuliers c bonne volonté, a cherché à faire connaître au Maroc l produits de l'industrie marocaine ; c'est ainsi qu'a foires déjà existantes ont été ajoutées des sections ar sanales, et qu'ont été montées des foires purement art sanales dont la plus importante est celle de Fès : c manifestations obtiennent un succès grandissant et vale aux artisans des commandes et des distributions de pr mes importantes; d'autre part, le service des Arts ind gènes encourage à cette occasion la fabrication d'art cles nouveaux, fort originaux la plupart du temps, de tinés à la clientèle européenne comme à la clientèle ind gène, et aussi aux nombreux touristes de passage a Maroc. C'est à l'intention de ces derniers qu'a été mo tée à Casablanca une maison des Arts indigènes où l' tranger de passage au Maroc peut trouver un gran choix d'objets divers, absolument authentiques, vend à des prix raisonnables par les artisans eux-mêmes, service des Arts indigènes se bornant à exercer un co trôle très discret sur la fabrication et la vente.

D'un autre côté, les différents services du Protectorat ont été invités à acheter aux artisans locaux des objets que ceux-ci sont capables de fabriquer à bon compte : chaussures et vêtements d'agents indigènes, harnachements de chevaux et mulets, etc. L'armée elle-même se préoccupe de faire fabriquer sur place une partie du matériel dont elle a besoin, débouché fort important à condition que les artisans soient capables de produire dans des délais raisonnables des objets de qualité rigoureusement uniforme.

Naturellement on s'est préoccupé de trouver aussi des débouchés extérieurs : jusqu'à présent, le Maroc exportait seulement quelques produits de son industrie en Orient (en Égypte surtout), en Algérie et au Sénégal ; l'Europe ne recevait de lui que des matières premières. On a pensé que bien des articles marocains avaient un caractère suffisamment original pour pouvoir trouver preneur en Europe : à cet effet, l'Office chérifien d'exportation (O.C.E.) a fait constituer, avec l'aide des municipalités et du service des Arts indigènes, d'importants échantillonnages qui ont été diffusés dans différents pays européens et américains par les attachés commerciaux français; cet effort a immédiatement donné des résultats, puisque l'O.C.E. a pu faire exécuter dans les trois premiers mois de 1938 des commandes d'une valeur de 700.000 francs, à destination de l'Angleterre, de la Hollande, de la Belgique et de la Suisse. Les objets visés sont tous de caractère artistique, puisque la production courante ne peut lutter avec les objets similaires fabriqués industriellement en Europe; cependant, plusieurs corporations importantes recevront ainsi un apport intéressant d'argent étranger.

Toutes ces mesures financières, techniques et économiques ne pourront avoir leur plein effet que si elles agissent sur des organismes vigoureux, susceptibles d'en tirer profit. Il a donc paru nécessaire, pour rendre durable le redressement entrepris, de vivifier les corporations qui existaient au moment du Protectorat, mais

qui menaient une vie très ralentie et n'avaient plus grande action. On a commencé par des changements de personnes : certains vieux amines (ou syndics) en fonction depuis bien des années, braves gens, mais non susceptibles d'évolution, ont été remplacés par des hommes jeunes et désireux de progrès qui, bien conseillés, ont déjà rendu des services appréciables et pourront en rendre encore davantage à l'avenir. A ces amines ont été adjoints des conseils de corporation choisis parmi les artisans les plus capables de s'adapter à la situation nouvelle.

C'est que le rôle des dignitaires de la corporation a été singulièrement accru : il ne se borne plus comme naguère à régler quelques différents professionnels peu importants et à servir d'intermédiaires entre la corporation et le Gouvernement pour des questions secondaires ; j'ai dit plus haut que le conseil de corporation était appelé à donner son avis sur les demandes de prêt présentées à la caisse de crédit artisanal, qu'il participait à la distribution des secours aux artisans malheureux ; bentôt il aura sa part dans le contrôle de la fabrication, dans la répression des fraudes, et surtout il aura à jouer un rôle particulièrement important dans l'œuvre d'éducation, d'adaptation de l'artisan aux conditions nouvelles de son métier, qui sera la pièce principale de la rénovation en cours. On espère d'ailleurs que l'organisme corporatif rendu à la vie servira de centre à un système coopératif dont on attend beaucoup : livré à lui-même en effet, l'artisan, par trop dépourvu de capitaux, est la proie naturelle de ses fournisseurs ou de ses clients : le tanneur ne peut se constituer un stock de takaout (1) au moment où les prix sont bas et se voit forcé d'en acheter en hiver, au prix fort, quand la marchandise est rare par suite des difficultés de transport ; le tisserand travaille grâce à des avances que lui font les boutiquiers

(1) Galle du *tamarix articulata,* employée pour le tannage des peaux fines et provenant des régions présahariennes.

: n'en obtient pas naturellement le prix normal de son :offe. Un groupement coopératif, au contraire, dispose-iit de moyens financiers convenables et pourrait réali-:r, par exemple, des achats de matières premières à :s prix intéressants. Pour encourager la formation de oopératives d'artisans, le Gouvernement a autorisé les aisses de crédit artisanal à faire des prêts collectifs ouvant aller jusqu'à 15.000 francs (1) et il a favorisé 1 divers endroits la constitution de coopératives de roduction; c'est ainsi qu'il s'est monté à Fès une oopérative de dinandiers qui, au cours du premier se-estre de 1938, a réalisé des bénéfices très encoura-eants.

Telle est la situation actuelle : tout n'est pas résolu; en des questions restent encore en suspens. C'est d'a-ord la question du statut corporatif : si, comme il est robable, la corporation reprend une vie nouvelle, il udra guider sa croissance, régulariser son organisa-on interne, définir la position respective des patrons et :s ouvriers, les liens qui uniront les différents groupe-ents coopératifs qui pourront se former à l'intérieur : la corporation, octroyer à cette dernière un statut gal au lieu de l'existence purement traditionnelle qui t la sienne actuellement; ce statut devra prévoir no-mment un mode de représentation de la corporation iprès du Gouvernement, son tuteur. A propos de l'ar-sanat se pose aussi la question du rôle du *mohtasseb*; ı sait que ce fonctionnaire, d'origine religieuse, en est nu, dans les villes marocaines, à contrôler toute l'ac-vité économique de la cité. Mais ses attributions ne nt définies que par une tradition changeante et impré-se; elles auront besoin d'être codifiées. Enfin le pro-ème le plus important qui reste à résoudre est celui de formation professionnelle des futurs artisans : pour ngtemps encore, le système actuel d'apprentissage vra être maintenu, l'échec des sections artisanales

(1) Les prêts individuels ne peuvent dépasser 5000 francs.

organisées dans quelques-unes des écoles professionne
les de la direction de l'Instruction publique en est un
preuve évidente; notre enseignement professionnel, trè
bien adapté aux besoins d'industries modernes, est,
sera encore pendant longtemps, trop compliqué pou
former des artisans; il est non moins certain, par con
tre, que l'artisan de demain devra posséder un peti
bagage de connaissances élémentaires qui fait cruelle
ment défaut à l'artisan d'aujourd'hui, et sera absolu
ment indispensable à un ouvrier évolué; il faudra don
trouver une formule assez souple pour concilier les né
cessités d'une instruction élémentaire et d'un apprentis
sage à l'atelier, et il faudra absolument la trouver, ca
l'évolution technique et économique de l'artisanat n
sera possible qu'au prix d'une évolution intellectuelle d
l'artisan : la triste situation de l'artisanat ces dernière
années est due en effet, pour une part importante,
l'ignorance, à la stagnation intellectuelle des artisan
marocains, et tous les efforts pour améliorer leur situa
tion seront vains si eux-mêmes ne sont pas capables d
participer activement, s'ils ne secouent pas leur torpeu
séculaire, s'ils restent sans imagination et sans ré
flexion.

On le voit, l'effort à poursuivre est encore considéra
ble; bien des problèmes ne sont pas encore résolus,
la pratique en posera certainement encore d'autres
Pourtant on peut dire dès maintenant que l'objectif poli
tique est atteint : au lieu des artisans aigris, prompts
exposer leurs revendications sur un ton comminatoire
capables du pire peut-être, que l'on rencontrait pendan
l'hiver 1936-1937, on trouve maintenant des homme
qui, certes, ont encore la vie très dure, mais qui son
transformés par l'espoir et la confiance; ils ont compri
que le Gouvernement s'occupait d'eux sérieusemen
voulait leur mieux-être, et ils ont répondu à cette sollici
tude en lui apportant presque partout leur collaboratio
sans réserve, une bonne volonté touchante et la con
fiance naïve et forte des gens simples ; la meilleur

preuve qu'ils aient donnée de cette transformation est leur attitude au cours des troubles qui ont éclaté en plusieurs points du Maroc pendant les mois de septembre et d'octobre 1937 : on peut dire que pratiquement ils n'y ont pas participé. Au point de vue social et économique, les résultats ne peuvent être aussi rapidement obtenus; l'on peut dire pourtant que, grâce à l'effort charitable du Gouvernement, la misère est bien moindre qu'il y a deux ans, et que dès maintenant des améliorations pratiques ont été obtenues qui donnent bon espoir pour l'avenir : le Gouvernement s'est dépensé avec bonheur pour améliorer la production de l'artisanat marocain et pour lui trouver des débouchés nouveaux; de leur côté, les artisans ont écouté avec une grande bonne volonté les directives qui leur étaient données et ont fait preuve de qualités d'assimilation souvent remarquables, eu égard à l'indigence de leur culture. Si les deux parties persistent dans leurs bonnes dispositions, on peut bien augurer de l'évolution en cours.

R. LE TOURNEAU.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La désastreuse surpopulation du Tonkin

Que la France ait encore aujourd'hui une œuvre m gnifique à accomplir en Indochine, il faudrait de longu pages pour le montrer dans le détail.

Je voudrais seulement aujourd'hui donner un éc aux paroles angoissées qu'arrache périodiquement a hommes d'État et aux économistes la constatation d données redoutables du problème démographique en pays. Nul Français n'a le droit de rester indifféren mis au courant de la tragique surpopulation du de tonkinois.

On dira peut-être : les pays surpeuplés ne représe tent qu'une fraction réduite de la superficie de l'Uni Indochinoise. Ne ramenez pas un problème d'intér restreint aux dimensions d'un problème de portée gén rale, n'allez pas jeter une ombre sur la physionom d'ensemble de la vitalité du pays, quand le budget de colonie est en excédent des recettes, quand les terr rouges de Cochinchine et les riches rizières ont rendement confortable, quand l'étain et le wolfram s' coulent bien, quand l'industrie et l'artisanat sont pa tout en progrès.

Soit. Mais la surpopulation deltaïque intéresse communauté indochinoise tout entière; d'une part, par qu'il s'agit de 7 millions au moins d'habitants, sur 19 que comptent les trois pays annamites, et, d'aut part, parce que précisément la densité effroyable cette population grouillante fait contraste avec la de

sité moyenne de l'Union considérée dans son ensemble : 483 habitants au kilomètre carré, au lieu de 31; ce contraste suffit à suggérer la solution d'un décongestionnement du delta tonkinois au bénéfice des terres à peine occupées.

Que l'on songe à ce que peut être la vie pour ces Annamites concentrés dans l'espace trop restreint des plaines fertilisées par le Fleuve Rouge. D'après les études de M. Khérian (1), directeur par intérim de l'École supérieure de droit de Hanoï, à qui nous empruntons les principaux éléments de cette chronique, la densité moyenne est, nous l'avons dit, de 483 habitants au kilomètre carré. Mais il est des provinces où cette moyenne dépasse 1000, et des circonscriptions où elle atteint 1500. « Véritables fourmilières humaines, dont il existe peu de répliques dans tout l'univers. »

Alors, si l'on songe qu'il s'agit ici d'une région principalement agricole (2), devra-t-on fournir grand effort d'imagination pour se représenter le niveau de vie dont jouit la population ?

Les économistes ont calculé que le revenu moyen d'une famille tonkinoise est de quinze à vingt fois inférieur au revenu familial « type » d'une famille française.

Mais en termes de description concrète, étant donnée la répartition inégale de la fortune, ceci se traduit, pour les basses classes de la société, de la façon suivante : populations sous-alimentées, race affaiblie, enfants maladifs — nus ou vêtus de haillons —, paillotes misérables où s'entassent des familles nombreuses encore que décimées faute d'hygiène — 900.000 salariés agricoles « démunis de la moindre parcelle de propriété », et dont le grand nombre vivent dans l'insécu-

(1) « Les méfaits de la surpopulation deltaïque », *Revue Indochinoise juridique et économique*, 1938, III.

(2) En 1918, on comptait environ 140.000 salariés des deux sexes dans les exploitations industrielles, minières et commerciales de toute l'Indochine, soit 6/1000 de la population totale seulement.

rité permanente, puisque, dit M. Khérian, « les effectifs des inoccupés et des sous-occupés dépassent largement le million ».

La terre ne suffit pas à faire vivre ceux qui attendent d'elle tout le nécessaire. Empruntons encore à M. Khérian ce tableau effarant :

« La « superficie utile » pour 1000 habitants est d'environ 52 kilomètres carrés en Angleterre, 22 en France... 10 en Bulgarie. Ce dernier chiffre, qui constitue le minimum européen, est le quintuple de celui du Delta. »

On peut facilement tirer les corollaires de cette situation démographique : une demande énorme de terre fait monter le prix (d'achat ou de location) des rizières (par exemple la moitié de la récolte seulement reste au fermier, au lieu des 85 ou 90 % comme en de nombreux pays d'Occident); une grande pénurie de capital, le défaut de cet argent qu'il faut pourtant se procurer, pour vivre, à n'importe quel prix, entraîne la pratique courante de l'usure au bénéfice des gros propriétaires de réserves financières...

La situation est donc, d'ores et déjà, sombre. Que dire maintenant si l'on essaie de prévoir ce que sera l'avenir et les conséquences d'une « irruption annuelle de 100.000 habitants nouveaux dans le Delta » par le simple excédent des naissances sur les décès ?

Le gouvernement pourrait à bon droit éprouver un sentiment de panique. Quelle puissance humaine ne se sentirait pas ici débordée par l'immensité de la tâche ?

On ne peut tout de même pas regretter les fléaux d'autrefois, épidémies, inondations catastrophiques, guerres, qui revenaient périodiquement absorber, pour un temps, le trop-plein de la population. Certains ont prononcé le nom de Malthus. Nous concéderons à M. Khérian que cet économiste démontre avec une lucidité peu réconfortante l'importance des répercussions de toute sorte qu'a le phénomène de la surpopulation dans la vie sociale; mais il ne nous fournit aucune solution pratique et acceptable pour sortir de l'impasse. La con-

tinence vertueuse de quelques ménages héroïques peut éviter la misère à quelques familles; mais comment espérer voir un tel exemple suivi par la masse? Quant à la restriction frauduleuse des naissances, les Annamites, dans l'ensemble, en ont horreur, grâce à Dieu, comme les meilleurs d'entre nous. D'ailleurs, ils veulent des enfants, ils en désirent. Comment le leur reprocher? n'est-ce pas le mouvement même de la nature?

Que faire alors?

Le gouvernement fait bien ce qu'il peut, le pauvre, et il se retourne de tous les côtés pour essayer de s'en tirer. On envisage l'industrialisation du Tonkin... Il faudrait éviter qu'elle aboutît, comme au Japon, à la création « d'une oligarchie de multimillionnaires, sans avoir amélioré sensiblement le sort du peuple »; en tout cas, on n'envisage pas, actuellement, qu'elle pourrait donner du travail à plus de 300.000 ouvriers, remède insignifiant en sa portée.

Avec beaucoup d'à-propos, M. le Résident supérieur Y. Chatel encourage l'artisanat en vue de l'exportation... Il a lancé le slogan judicieux : « Tout paysan tonkinois doit être doté d'un métier second. »

Par ailleurs, on s'efforce d'augmenter la superficie des terres cultivables par d'importants travaux d'irrigation, la création de digues. On favorise la coopération de crédit pour faire échec à la puissance des usuriers...

Mais tout cela ne suffit pas encore pour enrayer les méfaits de la surpopulation; on doit attendre beaucoup d'avantages de la colonisation des terres libres. Il faut donc pousser à l'émigration intérieure vers les haute et surtout moyenne régions, vers les plateaux du Laos, vers certaines plaines du Cambodge et de l'Ouest cochinchinois. Là est, je ne dis pas la solution de salut, — il est bien improbable qu'elle nous fasse sortir de l'impasse complètement, — tout de même, un élément important de solution normal, providentiel, au problème de la surpopulation. Et c'est ici encore qu'on peut apercevoir comment le problème de la surpopulation inté-

resse l'ensemble du pays selon le principe premier qu la terre et ses richesses sont destinées à la collectivi humaine...

Mais, hélas ! il ne suffit pas d'avoir mis en regar deux chiffres de densité démographique, d'avoir soul gné et publié le contraste entre la surpopulation d'un région et le caractère désertique d'une autre, pour avo résolu le problème.

Le gouvernement encourage de son mieux le dépla ment de la population; déjà l'achèvement du Transind chinois, bientôt le percement de routes de pénétratio vers le Laos faciliteront la création de courants d'ém gration. On fait aussi grand tapage autour de quelqu réalisations modèles, on annonce la création de noya de colonisation autour desquels viendront graviter jour des villages essaimés... En fait, il reste des dif cultés considérables à vaincre.

La création de villages de colonisation est un pr blème d'ordre psychologique en même temps que d'o dre économique. Le paysan annamite est très attac aux formes traditionnelles de la vie sociale, très attac à son pays, — à la terre de ses morts. Il répugne s'expatrier, surtout seul. Que de tentatives, déjà, o échoué, pour n'avoir pas tenu compte de ces considér tions!

Le gouvernement peut beaucoup, assurément, po la colonisation intérieure — mais c'est à condition qu comprenne son rôle : faire faire, aider à faire, plutôt, non pas tant réaliser par lui-même. Il faut faciliter l choses à des pionniers courageux et hardis, non p mener l'affaire administrativement. Les réussites, da le domaine de la colonisation intérieure, ont presq toujours tenu essentiellement à la personnalité d' homme — parfois un mandarin fortuné, d'autres fois prêtre ou un colon énergique — autour duquel les pa sans se sont groupés, rassurés par son cran, « s'abr tant à son ombre », comme les vassaux de l'époque fé dale autour de leur suzerain. C'est grâce à cet app

indispensable aux heures pénibles du défrichement, de la lutte contre le paludisme, c'est aussi grâce à une forte organisation sociale évoquant le village natal que l'on a pu tenir.

Mais aussi, il faut beaucoup d'argent, et ici encore le gouvernement ne peut pas tout faire par lui-même...

Il faudrait donc au secours de l'Indochine, à la fois, pour mettre en valeur ses richesses inexploitées comme aussi pour venir au secours des populations tragiquement menacées, des hommes et de l'argent. Des pionniers du défrichage, mais qui vinssent entreprendre une œuvre humaine et selon des méthodes humaines. Non pas arracher sa richesse à la terre pour le seul profit d'un capital anonyme et exigeant, par le travail de prolétaires déracinés qui échangeraient — comme cela s'est trop vu dans un nombre trop grand de plantations — leur misère et leur liberté contre la misère, la dégradation morale et la servitude... Mais, selon les plans de la Providence et l'esprit de l'authentique colonisation, une collaboration de tous, capitalistes, chefs d'entreprise et travailleurs, pour le bien de tous, notamment pour l'humanisation des conditions de la vie des salariés. Si souvent la prospérité de l'entreprise laisse ceux-ci croupir dans leur pauvreté excessive... tandis que l'on s'excuse en disant : ils toucheraient encore de moindres salaires s'ils étaient restés dans leur Delta. Paroles qui jugent un esprit et un régime !

Dans l'esprit d'un capitalisme sain et humain, il faut à l'entreprise coloniale de la France en Indochine la collaboration des initiatives privées. Cette collaboration, trop longtemps, a été méconnue par le gouvernement lui-même. On a pu justement reprocher à l'Indochine d'être devenue une colonie de fonctionnaires. Aujourd'hui plus que jamais, dans tous les domaines, d'ailleurs, il est évident qu'il faut préférer toute autre formule que celle de l'étatisation universelle. On le voit en ce qui concerne le problème du rapprochement culturel; pour le rapprochement franco-annamite des âmes, il

manque à l'Indochine assez de Français — et de Fra
çaises — qui s'attachent à comprendre, à aimer la s
ciété annamite, qui s'intéressent à son évolution. I
bien, de la même façon, pour le salut économique et s
cial de ce pays magnifique et si attachant, il faut e
core, si la France doit réussir à sa tâche, que de bell
vocations coloniales naissent dans les cœurs de Fra
çais hardis, conquérants audacieux et humains de
guerre pacifique contre un sol encore vierge, prêts
collaborer intelligemment avec les meilleurs et les pl
courageux enfants de l'Annam pour le bien de tous.

Hué, 15 novembre 1938.

Alexis Cras, O. P.

Les Italiens en Tunisie

La Tunisie contient en chiffres ronds deux millions d'Indigènes, cent mille Français et cent mille Italiens; encore parmi ces Français une notable fraction représente des naturalisés. Ces nombres, quand on ne les discute pas, peuvent laisser croire que l'influence française et l'influence italienne sont équivalentes, ou encore peuvent justifier certaines prétentions des Italiens à nous remplacer un jour dans notre mission de protectorat. Il faut donc examiner la qualité des habitants de race italienne établis en Tunisie.

Ils viennent de toute la péninsule. Cependant, peu avant la guerre, exactement en 1911 (les recensements anciens sont les plus instructifs), parmi ceux qui n'étaient pas nés dans la Régence et dont le nombre atteignait 50.000, plus des quatre cinquièmes étaient originaires de Sicile et près d'un dixième venait de Sardaigne; nous pouvons négliger les Napolitains, les Piémontais et à plus forte raison les Juifs de Livourne. Donc en Tunisie le mot Italien est à peu près synonyme de Sicilien. Or la Sicile était, au début du siècle, une région socialement très attardée; les paysans y avaient à peine de quoi vivre; leurs enfants, qui étaient nombreux, devaient s'expatrier : émigration sans capitaux qui ressemblait beaucoup plus à une fuite qu'à une conquête.

Ces immigrants, faute d'argent, ont dû commencer par être ouvriers dans l'agriculture ou dans l'industrie et ont très rarement pu se constituer le pécule nécessaire pour acheter de la terre. Les plus heureux ont loué à des indigènes de petits domaines, généralement sous forme d'enzel; on appelle ainsi une sorte de rente perpétuelle,

d'ailleurs rachetable; presque jamais ils ne sont parvenus à la racheter, non faute de savoir économiser, mais faute de revenus suffisants pour se constituer des réserves. Là ils ont exercé le métier de leurs ancêtres, c'est-à-dire qu'ils ont cultivé parfois des céréales, le plus souvent de la vigne.

C'est surtout en allant visiter des villages de vignerons italiens qu'on se rend compte de leur genre de vie. La superficie moyenne de leurs exploitations n'est que de 11 hectares dans le Contrôle civil de Tunis et de 2 dans celui de Grombalia; la location est de vingt à trente francs par hectare; chaque hectare rend bon an mal an une vingtaine d'hectolitres. Les habitations sont de pauvres maisons où la famille s'entasse généralement dans deux pièces sordidement meublées, une pour les parents, l'autre pour les enfants; une bicoque voisine sert de cuisine, de cave et d'écurie. La nourriture n'est guère plus copieuse que celle des indigènes : le matin un peu de café et un peu de pain, à midi du pain avec du fromage ou des sardines, le soir repas principal fait par exemple d'une soupe de macaroni et d'un plat de légumes verts ou de fèves, presque toujours sans viande. Les enfants pullulent; c'était l'habitude dans l'île natale, et comme en Tunisie les Siciliens se sont groupés par villages, leurs curés en qui ils ont confiance leur prêchent une forte natalité par devoir religieux et par devoir patriotique.

Quand les Italiens sont céréalistes, ils peuvent se contenter d'un domaine de vingt hectares; avec trente, ils s'estiment heureux; c'est que, comme les vignerons, ils vivent à peu près de rien et n'appellent pas des Indigènes pour les aider à faire des corvées. A côté d'eux, les Français n'entreprendraient pas une exploitation s'ils avaient moins de cent hectares, et dans cent cinquante ils sont juste à l'aise; ils ne daignent pas faire eux-mêmes les gros travaux; leurs budgets sont triples ou quadruples de ceux des Italiens.

L'Italien, quand il vient de Sardaigne, est souvent

mineur; on peut l'observer par exemple aux mines de phosphate de Metlaoui; il y exerce les métiers relevés de boiseur de galeries ou de boute-feu; son salaire et ses allocations familiales sont alors une fois et demie ceux des Indigènes les mieux payés, comme les chefs de chantiers. Mais les ouvriers français, qui exercent des spécialités rares, reçoivent deux fois plus que ces mêmes Indigènes.

Ces faits sont actuels. Il y a une ou deux générations, le niveau vital était encore moins élevé : tel métayer ne mangeait de viande qu'une fois par mois et ne faisait pas fi des mulets morts. A présent encore, les quelques nombres que nous avons donnés touchant soit la superficie des exploitations, soit les salaires du travail, nous montrent, malgré les progrès réalisés, que le standard de vie des colons italiens n'atteint pas la moitié de celui des colons français. Il est pourtant des exceptions. Certains se sont élevés : chauffeurs d'autos, employés de banque, petits commerçants, médecins, avocats; à la campagne même, on note çà et là de brillantes réussites. Avec plus de moyens matériels et le même acharnement au labeur, elle pourraient se multiplier. Il faut réserver son pronostic. Mais si l'on ne regarde que le présent, une conclusion s'impose : les représentants des deux races ne sont pas économiquement du même grade.

Cependant le gouvernement italien n'a pas perdu sur la Tunisie des prétentions qui s'étaient manifestées plus tôt même que celles de la France. Les Italiens ont les premiers déversé sur la Tunisie voisine le trop-plein de leur population. Avant l'établissement de notre protectorat, c'est-à-dire avant l'année 1881, France et Italie étaient rivales auprès du Bey. Les luttes d'influences de leurs deux représentants, le consul Maccio et le consul Roustan, sont célèbres. Elles se seraient prolongées si les incursions des Kroumirs en Algérie ne nous avaient forcés à une expédition d'où est sorti le protectorat. Depuis les traités de 1881 et de 1883, l'Italie a toujours

réclamé un régime particulier qu'on peut résumer d'u mot : l'italianité. Elle a aujourd'hui ses écoles, son jou nal *l'Unione,* son association « Dante Alighieri », s « Banque italienne de crédit ». Les postes émetteurs c Rome et de Naples, qui sont audibles du matin à la nui et des visites de grands personnages servent à échauffe l'enthousiasme des résidants pour les institutions de l mère-patrie. Ainsi le régime fasciste essaie, plus enco que les gouvernements antérieurs, de maintenir parm ses nationaux de la Régence un état d'esprit qui nous souvent irrités.

« Irrités » est plus exact qu' « inquiétés ». On a mu tiplié les polémiques de presse, et chaque nation pe battre sa coulpe. En fait, les Italiens, malgré leur nom bre, ne tiennent pas en Tunisie les leviers de command Il ne s'agit pas, bien entendu, des leviers politiques e administratifs, puisque c'est nous la nation protectric Mais ils ne tiennent pas non plus les leviers de com mande dans l'ordre économique et dans l'ordre socia L'économique et le social se confondent dans les pay agricoles, et les vrais animateurs sont ici certains granc propriétaires dont l'exemple rayonne matériellement e moralement. Ainsi un pays comme la Tunisie ne peu être ni « tenu » ni « aidé » par une race colonisatrice elle ne possède un nombre suffisant d'hectares, dont un certaine fraction concentrée en quelques mains. Or l'en semble des propriétés françaises a une surface à peu pr décuple de celle de l'ensemble des propriétés italienne Qu'on se rappelle que Français et Italiens sont à pe près aussi nombreux. La comparaison en notre faveur es écrasante.

Elle ne varierait pas beaucoup si une autre puissanc nous remplaçait à la Résidence. Notre supériorité n tient pas à des avantages que le gouvernement nou accorderait : on se souvient là-bas des déboires de l colonisation officielle. Elle tient simplement à la faço dont les Italiens ont émigré. Non seulement ils son venus en pauvres, cadets d'une population trop dens

pour vivre sur son sol, mais ils appartenaient à des familles écrasées pendant trop de générations pour pouvoir se relever vite. La paix française, à partir des années 1880, a eu beau les favoriser : ils sont quand même demeurés de petites gens. Ceux d'entre eux qui ont réussi à Tunis dans les carrières libérales ne constituent pas les patrons du travail principal, qui est celui de la terre. La colonisation italienne dans la Régence est décapitée de ses chefs naturels. Aucune politique ne peut, actuellement du moins, y suppléer, et c'est de façon toute platonique que nous pouvons admirer les qualités de labeur, de sobriété et de fécondité dont la masse de nos voisins fait preuve.

D'ailleurs, en dépit des efforts du gouvernement fasciste, beaucoup d'Italiens de Tunisie ignorent la langue du Dante; ils parlent entre eux leur patois natal et ne dédaignent pas d'employer le français comme idiome littéraire. Ce sont nos écoles, en effet, qu'ils fréquentent quand ils sont trop éloignés des écoles italiennes, et celles-ci contiennent un peu moins de leurs enfants que celles-là. On n'arrive pas toujours à les enflammer d'admiration pour la révolution fasciste; de la terre où ils sont nés ils n'ont gardé que des souvenirs de misère; volontiers ils appliqueraient le dicton : « *Ubi bene ibi patria* »; avant tout ce sont de bons Tunisiens.

Cependant, si les Français peuvent juger les Italiens de Tunisie avec beaucoup de sérénité, il n'en est pas de même des Indigènes. Fellahs, ils n'aiment pas les cultivateurs siciliens, aussi bien parce qu'ils ne leur donnent pas de travail que parce qu'ils ne leur servent pas de modèles. Prolétaires, ils n'aiment pas les ouvriers italiens, parce qu'ils sont leurs rivaux et parce que, pour un travail à peine plus difficile, ils sont payés selon leur niveau de vie, qui est sensiblement plus élevé. Enfin l'élite arabe n'aime pas l'élite italienne, car les poètes d'Italie ont l'éloquence épique et que les anciens élèves de la Zitouna sont des lettrés fins et silencieux. Certes, l'Arabe n'aime pas toujours le Français; du moins il le

respecte ou le craint; il ne le voit en effet que dans des hauts postes; il ne se frotte pas à lui; à ses yeux il est le représentant de la race impériale.

Ce n'est pas à dire que nous devions être sans inquiétudes. En général, une nation prolifique est envieuse du sol d'une nation stérile. Ensuite, à défaut de la menace italienne, existe en Tunisie la menace du Destour, liée elle-même, sinon à la propagande fasciste, du moins à un mouvement panarabe qui vient de l'est. Surtout, notre but en Tunisie n'est pas un profit, ni notre méthode une domination. Il faut prendre protectorat au sérieux, surtout lorsqu'il s'agit de protéger un peuple aussi civilisé. Nous sommes venus rendre service à la Régence, aussi bien dans l'ordre matériel, où nous avons effectivement apporté quelques-uns des bienfaits de notre nombreuse technique, que dans l'ordre moral, où, en dépit de quelques grands exemples, nous avons parfois trompé les espoirs que l'on avait mis en nous et qu'il ne nous aurait pas été très difficile de satisfaire. A l'Islam, on s'impose à la fois par une grande force et de grandes vertus. Une grande force, car les Musulmans sont des patriarcaux habitués, de la famille à l'État, au pouvoir absolu. De grandes vertus, car ils professent une belle doctrine et s'ils ne la pratiquent pas, elle leur sert de norme pour juger les pratiques des autres. Tous les peuples d'Europe sont-ils capables d'être des guides pour les Musulmans ?

Joseph Wilbois.

Au Cameroun : Allemands et Français

L'histoire du Cameroun depuis cinquante ans semble in-
iter à comparer les valeurs de la civilisation française et
e la civilisation allemande. La tâche est pourtant difficile,
ar les deux œuvres ne sont pas comparables. Qu'aurions-
ous fait à la place des Allemands et qu'est-ce que les Alle-
nands auraient fait à notre place ? On ne peut y répondre
ue par des hypothèses, et il ne faut pas oublier que ce ne
ont que des hypothèses.
Les Allemands sont entrés au Cameroun dans le dernier
uart du XIXe siècle. Le pays était une des parties de l'A-
rique qui avaient été le moins visitées par les Européens.
eux-ci durent donc se charger de son défrichement, au
ens technique comme au sens social. Ils l'ont fait selon
ur méthode habituelle, de façon scientifique et rude. Des
avants, à divers titres, se sont mis à étudier le pays. Pré-
arés à l'action, les nouveaux occupants l'ont vigoureuse-
ient déclenchée dans tous les domaines. Ils ont tracé des
outes et commencé le chemin de fer de Douala à Yaoundé,
u'ils ont eu le temps de pousser jusqu'au pied du plateau.
s ont dessiné les principales villes. Ils ont lutté contre
s villages insalubres en y mettant le feu et en les faisant
econstruire par les habitants en des endroits plus sains.
s ont aussi compris les dangers de la maladie du som-
ieil, repéré ses principaux foyers et commencé à la com-
attre. Ils ont été sans pitié pour les sorciers, frayant ainsi,
ins le vouloir, la voie au christianisme. Cette tâche ra-
ide n'alla pas sans quelques erreurs et même quelques
andales. Les vieux en ont gardé un souvenir stupéfait et
isant. Quand les Français, nouveaux venus, cherchèrent,
our désigner leurs fonctionnaires indigènes, à connaître
s chefs naturels des villages, la population, craignant
our eux on ne sait quelle rigueur, envoya à leur place de
oins notables qui furent intronisés : c'est pourquoi, au-
urd'hui, sont reconnus comme chefs par l'administration

des hommes à qui les indigènes ne reconnaissent qu'un autorité usurpée, et il nous faudrait faire de laborieuse recherches et des dégradations pénibles pour rétablir l hiérarchie naturelle. Néanmoins, ce sont là des fautes o des gaffes à peu près inévitables au début de n'import quelle colonie. On doit reconnaître en toute loyauté qu l'administration allemande nous a, par son énergie, effica cement préparé le terrain.

Naturellement, nous y avons beaucoup ajouté. Notre œu vre est écrite dans les « Rapports annuels adressés par l Gouvernement français au Conseil de la Société des Nation conformément à l'article 22 du pacte sur l'administratio sous mandat du territoire du Cameroun », et ces gros in quarto ne témoignent généralement pas de l'optimisme d principe qu'on trouve dans beaucoup de publications sem blables. Ces documents ont été résumés dans un livre su *le Cameroun* publié l'an dernier sous la signature d M. H. Labouret. Nous n'entreprendrons pas d'en donn même un sommaire. Tout le monde sait quelles institu tions immenses nous avons établies là-bas dans l'ordr agricole, dans l'ordre des travaux publics, dans l'ordr législatif, dans l'ordre budgétaire, dans l'ordre san taire, dans l'ordre de l'instruction. Souvent nous avon continué ce que nos prédécesseurs n'avaient qu'indiqu exemple : la dernière et la plus difficile partie du chemi de fer montant à Yaoundé; alors nous avons souvent déc plé les premières réalisations. Plus souvent encore nou avons innové : ainsi les magnifiques recherches du Dr J mot sur la maladie du sommeil ou « l'école des genres d vie » importée récemment de l'A.O.F. par le M. le gouve neur Boisson. Il est vrai que nous avons placé au Cam roun un personnel administratif de premier ordre et qu' a mis son orgueil à faire mieux que ses prédécesseurs. To jours est-il que l'œuvre de notre administration camero nienne est l'une de nos plus belles réussites africaines.

Il faut faire une place à part à l'œuvre de nos missio naires. Nous l'avons décrite nous-même dans notre *Cam roun*, publié à la librairie Payot, et comme ce livre e vieux de trois ans, le lecteur le complétera heureuseme par le numéro spécial consacré au Cameroun dans la rev des Pères Bénédictins de Saint-André-lez-Bruges. De livre non plus nous ne voulons donner aucun extrait. Co

tentons-nous de faire remarquer que les premiers missionnaires étaient des Pallotins allemands, qui eurent toutes espèces de difficultés avec le pays qu'ils ne connaissaient pas ou avec la mère patrie qui n'avait pas foi en eux. De 1890 à 1913, ils fondèrent quatorze missions, en commençant, selon l'usage, par des écoles, puis en convertissant les pères par les fils, si bien qu'au moment de la guerre ils avaient déjà plus de 20.000 fidèles vivants. Leur succession a été recueillie en partie par les Pères du Sacré-Cœur de Saint-Quentin, mais surtout par les Pères du Saint-Esprit, qui tous réunis évangélisent actuellement plus de 260.000 chrétiens, plus de 180.000 catéchumènes, et encore les recensements sont-ils toujours en retard sur la réalité. Si l'on y joint les chrétiens protestants et si l'on ne tient compte que du million d'indigènes qui habitent la forêt, c'est à peu près la moitié de la population et dans certaines zones une forte majorité que le christianisme a touchée. Dans ces conditions les païens, généralement les vieux ou les habitants des brousses reculées, font figure d'attardés; l'atmosphère est tout à fait chrétienne; le grand nombre des baptisés n'empêche pas, d'ailleurs (tous les témoins y ont insisté), qu'ils ont reçu une formation sérieuse et qu'ils ont des pratiques ardentes. Il ne reste plus, disent les missionnaires, qu'à faire passer cette belle ardeur des néophytes à la fois dans les humbles pratiques quotidiennes et surtout dans les institutions sociales : c'est à quoi vont aider des arrêtés comme celui du gouverneur Bonnecarrère sur le mariage ou celui du gouverneur Repiquet sur les veuves. La partie jouée par les missions est gagnée, à condition, bien entendu, qu'elles puissent rester un certain temps sur place pour accomplir la deuxième partie de leur plan.

C'est à ce propos que les chrétiens de France ressentent de sérieuses craintes. Depuis quelque temps on parle d'une redistribution des colonies et des territoires sous mandat. Quelle que soit la puissance qui en prenne l'initiative, divers arguments ont été donnés, d'ordre économique, juridique, militaire... Sans vouloir les discuter, nous ne retiendrons que l'argument religieux. Il est certain que les Pères du Saint-Esprit et les Pères du Sacré-Cœur ne quitteraient pas sans une douleur profonde les postes qu'ils ont fondés, même s'ils devaient avoir comme successeurs les

jeunes confrères de leurs anciens prédécesseurs. Mais le Pallotins ou n'importe quels religieux allemands revien draient-ils à leur place ? Le national-socialisme ne cons dérerait-il pas comme articles d'exportation les interdit qu'il a portés contre les ministres des cultes chrétiens ? Le racistes ne regarderaient-ils pas les Noirs de la forêt équa toriale comme prédestinés à une formation sociale d'où l christianisme serait exclu ? On a cent raisons de le redou ter. Et ces raisons suffisent à nous figer, comme chrétien dans une attitude de résistance vigoureuse.

Mais ici christianisme et civilisation sont liés. Les princ pes chrétiens que nos missionnaires enseignent aux Noir — sur la famille ou le travail — sont aussi ceux que veu lent leur communiquer nos administrateurs, parce qu c'est sur eux que depuis plusieurs siècles le christianism a fondé notre société. Ainsi coloniser, ce n'est pas « exploi ter » un sol, et avec lui les indigènes qui y vivent. C'es sans trop s'inquiéter des richesses de ce sol, « élever » de indigènes vers une forme sociale supérieure. Il ne s'ag pas d'acquérir ou de garder une propriété de rapport o de prestige. Il s'agit d'une entreprise de luxe, disor mieux, d'une entreprise d'apostolat, qui ne peut être ac complie que par de grandes et généreuses nations. Faut- donc exclure les nations de proie du droit de coloniser Devant certaines consciences, notamment devant des con ciences de coloniaux, le problème se pose.

J. W.

Nos droits et nos devoirs...

Par manière de conclusion provisoire, en attendant de revenir plus longuement sur ce problème, nous proposons ces quelques réflexions extraites d'une lettre de M. Garrigou-Lagrange, professeur à la Faculté de Droit de Bordeaux.

La question des revendications allemandes au sujet des colonies est posée devant l'opinion publique.

Nous ne pouvons pas nous risquer, en pareille matière, à être pris de court, et d'ailleurs, de l'autre côté du Rhin, l'on prend grand soin de nous prévenir. D'autre part, bien des milieux français ont, en face du problème de la rétrocession coloniale, réagi de telle sorte que le gouvernement pourrait difficilement préparer une attitude autre que la résistance.

Nous avons entendu, pour refuser le retour du Togo et du Cameroun à l'Allemagne, des raisons diverses, les unes tirées de considérations de prestige, les autres de considérations stratégiques. Ces différents arguments ne sont pas sans valeur. Je crois toutefois qu'ils ne situent pas exactement le problème.

La vérité me semble être que nous ne pouvons céder pour une raison morale. *Nous avons été institués tuteurs de ces peuples noirs, insuffisamment développés pour se gouverner eux-mêmes. Nous trahirions notre mission si, pour un morceau de paix, nous vendions ces populations à l'Allemagne raciste.*

Du point de vue religieux comme du point de vu simplement humain, nous commettrions une vilenie e une lâcheté. Ceux sur qui nous devions veiller risque raient fort de se voir gagner par l'évangile hitlérien sans parler des traitements vraisemblablement asse durs dont ils seraient l'objet.

Voilà pourquoi nous devons tenir ferme et préparer cette attitude de résistance les fractions de notre op nion publique qui n'y sont pas encore décidées. Seule ment, je crois qu'une telle attitude implique en mêm temps de notre part un examen loyal.

Si vraiment c'est à cause de la mission civilisatri que nous avons assumée que nous nous refusons à to compromis déshonorant, encore faut-il que nous no acquittions nous-mêmes de cette mission avec nobless et générosité. La France a inscrit dans son histoire co loniale des pages qui l'honorent; nous devons travaill à ce qu'elle n'en écrive que de semblables.

Heureux dès lors si les revendications coloniales all mandes nous obligent de la sorte à purifier notre con duite...

J'ajoute une dernière considération. On se plaint sou vent qu'en France nous n'ayons qu'une politique défe sive, en face des programmes positifs que projetten par-delà nos frontières, les États totalitaires. La pens de nos colonies ne nous rend-elle pas présent un dyna misme qui peut être fort efficace? Il ne s'agit pas d conquérir des territoires. Il s'agit d'orienter vers lumière des masses d'êtres humains que nous avon sous notre garde. Et c'est une Mystique de charité.

André Garrigou-Lagrange.

LES LETTRES ET LES ARTS

[H]. GUILLEMIN,
[Pr]ofesseur à la Faculté
[de] Lettres de Bordeaux.

Gustave Flaubert (*suite*).

« Maintenant que nous avons vu Flaubert aux prises avec ses ennemis intérieurs, et tombant, puis debout, maintenant qu'il nous apparaît dans un demi-jour un peu plus clair, il faut nous approcher de lui davantage encore, chercher son regard, guetter le son même de sa voix et jusqu'aux battements de son cœur, tâcher de comprendre enfin ou d'entrevoir qui donc il était vraiment, tout au fond. »

NOTES ET CHRONIQUES

La Soif, de G. Marcel, par E.-E. NOTH.

[Da]niel-Rops et la responsabilité du romancier chrétien, par M. POBÉ.

Le mois artistique, par G. POULAIN.

Gustave Flaubert

(*Suite*) (1)

II

Maintenant que nous avons vu Flaubert aux pr
avec ses ennemis intérieurs, et tombant, puis debo
maintenant qu'il nous apparaît dans un demi-jour un
plus clair, il faut nous approcher de lui davantage enc
chercher son regard, guetter le son même de sa voix
jusqu'aux battements de son cœur, tâcher de compren
enfin ou d'entrevoir qui donc il était vraiment, tout
fond.

Lorsque Flaubert, par exemple, s'affirme « cristall
immobile » ; lorsqu'il déclare : « mes sentiments sont
granit et si j'ai le cœur dur il est solide au moins et n'
fonce sous rien », il est très urgent de noter que c'es
Louise Colet qu'il s'adresse, et dans l'année 1854
13 janvier), c'est-à-dire en un temps où leur liaison
plus en plus, l'importune. Quand il profère cette s
tence : « il faut s'habituer à ne voir dans les gens
nous entourent que des livres », n'oublions pas qu'
vingt et un ans — la lettre est du 23 février 1842 —

(1) Cf. *La Vie Intellectuelle*, nos du 10 et du 25 novembre.

qu'il écrit ces mots à Chevalier, bon garçon que Flaubert se plaît à effarer un peu. Il y a ainsi, chez les jeunes gens, un plaisir peu coupable de pousser leurs opinions jusqu'à l'outrance, et une joie de scandaliser. L'affectation du cynisme est sensible également dans telle autre tirade qu'on rencontre dans la correspondance avec Louise Colet : « Sans que j'aie, Dieu merci, jamais souffert des hommes, et que la vie pour moi n'ait pas manqué de coussins où je me calais dans les coins en oubliant les autres, je déteste fort mes semblables et ne me sens pas leur semblable » (27-5-53) ; de même encore, deux mois plus tard : « Que les autres s'arrangent ! Je rends à l'humanité ce qu'elle me donne : indifférence. Va te faire f..., troupeau ; je ne suis pas de la bergerie » (12-7-53).

Cependant ces textes existent. Admettons qu'ils soient excessifs et d'un langage tout exprès sommaire ; ils se répètent, néanmoins, d'années en années, et trouvent aussi, semble-t-il, d'assez précises confirmations dans quelques détails éloquents empruntés à la vie de Flaubert. François Mauriac (1) estime même que cette volontaire absence de charité, cet endurcissement délibéré de l'écrivain qui ne veut rien connaître en dehors de ses livres, expliqueraient assez bien cette froideur, cette espèce de sécheresse et d'insuffisance qui, selon lui, se révèle dans l'œuvre entière de Flaubert ; si Flaubert reste « en deçà » du vivant, ce n'est pas, comme on l'a cru, pour avoir donné au travail du style une attention accablante ; « c'est sur le plan spirituel que la faiblesse de cet art nous apparaît » ; Flaubert ne va pas assez avant dans les êtres, parce qu'ils ne l'intéressent qu'en tant qu'objets de littérature, parce qu'il ne les aime pas. Flaubert, écrit

(1) *Trois grands hommes devant Dieu.*

François Mauriac, « a tellement méprisé l'humanité, e
lui et dans les autres qu'il ne discerne plus cette part d
la créature où Dieu a imprimé sa marque ». Est-ce bie
sûr? Nous essayerons d'en juger; mais il peut paraîtr
grave, en effet, que la mère de Gustave Flaubert ait jet
un jour à son fils : « La rage des phrases t'a desséché l
cœur (1). »

* * *

Ce Flaubert qui menait si grand tapage de son ave
sion pour ceux qu'il nommait les « bourgeois », lorsqu
s'interrogeait un peu, lorsqu'il se regardait agir, comm
on comprend qu'il ait pu confier à George Sand, en sep
tembre 1866 : « Je suis parfois bien ennuyé du bourgeoi
que j'ai sous la peau. » La lettre de décembre 1863, qu'
envoie à sa nièce sur le chapitre du mariage et du choi
d'un époux, semble fort instructive : « Ma pauvre nièc
mariée à un homme pauvre est une idée tellement atro
que je ne m'y arrête pas une minute... » Il raille? Il con
naît sa nièce et sait le prix qu'elle attache à ses aises?
feint de prendre son parti, d'entrer tout à fait dans se
vues; il imite même, sardonique en secret, son parler, se
expressions dénuées de mesure : « Une idée *tellemen
atroce* »? On souhaiterait s'en convaincre, mais je su
persuadé du contraire. Flaubert parle à cœur ouver
l'argent est très important; la richesse extrêmemen
désirable; le confort, en tout cas, rigoureusement néce
saire. La suite du billet est encore plus claire : « J'aim
rais mieux te voir épouser un épicier millionnaire qu'u
grand homme indigent. » Il a raison, dans le cas présent

(1) Cf. à Bouilhet, 28 juin 1855.

C'est bien possible. Qu'il ait raison ou qu'il ait tort, ce qu'il écrit là recevrait à coup sûr la haute approbation de ces « bourgeois » qu'il vilipende.

Et ceci donc ! « Messieurs les ouvriers de Mulhouse étant en grève, je n'aurai que dans un mois l'étoffe qu'il me faut pour mes rideaux, mes portières, deux fauteuils et un canapé-lit » (à Caro, 14-10-69). Lorsque les pouvoirs publics ont poursuivi *Madame Bovary* pour immoralité, Flaubert s'est montré non seulement très inquiet, mais aussi tout à fait vexé ; sa lettre à son frère — 3 janvier 1857 — est d'un ton bien curieux : « On a cru s'attaquer à un pauvre bougre ; et quand on a vu que j'avais de quoi vivre, on a commencé à ouvrir les yeux. Il faut que l'on sache, au Ministère de l'Intérieur, que nous sommes, à Rouen, ce qui s'appelle *une famille.* » Déjà, dix ans plus tôt, en décembre 1847, après le banquet réformiste de Rouen où Barrot et Crémieux avaient pris la parole, Flaubert racontait à Louise Colet, avec un humour assez hautain, qu'il s'était trouvé assis à côté de « son » serrurier, lequel, dit-il, « me tapait sur l'épaule aux beaux endroits ». La *Correspondance* nous réserve encore beaucoup mieux : cette négligente allusion, par exemple, aux émeutes des mineurs de la Loire, en 1869 : « La politique est au calme plat. A Saint-Étienne, il y a eu révolte des ouvriers mineurs, et l'on a cassé quelques prolétaires » (à sa nièce, 19-6-69).

Le 15 décembre 1850, dans une lettre à sa mère, Flaubert s'esclaffait à propos de son camarade Chevalier engagé dans le mariage et la magistrature : « Quelle balle de bourgeois et de Monsieur ! Comme il va, bien plus que jamais, défendre l'ordre, la famille, la propriété ! » Ainsi prend-il plaisir à épouvanter sa mère en jouant à l'anarchiste ; mais deux mois plus tôt, le 4 septembre 1850, s'adressant à Bouilhet devant lequel il ne pose pas, il a

laissé voir à nu son horreur pour « ces déplorables uto pies qui agitent notre société et menacent de la couvri de ruines ». La belle phrase! Si parfaitement réussi qu'on hésite tout de même, qu'on a un soupçon. Pa possible! c'est un pastiche; c'est Flaubert réendossan son vieux personnage du Garçon et le faisant comique ment gémir à la façon d'un négociant rouennais que ter rifient les socialistes... L'hypothèse est séduisante; il faut hélas! y renoncer. C'est bien Flaubert lui-même, abso lument lui-même, que nous entendons. Entre 1860 e 1873 environ, il multiplie, dans ses lettres, les déclara tions les plus singulières contre les socialistes qu'il accus de reprendre à leur compte les dangereuses, les stupide formules de l'humanisme chrétien. Les *Misérables* l'exas pèrent : « Ce livre est fait pour la crapule catholico socialiste, pour toute la vermine philosophico-évangéli que » (à Mme des Genettes, juillet 1862); Proudhon Louis Blanc, « séminaristes en goguette » (à la même été 1864); aux Goncourt, le 12 août 1865, il parle de l « pignouferie socialiste »; il aime bien George Sand mais tout de même il la trouve un peu trop « bienveil lante et bénisseuse », et s'il lui accorde un « très fin bon sens », il ajoute aussitôt : « pourvu qu'elle n'enfourche pas son dada socialiste » (à Mme R. des G., 12-11-66) Vingt ans après la révolution de Février, il note : « Je crois que l'influence catholique y a été énorme, et déplo rable » (à Mlle L. de Chantepie, 24-1-68), et il félicite Michelet d'avoir si bien indiqué, dans la préface de sa *Révolution* « les dangers du catholicisme démocratique » (février 1868); à George Sand elle-même, qu'il voudrait éclairer : « Ce que je trouve de christianisme dans le socialisme est énorme » (5-7-68); et ceci : « le néo-catho licisme d'une part et le socialisme de l'autre ont abêti la France » (septembre 1868); à Michelet encore, le 2 févrie

869 : « Une partie de nos maux viennent du néo-catho-
cisme républicain » ; et il a déclaré péremptoirement à
ules Duplan : « Si on avait continué par la grande route
e M. de Voltaire, au lieu de prendre par J.-J. Rousseau,
e néo-catholicisme, le gothique et la fraternité, nous n'en
erions pas là ! » (15-12-67).

Napoléon III l'a reçu à Compiègne ; il l'a même décoré ;
près l'affaire *Bovary* je ne crois pas que Flaubert y ait
té tellement insensible ; ce régime où les hommes d'ar-
ent sont les maîtres, où l'ordre règne pour la sécurité
es possédants lui convient. La princesse Mathilde, raco-
euse en bonapartisme dans les régions du Parnasse, sait
u'il est parmi les « bons », les paisiblement assujettis.

*
* *

L'évolution politique de Flaubert n'a jamais été étu-
liée de près ; bien des informations nous manquent
ncore, du reste. Nous savons que son père et sa mère
taient des « libéraux » ; son grand-père maternel aurait
nême été un « républicain violent (1) ». Au collège,
Gustave Flaubert, paraît-il, « hurlait la *Marseillaise* en
assant les bancs (2) » ; et il se prit, très certainement,
our un révolutionnaire, autour de sa quinzième année.
« Tas de vendus ! » criait-il aux députés qui préparaient
es lois de Septembre (14 août 1835) ; il vénérait Caussi-
lière « à la figure mâle et terrible », et disait de
Lagrange : « proscrit de ce monde, il sera dieu dans l'au-

(1) Cf. à G. Sand, juin 1868.
(2) Cf. à Louise Colet, 12 août 1846.

tre ! » (24 août 1835). Nous l'avons bien vu se moqu un peu du banquet réformiste de Rouen en déce bre 1847; mais enfin il y assistait; ce qui nous reste plus obscur, ce sont les sentiments qu'il éprouva 1848, du moins dans les premiers jours, les premiè semaines de la révolution. La *Correspondance* est d'u pauvreté extrême pour cette année-là; nous ignor tout. En avril nous voyons Flaubert garde national : « monte ma première garde demain. Hier j'ai été de rev pour planter un arbre de la liberté. *Heu mihi !* » (à Ch valier, 11 avril 1848). Le ton n'est guère enthousias c'est celui du garde national moyen ; le métier n'était drôle, et il est difficile d'extraire de ces quelques m une profession de foi bien explicite ; dans la même lett telle autre phrase serait peut-être plus importante « Quelle plate boutique que l'existence ! Je ne sais pas la République y portera remède. J'en doute fort... » Bo tade assurément ; on aurait peine à croire que Flaub ait pu miser, même avec scepticisme, sur un renver ment de régime politique pour changer quelque chos la destinée humaine ; mais si l'accent paraît assez dé busé, il n'a rien d'hostile. En avril déjà, d'ailleurs, l'e traînement faiblissait qui avait emporté tant de cœu dans une espèce d'ivresse, dans une passion d'espéran aux beaux jours de Février. Flaubert avait-il lui aussi comme Lamartine, comme G. Sand, comme Leconte Lisle, comme Vigny (1), comme Baudelaire — partici à cet embrasement ? Je n'en ai pas la preuve, je n'oser l'affirmer ; mais ces deux mois, février-mars 1848, po tant de gens furent si étranges, la secousse de févr

(1) Il existe une longue lettre inédite de Vigny à Brizeux, en 18 une lettre frémissante, pleine d'enthousiasme et d'illusions.

produisit de tels contre-coups, un si prodigieux ébranlement dans des âmes qui, un temps, ne se reconnurent plus elles-mêmes ou crurent, au contraire, se retrouver enfin, que je ne m'étonnerais point d'apprendre, un jour ou l'autre, grâce à quelque témoignage aujourd'hui encore inconnu, l'existence sans doute éphémère d'un Flaubert déconcertant, déconcerté, vaguement éperdu, sentant fondre ses réticences au feu d'une ardeur unanime. En 1853, l'amertume qu'on lui voit pour les Pelletan, les Lamartine, ces « républicains humanitaires » qui ne savent, dit-il, ni penser, ni agir, « race stérile et sèche, inactive... (1) », cette colère n'est-elle pas le signe d'un espoir déçu, d'un amour trompé? Il écrit encore : « La fraternité est une des plus belles inventions de l'hypocrisie sociale. On crie contre les Jésuites! O candeur! nous en sommes tous! (2) »; mais pour éprouver à ce point maintenant le dégoût du verbalisme et des falsifications oratoires sur le thème de la fraternité, ne serait-ce pas qu'il a fait crédit, naguère, aux rhéteurs et qu'il s'est laissé prendre au beau mythe de la République fraternelle? La fureur opaque des bourgeois, après leur grande peur de mai-juin 1848, l'ignominie de leurs vengeances contre les vaincus de juin, tout cela Flaubert l'a vu de ses yeux; il en a gravé l'épouvantable image dans cette *Éducation sentimentale* qu'il publie, cependant, sous l'Empire. « Alors la Propriété monta dans les respects au niveau de la Religion, et se confondit avec Dieu (3). » Et voici Dambreuse, le banquier, qui exulte quand la droite, à l'Assemblée, s'acharne et gagne contre

(1) Cf. à L. C., 22-4-53.
(2) *Ibid.*
(3) *Éduc. Sentim.*, III, I.

les Ateliers Nationaux « ... c'est fini, grâce à M. Falloux ! Bon voyage ! Qu'ils s'en aillent ! (1) » Et voici surtout Roque, le père Roque qui joue au cœur sensible ; mais il a tremblé pour ses biens et, par le soupirail des Tuileries, à bout portant, il tire sur les ouvriers prisonniers.

Un grand tumulte s'est produit, dans l'esprit et le cœur de Flaubert, entre 1848 et 1852. Ce qui se passa en France en 1851, ce qu'il vit à son retour d'Orient, l'attitude du peuple à l'heure du coup d'État, le jetèrent pour de longues années dans l' « athéisme politique (2) ». Le 2 mars 1854, Flaubert écrit à Louise Colet : « Je remercie Badinguet. Béni soit-il ! Il m'a ramené au mépris de la masse et à la haine du populaire. » *Ramené*, le mot y est bien. Il a fallu que le 2 Décembre *ramenât* Flaubert au « mépris de la masse » ; il avait donc cessé de la mépriser, il lui avait donc fait confiance ; il avait donc tâché de l'aider peut-être... Mais le voile est tombé de ses yeux. Il y a, dans *Bouvard et Pécuchet*, sur l'imbécillité, l'avilissement du peuple en 1851 — ce peuple qu'on avait tant exalté, la veille, qu'on avait cru si riche de noblesse et de dévouement — des pages étonnamment révélatrices. C'est Flaubert qui prend la parole ; nous en avons la preuve par les recoupements de la *Correspondance*. Les propos qu'il prête à Bouvard et à Pécuchet, lui-même en personne il les a tenus : « Puisque les bourgeois sont féroces, les ouvriers jaloux, les prêtres serviles et que le peuple enfin accepte tous les tyrans pourvu qu'on lu

(1) *Ibid.*

(2) Ces mots sont de Lamartine. Il se les appliquait à lui-même sous l'Empire. Nous avons cité plus haut ce : « va te faire f... troupeau » qu'on trouve dans une lettre de Flaubert en 1853 ; rappelons-nous que Lamartine lui-même avait défini ses admirables *Stances au comte d'Orsay* (1850) : « un va te faire f.. sublime, jet au peuple. »

laisse le museau dans sa gamelle, Napoléon a bien fait ! Qu'il le bâillonne, le foule et l'extermine. Ce ne sera jamais trop pour sa haine du droit, sa lâcheté, son ineptie, son aveuglement (1) ! »

Pour lui, déclare-t-il en 1853, « 89 a démoli la royauté et la noblesse, 48 la bourgeoisie, et 51 le peuple (2) » ; les *Châtiments* de Victor Hugo lui paraîtront littérairement admirables ; mais il jugera « le fond du livre » tristement maladroit et faux : « C'était la France; c'était le peuple qu'il fallait engueuler ! » (à Caro, mai 1868). Après tout, Flaubert n'est pas le seul en qui l'énorme et brutale déconvenue de 1851 provoqua ce découragement sans nom. Après l'avortement des rêves, la nausée ; une nausée dont la violence donne précisément la mesure de l'élan qu'avaient suscité les rêves. Belle et triste histoire à écrire que celle de tant d'âmes un instant soulevées au-dessus d'elles-mêmes, puis tournoyant dans l'angoisse et cherchant ensuite au hasard, mais blessées à jamais, où se fixer, où reconstruire...

*
* *

Quelques années, Flaubert crut trouver un refuge, une stabilité de certitude, en matière politique, dans le positivisme. Il s'essayait à l'indifférence, tentait de se convaincre qu'il n'y avait, là non plus, ni bien ni mal, qu'il fallait, dans la vie sociale, que chacun s'en tirât selon ses forces et sa ruse, et qu'au demeurant il n'avait nullement, quant à lui, à se poser de problèmes, son existence étant

(1) *Bouvard et Pécuchet*, ch. VI.
(2) à L. C., 23-9-53.

assurée; il ne parvenait pas, quoi qu'il fît, à cesser d
chercher tout de même une solution idéale, une doctrin
de raison qui reçût son assentiment.

Ce Flaubert qui récite ses auteurs, qui emboîte le pa
à Littré, avec un sérieux extraordinaire, il prête à sou
rire, je sais bien, tant il s'applique à répéter chaleureuse
ment ce qu'il entend dire par de graves docteurs. Pour
tant, s'il nous paraît un peu comique, tellement malléa
ble, tellement bon élève, et crédule, cette docilité mêm
n'est pas loin d'être émouvante. Flaubert ne peut pa
vivre dans un climat de facilité et d'abandon. Il a besoi
de s'engager, d'affirmer, de croire. Il est la proie d
démon du bien. La mystique de la fraternité l'a déçu.
a conclu, très vite, de l'infirmité des hommes à l'inanité d
leur pensée, et des embarras de l'hypothèse à l'erreur de l
thèse. Sa nature est si profondément rebelle à ce que plu
tard on nommera le dilettantisme qu'il accueille à la hât
et comme avec avidité les plus lourds simplismes des pen
seurs patentés; les spécialistes lui imposent. Il a pou
ceux qui parlent au nom de la Science un respect d'éco
lier. Cet esprit critique qu'il admire tant chez Voltair
il suffit qu'on s'en targue devant lui, qu'on en fass
métier, même en dogmatisant sur le mode infaillible, pou
qu'il en perde jusqu'à la notion. En lui demeurent pré
servées une candeur d'enfance, une promptitude ravie
l'acquiescement.

Écoutons-le chapitrer George Sand; quel bon propa
gandiste, et comme il transmet, avec conviction, la leço
apprise : « Il s'agit... de faire prévaloir la Science... L
reste s'ensuivra fatalement. Les hommes purement inte
lectuels ont rendu plus de service au genre humain qu
tous les saint Vincent de Paul du monde... Le gouvern
ment d'un pays doit être une section de l'Institut » (jui
let 1869); le 8 septembre 1871, à la même, il remontr

pareillement que tout continuera d'aller mal « tant qu'on ne s'inclinera pas devant les mandarins, tant que l'Académie des Sciences ne sera pas le remplaçant du Pape »; « nous pataugeons, continue-t-il, dans l'arrière-faux de la Révolution » qui a été « une chose ratée... et cela parce qu'elle procédait du Moyen-Age et du christianisme. L'idée d'égalité... est une idée essentiellement chétienne, et qui s'oppose à celle de justice ». Ainsi moi-même, s'écrie-t-il avec courroux, « je vaux bien vingt électeurs de Croisset. L'argent, l'esprit, la race même doivent être comptés! » L'argent d'abord? Pourquoi pas? Mais son système se brouille un peu sur ce point; il hésite entre une monarchie censitaire et le despotisme éclairé, ou encore une « aristocratie légitime », autrement dit : que Renan et Littré soient les directeurs de conscience du pays; le 5 octobre 1871, dans une lettre à George Sand encore, qu'il a résolu, décidément, d'amener à la lumière, une phrase délicieuse lui échappe, une naïveté révérencielle si typique qu'elle en devient touchante : « L'instruction gratuite et obligatoire ne fera qu'augmenter le nombre des imbéciles. Renan a dit cela supérieurement dans la préface de ses *Questions contemporaines.* » Les bons Pères des *Provinciales* ne citaient pas plus dévotement leurs « autorités ».

La guerre contre la Prusse l'a navré d'abord, comme il convient à un positiviste néophyte, non pas du tout à cause des tués, mais en raison des destructions matérielles : « Je pleure les ponts coupés, les tunnels défoncés, tout ce travail humain perdu... » (à G. Sand, 20-7-70). Est-il assez inattendu sous son accoutrement d'agent voyer en larmes! Étions-nous donc myopes à ce point que nous n'avions pas deviné chez l'auteur de *Madame Bovary* un ingénieur du génie civil, passionné pour les « travaux d'art »! Il est sincère, pourtant, il veut l'être. Ce person-

nage qu'il a revêtu et qui lui va si mal, il s'épuise vertueu sement à le faire penser comme il doit penser. Ce tou de force contre nature, il ne pourra pas le réaliser long temps; bientôt il n'y tiendra plus. Dès 1873, à peu prè c'est fini (1).

*
* *

Mais il y eut aussi la Commune ; après la crise de mimé tisme, ou plutôt s'y surajoutant, la crise d'épouvante. L résultat fut assez horrible. Là encore toutefois, il faut êt attentif, et prendre garde à la qualité des gens auxque Flaubert s'adresse, dans ses lettres. Des affreux événe ments de Paris, il ne parle guère qu'à George Sand et Caroline; pour George Sand, il continue, sur ce nouve exemple, sa démonstration : tout le mal, en politiqu vient du christianisme : « La Commune réhabilite le assassins, tout comme Jésus pardonnait aux larrons; on pille les hôtels des riches parce qu'on a appris à mau dire Lazare » (29-4-71); mais Caro, devenant Mme Con manville, a épousé un industriel; son mari n'est pas l'am des prolétaires; Flaubert chérit sa nièce et tremble pou elle devant la menace d'une subversion sociale ; n'oublion pas non plus qu'il a placé lui-même presque tout so

(1) Une fois encore, cependant, dans une lettre à Mme R. des Gene tes, le 1er mars 1878, il reprend sa formule, tirée de Renan : « L'A cadémie des Sciences, voilà le concile ! » Mais il ne s'agit pas, cet ois-ci, de politique; il s'agit de religion, et c'est à propos de mort de Pie IX. Nous verrons d'ailleurs Flaubert, dix-huit mois pl tard, dans une lettre à la même correspondante, s'exprimer sur scientisme d'une manière singulièrement différente.

argent dans l'affaire que dirige Commanville. C'était à Caro, notons-le, qu'il parlait si agréablement, en 1869, des prolétaires qu'on avait « cassés » à Saint-Étienne, au cours des émeutes, et de « Messieurs les ouvriers » de Mulhouse dont la grève retardait, de manière vraiment déplorable, l'installation de son canapé-lit. Le 5 avril 1871, on apprend à Rouen que les fédérés ont subi à Bougival, Meudon, Châtillon, un triple échec ; aussitôt Flaubert d'écrire à Mme Commanville : « Ton mari doit être soulagé ? On vient d'administrer à *nos frères* une raclée sérieuse ! » L'année suivante il déclara à George Sand : « Je trouve qu'on aurait dû condamner aux galères toute la Commune et forcer ces sanglants imbéciles à déblayer les ruines de Paris, la chaîne au cou... Mais cela aurait blessé l'humanité ! On est tendre pour les chiens enragés ! » Les galères, la chaîne au cou ; il n'est pas question tout de même de feux de peloton ni d'exécutions sommaires ; Flaubert a beau s'emporter contre ces « sanglants imbéciles », il ne rejoint pas, tout de même, le père Roque. N'empêche, la Commune lui a fait peur, et sa fameuse lettre publique au Conseil Municipal de Rouen (— elle fut publiée dans *le Temps* du 26 janvier 1872) n'est guère, quand on la lit bien, qu'une véhémente apostrophe à ces gens de sa classe assez veules, assez stupides pour ne pas savoir se défendre contre les assauts de la canaille. « Conservateurs, qui ne conservez rien... Vous ne savez tenir ni une plume ni un fusil ! Vous vous laissez dépouiller, emprisonner et égorger par des forçats ! Vous n'avez même plus l'instinct de la brute, etc... ». Ce beau morceau de littérature en faveur de la défense bourgeoise devait bien être écrit un peu pour satisfaire Caroline et combler d'aise son mari ; l'oncle Flaubert, tout rêveur qu'il fût, et entiché d'Art, *pensait bien*, tout de même, et énergiquement ; on entend Commanville, ébloui, soute-

nir qu'il faudrait quelques hommes de cette trempe à la tête du pays... (1)

∴

Qu'aurait-il dit, pourtant, cet honnête Commanville, s'il avait pu lire, dans d'autres lettres de son oncle, certaines phrases qui résonnent un peu différemment? Sur Thiers, par exemple, dans tel petit billet à Feydeau : « Quel profond penseur! Peut-on voir Prudhomme plus radical? est-on bête, en France, n... de D...! » (décembre 1867); et du même temps, à George Sand, sur le même citoyen : quel « triomphant imbécile! », quel « étroniforme bourgeois! » (14-12-67). En pleine insurrection communarde, ce qui rend soucieux Flaubert, ce qui l'agace, ce sont les lendemains de la victoire, inévitable, des possédants : « Et la petite réaction que nous allons avoir après cela! Comme les bons ecclésiastiques vont refleurir! » (à G. Sand, 24-4-71). Il est contre les insurgés (lui qui, pourtant, le 8 août 1846, avait écrit à Louise Colet : « De toute le politique, il n'y a qu'une chose que je comprenne, c'est l'émeute »), mais les Versaillais, les nantis parisiens lui soulèvent le cœur : « *Ah! Dieu merci, les Prussiens sont là*, est le cri universel des bourgeois »; un

(1) Cette Lettre au Conseil Municipal de Rouen contient encore un paragraphe presque incroyable, d'une valeur comique exceptionnelle. Flaubert s'emporte contre le système démocratique et le suffrage universel; il vitupère les députés de cette Assemblée Nationale dont Hugo disait pourtant, avec tant d'exactitude : « la Chambre introuvable est retrouvée. » — « Combien y en a-t-il [parmi eux], s'écriait Flaubert, qui puissent dire les noms des principaux traités de notre Histoire ou les dates de six roix de France! »; combien y en a-t-il, poursuit-il encore, foudroyant, « qui aient lu seulement Bastiat! »

el degré d' « avilissement » le révolte (à G. Sand, 29-4-71).
Je suis exaspéré contre la droite, écrit-il en janvier 1873
Mme Régnier ; à me demander si les communards n'a-
aient pas raison de vouloir brûler Paris. »

Sous Mac-Mahon, l'« Ordre Moral » lui est odieux, et rien
e lui paraît plus fou que le tapage de ceux qui réclament
n roi ; le 30 octobre 1873, il confie à Mme des Genettes :
Nous n'aurons pas de monarque, Dieu merci ! c'est-à-
ire qu'on ne brûlera pas les églises et qu'on ne tuera
as les pauvres curés, conclusion infaillible de la légiti-
ıité remise en honneur » ; et, le même jour, à George
and : « Si j'étais dévot, je passerais mon temps à répé-
er devant un crucifix : gardez-nous la République, ô mon
Dieu ! »

Sur la République, d'ailleurs, dont s'accommodent si
ien les gens en place et qu'ils préfèrent cent fois au pré-
endant royal, trop ami de Saint-Louis, et fort dangereux,
laubert ne se fait aucune illusion : « Le haut commerce
e Paris s'est prononcé contre Henri V ; le président du
ribunal de commerce, le doyen des notaires, et
I. André, un des régents de la Banque de France, ont
it auprès de Mac-Mahon une démarche officielle contre
monarchie » (4-12-73).

Les mois qui passent le rapprochent à mesure de la
auche ; au 16 mai, il est carrément du parti des républi-
ains ; en voyage avec Laporte, il se redécouvre gamin
our inscrire de-ci de-là sur les murs d'injurieux *graffiti*
ontre le Président ; « la mort du père Thiers m'embête,
it-il le 6 septembre 1877 ; j'ai peur qu'un grand nombre
e bourgeois, par peur de Gambetta, ne votent pour cet
liot de Maréchal ». L'*Histoire d'un crime*, que Victor
Iugo jette alors, tout exprès, dans le public, le ravit ; il
n parle à Mme Roger des Genettes : « un bouquin, dit-
l, que moi je trouve superbe. Quelle narration, et quel

gaillard que ce bonhomme! » (10-11-77). Il a vu les fun
railles de Thiers, dont le hasard des temps avait fait u
manifestation républicaine; et il en a été boulevers
« c'était quelque chose d'inouï et de splendide. Un mi
lion d'hommes sous la pluie, tête nue; de temps à aut
on criait : Vive la République! puis : Chut! chut! po
n'amener aucune provocation. On était très recueilli
très religieux... Le cœur m'a battu fortement » (à Car
11-9-77); « cette manifestation réellement nationale m
empoigné, écrit-il encore, le 18, à Mme R. des Genett
Je n'aimais pas ce roi des Prudhommes; n'importe!...

Allons! Il ressuscite. Son aventure du *Candidat* lu
fait un bien immense; le bourgeois qu'il avait « sous
peau », avait pris brutalement, en 1873-1874, une vir
lence extrême, jusqu'à tout envahir, tout contamin
L'échec abrupt, sa pièce coulant à pic, quel dégriseme
quelle Καθάρσις! En politique aussi ce choc lui avait rem
les idées d'aplomb; étrillé, guéri, l'esprit lavé, il mesur
dès lors le chemin qu'il avait inconsciemment parcou
tous les partis-pris qu'une vie trop exempte des tristes so
cis matériels lui avait mis dans l'âme. Il n'en dit rien;
n'est pas sa manière d'annoncer au monde entier s
petites révolutions intérieures; mais il est bien chang
profondément, et pour tout de bon. Du temps des soiré
de Compiègne, il laissait aller le monde, selon le m
découragé de Lamartine, « à son courant de boue »
surnageait; le flot le portait: vogue la galère et tant
pour ceux qui se noient! A présent il a opté de nouvea
comme dans sa première jeunesse, — et comme en 18
je crois bien. Il sait de quel côté il se range; avec Hug
avec Ferry, avec Gambetta. Un militant? Ce n'est p
son rôle; mais un ami de la liberté, un ennemi d
oppressions bourgeoises, oui, et passionnément.
1er mars 1878, il écrit à Mme des Genettes : « Anach

sis Clootz disait : Je suis du parti de l'indignation ; j'arrive à lui ressembler... c'était d'ailleurs un drôle d'homme, et pour qui j'ai un faible » ; et lorsqu'il ouvre les tomes des *Origines de la France contemporaine*, il note avec un indulgent sourire (car lui aussi a passé par là) : « La peur violente qu'il a eue de perdre ses rentes lors de *nos désastres* lui a un peu obnubilé le sens critique... » (à Mme R. des G., 9-7-78). Trois mois avant sa mort, le 13 février 1880, il s'enthousiasmait, dans une lettre à Maupassant, sur l'idée d'une série d'articles à faire pour un journal auquel songeait Zola, une série qui serait consacrée aux « tyrans du XIXe siècle », et où l'on irait droit aux grands responsables, aux hommes de finance, aux « crimes de la maison Rothschild », car « les misérables susnommés ont fait verser plus de larmes que Waterloo et Sedan ».

***

Ainsi que tant d'autres, ainsi que nous tous, il abritait deux hommes en lui : parallèlement à celui qui proclamait si fort, en 1853, son indifférence et son mépris à l'égard de l'humanité, il y avait l'homme, aussi, qui, décrivant le comice agricole d'Yonville, montrait, avec un frémissement contenu, Catherine Leroux, la petite vieille aux mains usées : « ainsi se tenait debout devant ces bourgeois épanouis, ce demi-siècle de servitude » ; il accablait de sarcasmes l' « ignoble ouvrier » (6-9-71), la « blouse du travailleur » avec ses « taches de sang et de boue » (27-5-53) ; il se divertissait à citer, dans son *Éducation sentimentale*, la chanson niaise de 1848 : « chapeau bas devant la casquette ! » il dessinait d'une main dure le visage de Sénécal le socialiste ; mais, dans ce même

livre où les êtres sont si médiocres, presque tous, si faibles, si lâches ou si repoussants, un seul personnage (Mme Arnoux, bien sûr, mise à part) se dresse dans une lumière continue de pureté ; c'est Dussardier, le commis de roulage, le prolétaire ; il est inculte, naïf peut-être, sans grande finesse, mais ce qu'il croit, il s'y donne ; un cœur simple, lui aussi ; par surcroît, un de ces témoins qui se font tuer. Déjà, dans la première partie du roman, au chapitre V, nous l'avons vu, au cours d'une scène très brève, jeter brusquement et comme avec honte une phrase dont l'accent déchirait l'épaisse atmosphère de ce monde charnel, perdu d'avidité et d'intrigues, où Flaubert nous a conduits ; Frédéric, Hussonnet, Martinon, Pellerin sont en train de parler « femmes », et ils le font ignoblement ; Dussardier se taisait ; « tous le pressèrent pour connaître ses goûts. — Eh bien, fit-il en rougissant, moi je voudrais aimer la même, toujours. Cela fut dit d'une telle façon qu'il y eut un moment de silence. » Dussardier se bat, aux journées de juin, parmi le peuple ; on le verra mourir dans la rue, au 2 décembre ; « sur les marches de Tortoni, un homme, Dussardier, remarquable de loin à sa haute taille, restait sans bouger plus qu'une cariatide. Un des agents qui marchait en tête, le tricorne sur les yeux, le menaça de son épée. L'autre alors, s'avançant d'un pas se mit à crier : Vive la République ; il tomba sur le dos, les bras en croix. Un hurlement d'horreur s'éleva de la foule. L'agent fit un cercle autour de lui avec son regard ; et Frédéric, béant, reconnut Sénécal. »

Oui, Flaubert peut se peindre, dans telle de ses lettres à Caro, comme un « petit père tranquille » (6-8-74), il peut se vanter de vivre « en petit rentier de campagne » (à G. Sand, 30-1-67) bien à l'abri au fond de son pavillon de Croisset ; oui, il a des réflexes de « romancier dérangé dans ses habitudes », et il se plaint, en décembre 1879, du

« désagrément » des pauvres qui défilent sans cesse à sa porte, (« la sonnette retentit à chaque moment, ce qui me trouble beaucoup; du reste Suzanne les congédie avec une impassibilité charmante »); mais l'homme qui vient d'écrire l'histoire de Félicité la servante et de saint Julien l'Hospitalier, sommes-nous bien sûrs de le reconnaître dans ces propos tout exprès tranquillement féroces? Tandis qu'il composait ces Contes, justement, où il laissait filtrer une lueur de son âme la plus cachée, comme il s'appliquait, dans ses lettres, à feindre qu'il n'y avait rien là de sérieux, comme il avait peur de se découvrir! *Saint Julien*? « une petite bêtise moyenageuse », « une petite niaiserie dont la mère pourra permettre la lecture à sa fille » (à G. Sand, 11-12-75); un *Cœur simple*? une « bagatelle » (à la même, 3-4-76); « cette fois-ci on ne dira plus que je suis inhumain, loin de là! Je passerai pour un homme sensible, et on aura une plus belle idée de mon caractère » (à Mme R. des G., juillet 1876). Cet excès même de précautions le démasque. On ne comprend rien à Flaubert si l'on ne se souvient pas constamment de cette horreur, chez lui, du pharisaïsme. Sa correspondance est surabondante; nous croyons y lire au grand jour; il est là, croyons-nous, tout à plein; nous le voyons, nous l'entendons, le fond même de ce cœur nous est ici livré!... Sans doute, mais encore faut-il, bien souvent, lire en transparence et recourir, sous l'écriture, à la leçon du filigrane. En 1860, dans une lettre à Amélie Bosquet, Flaubert glisse, en passant, cet aveu : « Chacun de nous a dans le cœur une chambre royale. Je l'ai murée, mais elle n'est pas détruite. »

Muré, oui, plein de silences cet homme qui semble prolixe. Ce qu'il dérobe à nos regards, le regard de Dieu le connaît. Ces choses-là ne sont pas pour le monde. Ses misères, et tout ce qui l'apparente à ses tristes sembla-

bles, ses convoitises ou ses scléroses, il consent qu'on les voie, il les étale même ; c'est une façon de s'en punir, sans y paraître, en affectant je ne sais quelle allure de complaisance canaille et gaîment résignée ; s'il les livre, précisément, c'est qu'il les vomit. Son âme d'enfant, toujours vivante, il l'enfouit, au contraire, aux plus creuses cachettes de son cœur. Son éloignement même des stupres de la chair, ne savons-nous pas quel travestissement il lui imposait pour ceux qui le voyaient agir, se défendre, se garder? Il lui fallait, à leur usage, l'explication la plus vulgaire. Félicitant Bouilhet de sa rupture avec Durey, l'actrice, il goguenardait lourdement : « On ne saurait trop se dépêtrer de l'élément maîtresse. Le mythe de la Côte des deux Amants est éternel. Tant que l'homme vivra, il aura de la femme plein le dos ! » (1-9-56) ; ailleurs encore il poussa un gros vivat en l'honneur de ce Proudhon qu'il abomine, parce que tout de même Proudhon a trouvé une formule splendide : « les femmes sont la désolation du juste » (à G. Sand, septembre 1868).

Telle est sa manière à lui de se préserver au sein du siècle. Sur le chapitre des pauvres, qu'on ne s'attende pas à trouver sous sa plume des cris pathétiques, un épandage de beaux sentiments. Rien ne répugne plus à Flaubert que la sensiblerie, surtout à propos de ces sujets-là ; plutôt jouer au cœur de pierre, au rentier douillet et sans âme, puisqu'il n'y peut rien, que la somme des douleurs, tout autour, est trop grande, insoutenable à envisager seulement. Tartufe dissimule ses vices, et Flaubert ses vertus. L'un nous trompe en parodiant la sainteté, l'autre en imitant le cynisme, et tout ce qu'il a de plus noble en lui, Flaubert l'emprisonne ou le défigure, comme Tartufe farde ses bassesses.

Il maudit l'importunité des pauvres qui sonnent au portail de Croisset ; c'est la veille du Nouvel an (la lettre à sa

ıièce, en effet, est du 31 décembre), et l'on sait la coutume, lans les campagnes et les petites villes, des bohémiens, les vagabonds frappant, ce jour-là, à la porte de toutes les naisons bourgeoises en souhaitant la « Bonne année »; :et homme penché sur sa table, et qui se bat avec ses ›hrases, il sursaute à chaque coup de sonnette; il a nême passé la consigne à sa bonne de congédier ces quénandeurs, pour décourager les suivants; mais il s'en ante; il tient à s'en vanter, et c'est là qu'il m'inquiète et ue je commence à le soupçonner. Bien possible que, le ı décembre, il ait donné cette consigne protectrice; la afle officielle des aumônes, en ce jour consacré, ne lui laît guère, avec tout ce qu'elle comporte d'organisation ıéthodique, de ruses, de procédés d'apitoiement. Mais es autres jours? Mais les pauvres moins emphatiques, lus douloureux? Ceux que peut-être il est seul à conaitre et dont Suzanne, la gouvernante, ne sait rien? Ious n'en saurons rien, nous non plus. Que de secrets hez cet homme tout seul dans sa maison près du euve...

« Je le vois encore, raconte sa nièce, parcourant la terısse de Croisset, absorbé dans sa pensée; il s'arrêtait ›ut à coup, croisait ses bras, se renversait en levant la ête, et restait quelques minutes les yeux fixés dans l'esace au-dessus de lui; puis il reprenait sa marche. » Et ıns une lettre à Louise Colet, le 20 juin 1853, ce cri, ce ›mmandement : « Et le nez vers les étoiles! » Que sait-il donc aux étoiles sur la terrasse de Croisset?

C'est à ces instants mystérieux qu'il dépose son invisie armure, celle qu'il porte depuis tant d'années; il ne vait pas encore revêtue lorsqu'il écrivait, au seuil de n adolescence, les pages frissonnantes de *Novembre* et *Agonies*. « La misère, disait-il alors, vous ne l'avez ut-être jamais ressentie, vous qui parlez sur les vices

des pauvres! », et il appliquait âprement sa pensée à con cevoir ce que peut apporter de détresse et de désespo dans une âme cette banale torture d'avoir faim. Au mo d'octobre 1853 il a relu *Novembre*; il n'écrira plus de c style, jamais; ce qu'il lui importe de dire, il le dira tou autrement; le registre a changé, mais non pas le thème le langage, mais non la pensée; l'âme est pareille; « j'éta bien le même particulier il y a onze ans qu'aujourd'hui » dit-il tout bas à Louise Colet (29-10-53); le même e 1853, le même à sa mort.

(*A suivre.*)

HENRI GUILLEMIN.

NOTES ET RÉFLEXIONS

La Soif

Il m'est impossible, pour maintes raisons, de parler de la dernière et si belle pièce de Gabriel Marcel (1) avec le détachement distant d'un chroniqueur littéraire, d'un critique théâtral. Plus que nulle autre, l'œuvre entière du penseur et écrivain qui, dès notre premier contact, a bien voulu m'honorer de son amitié, incite à témoigner en sa faveur plutôt que de la soumettre à une analyse intellectuelle. Le mystère dont elle relève, en dernier lieu, peut être senti, entrevu, approché, mais il se refuse à une définition d'après des catégories habituelles. On a comme une peur subtile de détruire, ou tout au moins d'atténuer par une parole banale l'effet essentiellement musical, tout sublime, de cet art très particulier qui ouvre une voie nouvelle à la dramaturgie ; les temps approchent où les aveugles, les détracteurs mêmes, se rendront à cette évidence. Les amateurs de la grosse caisse ne sont pas sensibles, d'ordinaire, aux sons de la harpe.

Une étude de fond de l'œuvre dramatique de Gabriel Marcel dépasserait singulièrement le cadre de cette rubrique et nécessiterait tout une volume. On n'a qu'à renvoyer le lecteur à l'excellente étude « Théâtre et Mystère » du R. P. Fessard qui précède « La Soif ». Elle dégage, d'une manière magistrale et qui témoigne d'une pénétration et d'une compréhension aiguës, le sens de l'œuvre dramatique de Gabriel Marcel. Elle met en évidence les rapports intimes entre le penseur et le dramaturge. Ces pages lumineuses constituent le travail d'ensemble le plus large consacré jusqu'ici à notre auteur, elles sont l'introduction la plus intelligente et la plus révélatrice dans l'univers d'un poëte illuminé par le Mystère ontologique, animé par les forces morales de

(1) Gabriel Marcel : **La Soif**, introduction par Gaston Fessard, Desclée de Brouwer.

la Foi, de l'Espérance et de la Charité. Il n'y a pas une pièce de Gabriel Marcel où l'on ne sente pas comme un motif de Graal.

« La Soif » est une des œuvres les plus caractéristiques de cet auteur, elle est de la lignée du « Chemin de Crête » du « Dard ». Son personnage central est Amédée Chartrain, homme de lettres au verbe par trop précieux, par trop fleuri pour pouvoir faire illusion sur la force intérieure qui anime sa pensée. Pédant et susceptible, il se plaît dans le « beau » rôle de grand méconnu devant sa deuxième femme, Eveline, qui le juge non sans dureté, — devant sa fille Stella, qui tombe plus facilement dans le piège d'une grandiloquence débordante dont elle saisit pourtant l'artifice au moment où elle-même vit un grand tourment, — devant sa mère, personnage d'un robuste « réalisme » peint avec toute la malice d'un grand auteur satirique, — devant son fils Arnaud enfin, qui a pour son père le seul regard vrai : celui d'une pitié profonde, d'une charité sans bornes. Moins âpre qu'Eustache dans « Le Dard », qui souffrait de l'opposition entre sa réussite personnelle dans un monde bourgeois qu'il exècre tout en en recueillant les avantages matériels, et son esprit de revendication de justice sociale, Amédée Chartrain souffre de la contradiction entre sa vraie nature qui aspire à la tendresse, à la consonance à autrui, qui est assoiffée d'approbation, et sa personnalité seconde d'un homme qui s'écoute sans cesse parler, mais dont les mots se perdent, sans toucher personne, sans révéler son caractère profond.

Il serait mesquin de vouloir résumer en quelques mots cette belle pièce. C'est seulement à la lecture, et même à la relecture, que surgit, éblouissante, la lumière du mystère, que les personnages et leurs âmes deviennent transcendants, où l'on voit accompli le vœu profond d'Arnaud : « Devant le vivant qui pérore et gesticule, si nous savions évoquer le gisant de demain ! »

Voici une des plus belles pièces de Gabriel Marcel. Mais cette constatation comporte quelque amertume. Je gage qu'elle ne sera pas jouée. Malgré le succès éclatant du « Dard », succès qui débordait les frontières, malgré le fait que la Comédie-Française a reçu et joué « Le Fanal », des préjugés aussi néfastes que tenaces continuent à s'opposer à une prise de contact toujours plus ample et plus efficace de

cet auteur avec le grand public. C'est le dernier qui perd à un tel état de choses. On entend souvent dire que les pièces de Marcel sont d'un abord trop difficile pour des spectateurs, et même pour des lecteurs, qui ne sont pas rompus aux analyses philosophiques et théologiques les plus subtiles. C'est reconnaître seulement que cet auteur ne cherche point la facilité, c'est reconnaître également la sincérité absolue de son effort, c'est reconnaître surtout la « pauvreté », pauvreté intérieure, spirituelle, d'un monde qui n'aurait plus d'oreille, plus de sens pour un tel message. Un autre préjugé, qui n'a plus aucune raison d'être parce qu'il défie des expériences concluantes, prétend que ces pièces ne sont pas suffisamment « scéniques ». Pour avoir joué cent fois dans une pièce de Gabriel Marcel, je puis affirmer combien spontanément, et positivement, a réagi un public dont on saisit immédiatement, sur le plateau, l'adhésion, combien il était sensible à un art où l'élément satirique et l'élément tragique sont intimement liés et où les individualités se réalisent dans la communauté humaine, tout en étant soumises à la loi divine. Serait-on tellement riche en œuvres de valeur, lourdes de signification spirituelle, pour pouvoir croire qu'on puisse renoncer à mettre en évidence le théâtre de Gabriel Marcel ? Ce serait la seule excuse d'une indifférence révoltante ; quant à moi, jusqu'à la preuve du contraire, je me refuse de la croire valable.

ERNST ERICH NOTH.

Daniel-Rops et la responsabilité du romancier chrétien

Il m'a suffi de relire l'*Ame obscure* (1), le roman qui retrace pr cisément l'expérience de cette jeunesse inquiète dont Rilke a été maître et plus encore le guide fraternel, il m'a suffi de me replo ger, après bientôt dix ans, dans la vie de ce Blaise Orlier, qui a p mis à Daniel-Rops de fixer le résultat négatif d'une existence app lée primitivement à une affirmation finale, pour me rendre compt avec une évidence presque effrayante, combien il était facile de méprendre sur le sens d'une œuvre et, du coup, de se rendre co pable de la pire des injustices envers son auteur. Cependant, bie plus que dans le journal que Rilke fait écrire à son jeune Danoi la véritable signification, dans le roman de Daniel-Rops, se dégag de la destinée tragique même dont le héros porte le poids. Retr çant, avec une précoce maîtrise qui nous étonne rétrospectivemen l'itinéraire spirituel d'un adolescent de sa génération, le romanci de l'*Ame obscure* s'est attaché, de la première à la dernière pag du livre, à nous montrer son héros aux prises avec les forces c mal, et cela sous une lumière crue qui dissipe toute équivoqu D'emblée, nous nous trouvons en face du drame existentiel; il r nous est pas possible d'ignorer qu'il y va de la destinée surnaturel d'un être humain, nous sentons qu'il n'y a là, comme dit Claude « dialectique que par le Oui et le Non ».

Un mystérieux tremblement qui agite cette œuvre, qui accentu au-delà de ce que l'on en sent immédiatement, les conflits qui forment le fond, un déchirement où le romancier, comme secret, avoue son propre drame, nous montrent quelle disciplin quel effort moral il a fallu à Daniel-Rops pour ne pas faire du le teur le complice de cette âme qu'il n'accompagne jusqu'à sa per

(1) La librairie Arthème Fayard vient de publier l'*Ame obscu* dans la collection « le Livre de demain ». Le grand public va do connaître ce roman qui, dès 1929, plaça Daniel-Rops au premi rang de nos jeunes écrivains et que *La Vie Intellectuelle*, par plume d'André George, avait été une des premières à saluer av amitié.

que pour stigmatiser l'attitude qui la précipite vers ce terme fatal. Nous savons que Blaise Orlier aurait pu être sauvé. Ce qui nous bouleverse dans la destinée de ce jeune homme qui tombe, qui se ressaisit, que la grâce relève, que le péché reprend, c'est la certitude absolue que sa perte, en fin de compte, n'est due ni à l'hérédité, ni à la formation, ni au milieu, ni aux rencontres, bien que le rôle de ces facteurs soit puissamment souligné, mais à ce tragique refus qu'il s'obstine à opposer à la voix divine dont l'appel, inlassablement, le poursuit jusqu'au plus épais des ténèbres. Ayant volontairement rejeté ce qui seul pouvait la sauver, cette âme à laquelle, même au dernier instant, il restait la liberté de choisir, glisse vers la nuit obscure à tout jamais.

Daniel-Rops avait-il le droit de nous présenter — non pas, bien entendu, d'une façon abstraite, mais à travers les réalités tangibles d'une existence authentiquement vécue — le trajet spirituel qui conduit d'une inquiète adolescence à travers les conflits de la chair et la perte de la foi, d'ailleurs intimement liés, à travers des révoltes que Blaise Orlier ne réussit pas à orienter vers la voie de lumière, jusque dans ces troubles où il trouve bientôt une délectation morose, pour le faire aboutir, au-delà des incertitudes et des hésitations, à une molle paresse où il finit par s'abîmer lui-même ? C'est oublier que l'histoire de Blaise Orlier contient en elle-même sa condamnation. Au-dessus de sa misérable existence, exaspérant la honte que lui inspire sa médiocrité, il y a, d'une part, la figure d'un prêtre, l'abbé Van Vries, qu'une ressemblance morale et physique, « une secrète affinité... une parenté mystérieuse d'âme et de corps », lie étroitement au héros, et, d'autre part, le « pur visage de Marie-Claire », la jeune fille qui s'offre à lui dans l'abandon total de l'amour afin de l'arracher aux marécages où il s'enlise. L'exemple de l'ami fraternel, l'image de la femme aimée s'unissent pour faire la lumière indispensable sur laquelle se détache, horrible dans son acceptation lâche, le refus de Blaise Orlier.

« Vous vous complaisez dans votre obscurité », lui dit le prêtre, et en une ultime tentative Marie-Claire le supplie : « ... je ne désire que ton bonheur. Pourquoi ne le veux-tu pas ? » Mais c'est en vain que leurs deux voix insistent : Blaise est définitivement possédé par « l'esprit qui toujours nie ». Et à la dernière page du livre il y a en toutes lettres sa condamnation : « Vous êtes fier de ces cœurs qui se refusent ? » C'est en partant de cette phrase qu'il faut lire l'*Ame obscure*. Alors on comprendra comment de « libre et inquiet » Blaise Orlier devient « libre et désespéré »; alors aussi, de cette destinée que nous suivons, l'angoisse au cœur, se dégage la vérité consolante que Daniel-Rops a su illustrer d'une façon positive dans *Mort, où est ta victoire ?* Nul n'est sauvé qui n'a point renoncé à lui-même.

Il y a dix ans, Daniel-Rops l'affirmait à travers un roman do loureux; aujourd'hui encore, dans les quatre nouvelles qu'il vie de réunir sous le titre, toujours douloureux, de *La Maladie des se timents* (1), il a exactement la même attitude spirituelle. Là encoı il nous décrit, avec un art plus subtil, comment le mal s'infilt dans des âmes apparemment justes; il ne le fait que pour mie condamner ce qu'il y a en elles de secrète injustice, de manq d'amour.

Une fois pour toutes, Daniel-Rops a pris conscience de la respo sabilité du romancier chrétien. C'est sa grandeur de ne jamais s soustraire.

Marcel Pobé,
Professeur à la Faculté de Fribou

(1) A la librairie Plon.

LE MOIS ARTISTIQUE — NOVEMBRE

1. — Mort, hier, du peintre doux Henri Royer, né à Nancy, prix National 1898.

3. — Chez Charpentier les talents divers d'Adrienne Jouclard, Chabaud-La-Tour, Pierre Sichel, Pierre de Bélair.
— *Le Matin* annonce que la statue de Beethoven, par José de Charmoy, a disparu du bois de Vincennes. Elle a fondu, étant en plâtre. En adviendra-t-il autant du cadre du monument Briand au quai d'Orsay, et du La Fayette et du Pershing de Versailles, encore en plâtre...

4. — Maison de la Culture : les artistes libres allemands et autrichiens, Kirchner, suicidé en juin 1938, Kiwitz, mort volontaire en Espagne, un Kokoschka détruit par la police de Vienne le 5 mai 1938, en même temps que « Rhône et Saône » de Renoir. Parmi les meilleurs Schulein, Wüsten, Schmidl, Wähner, F. Uhlmann. Ensemble bien émouvant.
— Petit Palais : des femmes, dont les vedettes sont Thérèse Debains, G. Gallibert, Mabel Gardner.

5. — Galerie des Pendus, ensemble heureux : Caillard, Retaux, Lubitch, Lallouche, Vérité.

6. — Un dialogue, de M. Georges Collin par T.S.F., entre ... la Joconde et le Vinci. La première dit au second « Mes yeux dans vos yeux » (*sic*).
— Inauguration à Longpont du monument aux coloniaux, œuvre intéressante d'Anna Quinquand.

9. — Galerie Billiet : Louis Mazetier, qui a vu « par la pratique des arts sacrés ranimer en lui la flamme mystique » (René Chavance).

10. — Salon d'Automne : innovation, l'Art des Fêtes, dominé par Raoul Dufy, l'Art indépendant anglais, par Paul Nash, et, parmi les meilleurs, Savin, Arbus, Sabbagh, Bouchaud, Yencesse, Maliantovitch, Brianchon, Darna, Brandel et une inconnue Denise Callé. Exquis ensemble de Touchagues.

11. — Promotion de l'Exposition de 1937. Ceux qui l'ont sauvée : MM. Locquin, Hautecœur, Giraud. Des animateurs au service de l'art : MM. Alfassa, Escholier, M. Aubert, L. Deshairs, Maigrot, Lé-

veillé, R. Cogniat, R. Planchenault. Des artistes : Bonfils, Chareau, P. Colin, Damman, Daragnès, Dufrénoy, H. Favier, Lamourdedieu, Saupique, Temporal, Wlérick, Antral, Contesse, Cornet, J. Villon, Dumoulin, G. Lepape, H. Martinet, A. Marty, Pauline Peugniez, Pingusson, Poncelet, Poughéon, Serrière, Solotareff, Traverse, Urbain, 38 noms à retenir dans le domaine de l'art sur les 772 de la promotion.

12. — Le délicat Hambourg chez Zak.

14. — De jeunes sculpteurs français chez Susse. « Jeunes maîtres » écrit M. Georges Huisman.

18. — Galerie Bernier; somptueuses et mâles peintures d'André Planson.

19. — Galerie Barreiro, l'amusant Spielmann, le probe Jacquemot. — Second tirage de la promotion sus-visée. Un animateur : M. E. Mathon. Deux artistes : Belmondo, H. Le Même.

21. — Mort de Jean d'Ylen, affichiste de l'école Chéret-Cappiello, médaille d'or des Artistes Français.
— Galerie J. Castel, le fin et pur Jacques Despierres; Galerie Druet, le fade André Barbier et Mme Paule Gobillard.

25. — Galerie Malesherbes, les animaliers. — Galerie Billiet, l'ardent Edmond Küss.

26. — Galerie R. G., les gouaches précieuses et fluides de Claude Dodane, un jeune à retenir. Illustrations pour *les Anges Noirs* de François Mauriac qui parle de son « imagination tourmentée ».
— L'Académie des Beaux-Arts est informée que M. Hautecœur retire sa candidature. Pour une fois où un savant aurait honoré cette Académie...

27. — Le sculpteur italien Crémonèse révèle qu'il est l'auteur de la Vénus « antique » découverte à Brizet en avril 1937 par un cultivateur, et classée monument historique.
— *Paris-Soir* annonce que le docteur Villandre, chirurgien et sculpteur, a crucifié un cadavre, expérience tendant à préciser les données de la Crucifixion, et qui prouverait que, depuis près de deux mille ans, la majorité des artistes ont composé un Christ anatomiquement faux.

28. — La jeune gravure contemporaine, galerie de « Beaux-Arts », avec les chefs vivants de cet art.

29. — Musée de l'Orangerie, les envois de la Villa Médicis.

Gaston Poulain.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).